

Directives sociales

UN ARTICLE DU R. P. ARCHAMBAULT, S.J.

Nous traversons une époque de rajustements. Des conditions économiques nouvelles ont créé des situations inconnues jusqu'ici et qui requièrent de promptes solutions. Devant ces problèmes quelle sera l'attitude des catholiques canadiens: hommes politiques, hommes d'œuvres, financiers, industriels, ouvriers?

La plupart, démunis de toute doctrine sociale, ne sont-ils pas exposés à n'agir que par impression, au gré de leur tempérament? Sans boussole sûre pour les guider, ils offriront le spectacle d'hommes qui marchent à l'aveugle et, bien que professant la même foi, se contredisent les uns les autres sur d'importantes questions?

Aux prises avec la même difficulté, les catholiques de plusieurs autres pays se sont tournés vers l'Eglise. Celle-ci, il est vrai, n'a pas encore publié de code où chacun de ces problèmes modernes soit étiqueté et résolu, mais de son enseignement il est possible de tirer des principes qui en éclaircissent les données et permettent de les résoudre judicieusement.

En France, en Belgique, en Espagne, en Suisse, ailleurs encore, des groupes se sont ainsi formés sous le patronage de l'épiscopat, et ont fourni à leurs compatriotes de lumineuses directives. Le plus célèbre est, sans contredit, l'Union internationale d'Etudes sociales, fondée à Malines par S. Em. le cardinal Mercier, pour les catholiques français et belges, puis devenu peu à peu international.

C'est une initiative du même genre qui vient de naître au Canada. En fait, depuis l'année 1920, les Semaines sociales diffusent à travers notre pays la doctrine catholique. En des conférences où la science doctrinale s'allie à une observation minutieuse des faits, ses professeurs ont exposé, sur les principales questions qui agitent aujourd'hui la société, l'enseignement des Papes et l'ont appliqué à notre propre situation. Neuf volumes importants témoignent de ce fécond labeur.

Mais il y avait quelque chose de plus à faire. Ces conférences ne sont pas accessibles à tous. Leur ampleur, leur caractère scientifique, la forme didactique qu'elles revêtent, les réservent à une élite. En outre, bien qu'elles se présen-

tent sous les auspices d'une institution qui accepte les idées maitresses, il se peut que, sur des points de détails ou dans des questions libres, elles n'expriment que la pensée personnelle du conférencier.

Des déclarations fermes, brèves, exhaustives, émanant d'un groupe uni et dont l'autorité s'impose: voilà ce que réclamaient bon nombre des nôtres.

Ces directives ne sont pas toujours faciles à donner. Les problèmes sociaux sont complexes. On a vu ailleurs des catholiques les envisager différemment, se dresser même en écoles opposées et lutter âprement entre eux. Mais les enseignements des Papes, dans ce domaine, se font de plus en plus précis. Rares sont maintenant les questions où, pour ceux qui les ont étudiées à la lumière de Rome, de profondes divergences de vues soient possibles.

La Commission générale des Semaines sociales a donc cru qu'elle avait sur ce terrain un rôle à jouer, qu'elle se devait de compléter son œuvre d'apostolat intellectuel.

Composée d'une trentaine de membres, tant laïques qu'ecclésiastiques, représentant toutes les parties du pays et toutes les classes de la société, et dont le choix doit être approuvé par l'épiscopat, qu'il mieux qu'elle pouvait consacrer à ces problèmes l'attention nécessaire et fournir à ceux qui cherchent la lumière une doctrine sûre et cohérente?

Elle s'est donc mise à la tâche. En novembre dernier, en une première journée d'étude, à laquelle assistaient deux évêques, un député fédéral, plusieurs professeurs d'université, des théologiens, des juristes et des économistes de marque, ses membres ont étudié la politique économique de l'Etat, dans les relations entre le capital et le travail, et la question des assurances sociales.

Un rapport soigneusement élaboré fut présenté sur chaque sujet, puis une discussion amicale suivit qui permit de préciser certains points et d'en arriver à des conclusions doctrinales adoptées par tous. Voici en quels termes elles ont été formulées:

La raison d'être de la société civile étant l'impulsion des individus et des familles à maintenir dans l'intégrité de leurs droits et à développer la plénitude de leurs énergies, l'Etat apparaît comme revêtu d'une double fonction: l'une, primordiale et fondamentale, ayant pour objet la protection des droits des individus, des familles et des organismes sociaux; l'autre, secondaire et supplétive, visant plutôt à leur prospérité et à leur bien-être.

De cette double fonction de l'Etat découle son rôle en matière économique, dans les relations du Capital et du Travail.

Depuis l'apparition du machinisme et le développement de la grande industrie, le rôle de l'Etat, dans l'exercice de sa fonction tutélaire et supplétive, s'est considérablement accru et son action s'impose désormais dans plusieurs domaines avec une nécessité de plus en plus urgente.

Si la sauvegarde de la propriété privée demeure toujours l'objet de sa vigilance assidue, les besoins et le bien-être de la classe ouvrière sollicitent tout particulièrement son intervention. L'Etat doit exercer sur le monde du travail une surveillance sérieuse en vue d'empêcher ou d'écarter les abus considérables, et voir à ce que le travail de l'ouvrier se fasse dans des conditions de protection suffisante et d'hygiène satisfaisante.

L'élaboration d'une législation sociale s'impose. Cette législation, variable suivant les temps, les pays et même les diverses classes de la société, portera principalement sur les points suivants: reconnaissance des associations professionnelles; fixation d'un salaire minimal; respect du repos dominical; durée maximale de la journée de travail; interdiction du travail de nuit en dehors des cas de nécessité; protection des femmes et des enfants à l'usine; établissement des caisses d'assurance contre les accidents, la maladie, la vieillesse, le chômage; fondation de tribunaux de conciliation et d'arbitrage pour le règlement des conflits.

L'Etat peut, en un mot, intervenir partout où le bien social est directement en jeu, mais son action doit s'harmoniser avec la liberté saine, comprise et sagement appliquée.

Ce qu'il faut craindre, c'est moins l'intervention de l'Etat que la manière dont il intervient; ce qu'il faut redouter, c'est moins l'action qu'il peut exercer, que les principes qu'il met à la base de son action.

L'intervention de l'Etat, fondée sur les principes de la sociologie catholique n'offre aucun danger; elle est, au contraire, pour les ouvriers, une protection, pour les patrons, une sauvegarde et pour la société une source de paix et de prospérité.

Appelée en outre à se prononcer explicitement sur l'établissement des assurances sociales dans notre province, l'assemblée s'y déclara favorable.

La Commission des Semaines sociales n'entend pas évidemment présenter ces déclarations comme une doctrine infaillible ni mettre en doute l'orthodoxie de ceux qui n'y adhèrent pas. Ses membres croient cependant qu'elles offrent aux catholiques, désireux de s'unir et de faire œuvre constructive, un programme ferme, en harmonie avec la philosophie chrétienne et les directives des Papes et qui tient compte de la réalité des faits.

Puisse ce premier effort opérer le ralliement des esprits et nous acheminer vers l'élaboration d'un véritable code social dont pourront s'inspirer tous ceux qui chez nous travaillent au maintien de l'ordre et au bien-être de la société.

Joseph-Paul ARCHAMBAULT, S.J. (La Vie Nouvelle)

La mission la plus septentrionale du monde

(Suite de la première page)

Ils vinrent nombreux, passèrent quinze jours à la mission, montrant une ardeur sans égale à s'instruire, à poser des questions sur la religion; ils voulaient savoir pour bien vivre en bons chrétiens. Ils ont reçu deux instructions par jour, tous désiraient ardemment le baptême. Maintenant que nous connaissons le Bon Dieu, disaient-ils, nous pouvons mourir sans crainte, si nous sommes baptisés. Ne pouvant accéder si vite aux désirs de tous, car il y a des situations à régulariser parmi eux avant le baptême, nous avons cependant baptisé les deux doyens d'âge, plus exposés à mourir avant de revoir le prêtre, puis 17 enfants.

Pour développer l'esprit chrétien chez ces gens qui se sont formés tout seuls à la vie chrétienne, et par suite ont mêlé plusieurs pratiques de superstition aux prières catholiques, nous aurions bien voulu aller les voir chez eux, à 200 milles d'ici, la disette nous en a empêchés. C'est par cette tribu privilégiée de Dieu que notre apostolat s'affirmera dans ces contrées: le Sacré Cœur y régnera.

Différentes tribus

Nous avons ici 4 tribus différentes: les gens de Ponds Inlet mèmes, Tunnamermut, 22 familles, 90 âmes, ceux de Arctic Bay, 10 familles, 50 personnes, ceux qui vivent à l'est d'Iglulik, 20 familles, 75 personnes, les Iglulik, 25 familles, 110 Esquimaux, soit de 330 à 340 âmes.

De plus, il y a ceux de Clyde River, à 150 milles au sud-est de Ponds Inlet, ils sont une soixantaine. Nous avons donc un grand total de 400 paroissiens environ, disséminés jusqu'à plus de 300 milles de la mission. Nous ne comptons pas ceux de Pagnertung qui sont fixés au sud de la Terre de Baffin, et comptent 400 âmes. Ce n'est que plus tard, à force de passer chez eux, lorsque vous viendrez nous visiter, ou qu'un père prendra le bateau, qu'ils pourront nous connaître, et peut-être aussi nous désirer. Pour le moment, il y a là une mission protestante, et les ministres ont à cœur de ne pas nous abandonner ce poste, tant qu'ils pourront se recruter.

La nuit Arctique

Vous nous avez bien recommandé de vous dire au mot de la nuit Arctique. Voici le soleil disparaît le 11 novembre et ne reparait plus que le 6 février, en tout 92 jours de ténébre. La nuit blanche de la lune, des étoiles, des aurores boréales fait qu'on peut sortir sans lanternes, à midi, sans en décembre, lorsque le ciel est couvert. Chaque mois la lune roule dans le ciel une dizaine de jours sans disparaître, les cornes tournées en haut. Le 6 février est un grand jour: il faut qu'il fasse bien mauvais pour qu'on ne sorte pas sur le coup de midi pour voir, non plus une aurore avortée, mais le vrai soleil qui se montre un instant. Puis, les jours croissent rapidement, si bien que quelques semaines plus tard, c'est le jour de trois mois sans coucher de soleil.

Le climat

Le froid n'est pas excessif, nous n'avons jamais eu plus de 47 au-dessous de zéro. Par contre, il dure longtemps. La neige couvrait la terre le 11 septembre pour ne disparaître qu'en juillet. Mais aussi, il fait calme, toujours calme, à peine 6 jours de poudreries durant tout l'hiver. Nous sommes loin de Chesterfield, où les bourrasques et tempêtes continuelles donnent l'impression que les éléments sont déchaînés, et que quelque mauvais génie vous en veut et s'acharne à vous perdre. Ici, c'est le calme absolu, pas même le bruit du vent, ni la caresse de la brise, avec cela, l'obscurité, on se croirait dans le vide, et comme porté à croire qu'il n'y a rien ni personne en dehors de nous. Est-ce à cause de cela que tant de gens ont décrit à nuit Arctique comme ce qu'il y a de plus déprimant au monde? Ou vaut-il mieux se trouver en pleine poudrerie? Chaque pays a ses difficultés. Tout ce que nous avons remarqué ici, c'est la fatigue des yeux pour ceux qui portent lunettes, et n'ont qu'une lampe à pétrole pour s'éclairer pendant trois mois de suite.

La cloche du grand silence blanc

Dites bien toute notre reconnaissance à nos bienfaitrices: la belle cloche du grand silence blanc, la cloche Sainte-Thérèse, bête à Li-sieux, au Carmel, que les sœurs de la Petite Thérèse ont fait chanter.

Le gibier est pauvre et ne consiste guère qu'en phoques: on peut s'y habituer cependant, et il nous a bien fallu le faire, car les 700 livres de viandes de conserves que nous avions envoyées les Dames du Sacré-Cœur ont disparu pendant l'année, alors que nos marchandises nous attendaient à mi-chemin entre Montréal et Ponds Inlet. Nous gardons quand même toute notre reconnaissance à nos bienfaitrices, espérant avoir plus que le souvenir. L'an prochain, pour agrémer notre table.

Docteurs, Consultez !!!

ETABLISSEMENTS GAFFE, GALLOTT & PILON
34, Blvd de Vaugrand — Paris XVème
Rayons X Diathermies
Electrothérapie
GALLOTT & CIE
51, Chemin Villon, Lyon (Rhône)
Ultra-violet, Infra-rouge
Lampes astatiques pour salles d'opérations, dentistes
Electrodes de quartz.
Prix et conditions les plus avantageux
Devise et catalogues sur demande
Service d'ingénieur électro-technicien.
Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX, D.S.
"PRECISION FRANCAISE"
3438, St-Denis M.A. 2337
MONTREAL

RHUM ST-JAMES
LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE
DANS DU THÉ DANS DU LAIT EN GROG EN PUNCH
est de temps immémorial recommandé par les Médecins et utilisé dans les familles contre 1 GRIPPE, RHUME, BRONCHITES & ASTHME
Délicieux pour parfumer crèmes, gâteaux, puddings, compotes, etc.
St-JAMES, ce prestigieux pays des Antilles, est le lieu d'origine des 1er RHUMS DU MONDE.

Protégez votre bouche et votre bourse en voyant
INCASABLE
DR J. D. PAQUIN
CHIRURGIEN-DENTISTE
10 ans d'expérience et de bons services au public.
LE REEL SANS DOULEUR
1297, SAINT-DENIS
Coin Ste-Catherine. L.A.N. 8361

les premières, à titre de marraines, et qui maintenant chantent au bout du monde, quelle est belle et comme elle chante bien. Même sur la grève, elle fait l'admiration de tout le monde. Nous allons lui faire un clocher, on ne sonnera plus les heures de fer qui toute l'année nous ont servi de cloche. Hier soir, 4 septembre, je vous ai dit par radio toute notre joie, j'espère que vous avez entendu notre message. (De fait, nous avons très bien suivi le long message du P. Girard qui parlait au micro du P. Girard. Le Gouvernement vient de mettre une station de sans-fil et de radio à Chesterfield, si jamais il était possible d'en avoir une à Ponds Inlet, nous pourrions nous tenir au courant de l'état de santé, des besoins des Pères. La chose se fera-t-elle plus tard? Nos moyens ne nous le permettent certainement pas d'ici longtemps, mais l'utilité n'en reste pas moins incontestable.)

Inutile de vous dire que nous avons dévoré les lettres et toutes les nouvelles de la famille. La nomination de Mgr Villeneuve nous a fait bien plaisir, le *Nascope* va repartir à l'instant, nous n'avons même pas le temps de répondre aux lettres de chez nous, mais veuillez bien assurer tout le monde de notre bon souvenir au saint autel. Dites bien à tous que notre première année a été, en somme, fort bonne et bien encourageante pour l'avenir, qu'il nous semble que nous le devons surtout aux prières de nos amis, et que par suite nous ne les oublions pas.

(Signé) P. GIRARD, E. BAZIN, O.M.I.

Il va sans dire que c'est avec reconnaissance au Sacré Cœur que j'ai lu et relu la lettre de nos deux missionnaires. Ils sont dans des conditions toutes nouvelles, comme on le voit, et cependant pas un mot qui laisse soupçonner un moment de découragement. J'espère pouvoir aller les visiter l'été prochain. Si seulement je pouvais passer plusieurs jours avec eux! Je recommande d'une façon toute particulière cette mission pénible à la charité des amis du Sacré Cœur. C'est sa mission, c'est de là-bas, au bout du monde, qu'il fera rayonner ses grâces sur tous les Esquimaux et sur leurs bienfaiteurs.

A. TURQUETIL

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qu'il paraît sous cette rubrique.

Nos collègues classiques et Mallarmé

Montréal, 28 décembre 1930
Monsieur le directeur,
Le Devoir
Cher monsieur,

Peut-on ajouter une simple petite pièce documentaire au dossier de nos collègues classiques, avant que M. le juge Séguin ait obtenu sa fameuse enquête gouvernementale au sujet de l'enseignement de l'anglais?

Je la trouve, en parcourant par hasard les feuilles d'annonces de la dernière livraison de la Revue des deux mondes, (celle du 15 décembre).

Le "Lingaphone Institute" annonce une méthode simplifiée d'étude des langues étrangères. Sous la signature de Jean Ajalbert, membre de l'Académie Goncourt, on lit ce premier paragraphe, servant d'introduction à une recommandation des disques annoncés:

"J'ai fait dix fois le tour du monde et je n'ai guère pu utiliser l'anglais que j'avais appris au lycée. Il est vrai que j'avais comme professeur Mallarmé, qui se bornait à écrire une phrase au tableau, en nous donnant toute l'heure de la classe pour la traduire. Jamais d'exercices de conversation. Je lis l'anglais, je pourrais l'écrire correctement. Je peux demander à boire, mon chemin, — mais sans comprendre les réponses."

C'est le temps des Occasions Exceptionnelles!

Nous écouons toutes marchandises chaque saison

Le succès frappant de nos ventes d'écoulement repose sur le haut degré reconnu d'élégance et de qualité de nos marchandises. La règle que nous nous sommes imposée de garder continuellement des assortiments complets pendant toute la durée de la saison vous assure un choix attrayant à ce temps-ci. Les bas prix que nous avons établis ont été réduits encore de vingt pour cent, ce qui veut dire que les valeurs que vous obtenez ici sont supérieures à tout ce qu'il vous est possible d'obtenir ailleurs.

20%

DE REDUCTION SUR Paletots - Complets - Chaussures - Chapeaux et tous Accessoires comprenant tout ce qui se trouve dans l'établissement.

Max Beauvais Limitée
385 rue St-Jacques O.

Sous la direction des propriétaires
D. N. C. Hogg, président. ARTHUR POULIN, vice-prés. et dir.-gérant.

Pas en train!
Une **Dow Stout** vous fera du bien
BRASSERIE DOW, MONTREAL

Même en tenant compte du fait que la Manche sépare l'Angleterre de la France, et de l'autre fait que tout l'Atlantique sépare la France des Etats-Unis, M. le juge Séguin jugera sans doute que le sort de nos pauvres élèves de collèges classiques est cent fois meilleur que celui des jeunes Français confiés à l'écritain Mallarmé.
XXX

Feu Madame F.-X. de Montigny
Mme François-Xavier de Montigny, née Lucrèce Marier, est décédée à Montréal à l'Institution des Sourdes-Muettes, le 29 décembre, à l'âge de 89 ans et 5 mois. Les funérailles auront lieu demain matin à Terrebonne.
Elle laisse un frère, le Dr Paul Marier, de Hull, deux petites-filles, Mme Gaspard Archambault (Juliette Prévoist) et Mme Sinal Lamarre (Cécile Prévoist), un petit-fils, M. Raoul de Montigny-Prévost.

Les funérailles du chanoine Pratte
St-Hyacinthe, 30. (D. N. C.) — Les funérailles du chanoine Pratte ont été fixées à samedi, le 3 janvier, à 10 heures, dans la chapelle du Séminaire.

Feu M. Jos. Bissonnette
St-Hyacinthe, 30. (D. N. C.) — M. Joseph Bissonnette, contrôleur de l'enregistrement à St-Hyacinthe, est décédé subitement à son domicile dans la soirée d'hier, à l'âge de 72 ans. Il était un peu souffrant, depuis quelque temps, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi soudaine. Outre sa femme, née Caroline Grégoire, il laisse un fils Théobald, de Montréal; deux filles, Mmes J.-F. Picard (Aurore), de Montréal; Donat St-Laurent, (Rita), de Québec; et Paul Jeannotte, (Annette), de Côte St-Jean, Montréal. La date des funérailles sera annoncée plus tard.

REMERCIEMENTS

GAREAU — La famille de Monsieur J.-H. Gareau, de Verdun, remercie sincèrement les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Monsieur J.-H. Gareau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, lettres, courriers, télégrammes, visites, ou assistance aux funérailles.

Avis de décès

GRAVEL — A Montréal, le 28 décembre 1930, décédée à 85 ans, à l'Hôpital Général des Soeurs Grises, Mademoiselle Elisabeth Gravel. Le service sera célébré dans la chapelle de l'Hôpital mercredi à 7 h. 45 du matin. Sépulture à Saint-Hyacinthe, le même jour. Parents et amis sont priés s'y assister sans autre invitation.

DERY — A Montréal (Saint-Aurèle), le 30 décembre 1930, décédée à 80 ans, Madame veuve Alfred Dery. Funérailles le vendredi 1er janvier. Le convoi funéraire partira du No 1132 boulevard Gouin à 8 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 8 h. 30. Et de là au cimetière.

DULUDE — A Ste-Martin, le 30 décembre 1930, décédée à 67 ans, 3 mois, Joseph Dulude. Funérailles le 2 janvier 1931 à 9 h. 30.

Nécrologie

BEAUDRY. — A Montréal, le 29, à 75 ans, dame vve Isate Beaudry, née Lucie Allard.

CHARDON. — A Montréal, le 29, à 85 ans, le capitaine J.-B. Chardon.

BLEAU. — A Montréal, le 28, à 63 ans, Anna Davis, épouse de Georges Bleau.

BRAZIER. — A 77 ans, le 28, Charlotte Frances Stator, veuve de Georges Brazier.

BROSSEAU. — A Sherbrooke, le 28, à 28 ans, M. Emile Brosseau, époux d'Alain Roy.

CADIEUX. — A Montréal, le 28, Emile Cadieux, épouse de feu Ferdinand Cadieux.

CARON. — A Saint-Casimir, le 28, à 79 ans, Sophie Caron, épouse de feu Calixte Caron.

CHARBONNEAU. — A Saint-Vincent de Paul, le 28, à 71 ans, M. Joseph Martin Charbonneau, née Turcot. Alphonse.

CHICOINE. — A Valleyfield, le 29, à 85 ans, Agnès Chicoine, épouse de feu Anselme Chicoine.

CLOUTIER. — A Sainte-Rose, le 28, à 88 ans, Charles Cloutier, rentier.

DAUST. — A Valleyfield, le 28, à 42 ans, C-Séphora Daust.

DEFOY. — A Montréal, le 26, à 78 ans, Georges Defoy, ancien souveur.

GAGNON. — A Montréal, le 29, à 72 ans, Orlin Gagnon, époux de feu Josephine Leveillé.

GENIER. — Montréal, le 27, à 48 ans, Georges Genier, époux d'Éva Lalonde.

GRAVEL. — A Montréal, le 28, à 85 ans, à l'Hôpital Général des Soeurs Grises, Mlle Elisabeth Gravel.

HERVIEUX. — A Montréal, le 28, à 67 ans, Henri Hervieux, époux de Cléopâtre Séguin.

LAFFERRIERE. — A Montréal, le 28, à 54 ans, Atches Lafferrère, veuf d'Alma Gauthier.

LANGLOIS. — A Montréal, le 27, à 15 ans, Angéline Langlois, fille de M. et Mme Michel Langlois.

LAVALLÉE. — A Montréal, le 28, à 60 ans, Israël Lavallée, époux de Rose-Anne Lapointe.

MARTIN. — A Montréal, le 29, à 13 ans, Yvette Martin, fille de M. et Mme Joseph Martin.

LETOURNEAU. — A Saint-Rémi, le 28, à 71 ans, David Letourneau, époux de feu Marie-Louise Barbeau.

PARÉ. — A Deschambault, le 27, à 52 ans, Alexina Paré, épouse de Narcisse Paré.

PELOQUIN. — A Montréal, le 27, à 64 ans, Marie Pelouquin, épouse de Napoléon Pelouquin.

RESNAIS. — A l'Hôpital Western, le 28, à 62 ans, Annie Resnais, épouse de feu Richard James Resnais.

ROBILLARD. — A Sherbrooke, le 27, à 56 ans, le Révérend le Soeur Robillard, née Rosalba Robillard.

ROCHON. — A Montréal, le 29, à 23 ans, Jean Rochon, fils de Théophile Rochon et d'Anna Blouin.

SAINT-ONGE. — A Montréal, le 27, à 30 ans, Jeanne Saint-Onge, fille de feu Amédée Saint-Onge et de feu Wilhelmine Lebeuf.

La Société Coopérative DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances Funéraires
HARBOUR 5555
102, RUE SAINT-CATHERINE 25T

BOURGIE
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE LIMITEE
Entrepreneurs de Pompes Funébres et Assurances
Wilbank 7119
Sympathique Service
2630, Notre-Dame Ouest

Demain: MERCREDI, 31 décembre 1931.

Saint Sylvestre, pape et confesseur

Lever du soleil, 7 h. 42.

Coucher du soleil, 4 h. 28.

Lever de la lune, 1 h.

Coucher de la lune, 3 h. 21.

Pleine lune, le 5, à 7 h. 40 m. du soir.

Dernier quart, le 12, à 3 h. 13 m. du soir.

Nouvelle lune, le 19, à 8 h. 30 m. du soir.

Premier quart, le 27, à 11 h. 5 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

BEAU ET PLUS FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 33.

Même date l'an dernier 35.

Minimum aujourd'hui 23.

Même date l'an dernier 19.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.44. 11 heures a.m. 29.42.

Midi: 29.41.

Chiffres fournis par la Maison M.-R. de

Montréal, 1610 St-Denis, Montréal.

La messe de minuit

LISTE DES EGLISES QUI ONT OBTENU L'AUTORISATION DE CELEBRER UNE MESSE DE MINUIT AU JOUR DE L'AN. — S. G. MGR L'ARCHEVEQUE DONNERA L'INSTRUCTION A LA BASILIQUE ET LA REPETERA A LA GRAND-MESSE DU LENDemain. — PLACES LIBRES.

Les messes de minuit du Jour de l'An seront plus nombreuses que par les années précédentes dans les différentes églises de l'île de Montréal et de tout le diocèse.

A LA BASILIQUE

A la Basilique de Montréal, il y aura à 11 heures mercredi soir une heure d'adoration suivie d'un sermon et d'une messe basse.

Mgr l'archevêque donnera lui-même l'instruction et la répètera à la grand-messe du Jour de l'An.

Il est à noter que toutes les places seront libres à la cérémonie de la nuit.

LES AUTRES PAROISSES

Voici la liste des paroisses qui ont obtenu à l'heure actuelle l'autorisation de Sa Grandeur Mgr Gauthier de célébrer une messe de minuit du Jour de l'An:

St-Jacques, St-Louis de France, Ste-Agnès, St-Enfant Jésus du Mille End, le Sacré-Coeur, St-Pierre, St-Viateur, St-Octave, l'Ascension, St-Denis, Caughnawaga, Holy Cross, Ste-Anne de Montréal, Ste-Elisabeth, St-Michel, St-Jeanne, Notre-Dame de la Défense, Le Christ-Roi, St-Zotique, St-Paul, Holy Family, l'Immaculée-Conception, St-Irénée, Notre-Dame du Perpetuel Secours, Notre-Dame de Lourdes, Le Très Saint de Lachine, Saint-Stanislas, St-Jean de Matha, St-Georges, St-Augustin de Canterbury, St-Joseph, Ste-Gertrude, Notre-Dame des Sept Douleurs de Verdun, St-Christophe de Pont Vieux, Notre-Dame de la Paix, St-Jean-Baptiste, St-Constant de La Prairie, Notre-Dame du Mont Carmel de Montréal, St-François d'Assise de la Pointe-aux-Trembles, St-Nicolas d'Ahuntsic, St-Antoine, Ste-Jeanne d'Arc, Notre-Dame de Grâce, Saint Nom de Jésus de Maisonneuve, Notre-Dame des Neiges, St-Vincent Ferrier, Ste-Gundegone, St-Pierre Claver, église de Charlemaigne.

Comme par les années passées il y aura aussi une messe de minuit à Notre-Dame du Sacrement, rue Mont-Royal. Les Pères du Sacrement ont depuis longtemps l'autorisation, en vertu d'un indult spécial, de célébrer la messe de minuit du Jour de l'An.

En Birmanie

LA REVOLTE SE PROPAGE — EDIFICES PUBLICS DETRUIITS

Londres, 30 (S.P.A.). — Un communiqué officiel du secrétariat de l'Inde déclare aujourd'hui que la révolte en Birmanie qui a commencé le 22 décembre par l'attaque de plusieurs centaines d'insurgés contre deux villages se propage. On détruit les édifices publics. Le gouvernement n'est pas encore rendu maître de la situation et les causes de la rébellion demeurent obscures.

* * *

Rangoon, Birmanie, 30 (S.P.A.). — Shwekyon, en français le "Corbeau doré", serait, au témoignage de quelques rebelles faits prisonniers dans la région de Tharawaddy, à 80 milles au nord d'ici, le chef mystérieux qui a dirigé leurs opérations ou plutôt leurs déprédations. Son but serait de se faire reconnaître comme roi de Birmanie.

Réélu chef du parti libéral albertain

Calgary, Alberta, 30 (S.P.C.). — M. George W. Webster, député provincial de Calgary, a été réélu chef du parti libéral pour la prochaine session à la Législature au cours d'un caucus des députés libéraux tenu hier. On a adopté une résolution condamnant la hausse du tarif effectuée par le gouvernement Bennett, en déclarant que cette hausse avait contribué à faire monter le coût de la vie, surtout dans l'Ouest. Une autre résolution déplore la situation où se trouvent les fermiers de l'ouest et favorise la coopération pour l'écoulement des produits, mais sans aucune intervention de la part du gouvernement.

Expropriations homologuées

M. le juge Coderre a homologué ce matin les décisions de la Commission des services publics de Québec dans les expropriations suivantes: resubdivision des lots sur le boulevard Saint-Joseph, entre les rues Papineau et Fullum; ouverture d'une rue au nord de la rue La Fontaine, entre les rues Sicaud et Aird; terrain de jeux dans le quartier Saint-Henri; élargissement de la rue des Carrières à l'angle sud-ouest de la rue Papineau; expropriation pour les approches du pont Legault, du côté de Montréal (rues Lachapelle et Reed); prolongement de la rue Alexandra jusqu'à la rue Grand; ouverture de la rue Dufour, entre les rues Saint-Gérard et Châteaubriand; expropriation pour l'élargissement de l'avenue Jean-Talon, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Querbec.

Les droits du piéton

LE PRESIDENT DE LA COUR SUPERIEURE FAIT DES REMARQUES INTERESSANTES

M. le juge Greenshields, juge en chef de la Cour supérieure, a rendu jugement ce matin dans la cause de Nish Yasdan contre C. H. Burton et al. Le demandeur réclamait \$13,000 pour son fils de cinq ans et demi qui fut frappé par l'automobile du défendeur le 8 mars 1928, rue Shearer; l'enfant a subi une incapacité permanente de 15% du fait qu'il n'entendait plus de son oreille droite.

Le juge a accordé \$1,000 de dommages, et dans son jugement il a donné des précisions intéressantes sur les droits des piétons. Avec le développement moderne, les tramways, les automobiles, dit le juge, la situation est devenue si dangereuse pour les piétons qu'ils ont pris l'habitude de courir en traversant les rues comme des renards ou des chevreuils poursuivis par le chasseur.

D'autre part, les agents de circulation se préoccupent généralement très peu du sort des piétons. Ce sont probablement ces faits qui ont porté les conducteurs d'automobiles à croire qu'ils sont maîtres de la rue; mais continue le juge, le conducteur d'automobile n'a dans la rue aucun droit supérieur à celui du piéton, et nos tribunaux continueront à appliquer cette théorie.

A la mairie de Chicago

Chicago, 30 (S.P.A.). — William Hale Thompson, le maire cow-boy de Chicago, aura trois adversaires aujourd'hui qui est le jour de la mise en nomination républicaine maintenant que M. Arthur R. Albert, le plus jeune membre du conseil municipal, a posé sa candidature. Albert, qui a toujours combattu l'administration de Big Bill Thompson, a posé sa candidature parce que les chefs républicains opposés à Thompson n'ont pu venir à une entente sur le choix d'un candidat lors d'un caucus tenu hier.

L'anniversaire du concile d'Ephèse

Cité Vaticane, 30 (S.P.A.). — Le Souverain Pontife a confié au cardinal Sincero, secrétaire de la Congrégation des Eglises orientales, l'organisation de la commémoration, à Rome, du quinzième centenaire du concile d'Ephèse.

On sait que le concile d'Ephèse, le troisième oecuménique, a proclamé, pour mettre fin à l'hérésie du patriarche Nestorius, l'unité de personne et la qualité de nature de Jésus-Christ et la maternité divine de la Vierge.

Pour avoir opéré un alambic

Joe Masovitch s'est avoué coupable, ce matin, devant le juge Marin, à l'accusation d'avoir été trouvé en possession d'un alambic et de plusieurs milliers de gallons de boissons, de fabrication illicite sur la rue Saint-Paul ouest. Le juge l'a condamné à \$200 d'amende et aux frais ou à six mois d'emprisonnement. Harry Mallory s'est avoué coupable de la même offense; le juge rendra sa sentence cet après-midi.

Paul Walsh, Nicolas Yacovone et Harry Cohen ont protesté de leur innocence. Le juge Marin a fixé leur cautionnement à \$3,000 chacun et leur procès au 9 janvier.

La requête de Maddock

M. le juge Coderre a accordé ce matin aux intimés dans la requête pour mandamus de M. A. E. Maddock contre la Cour des Sessions de la Paix et les six juges de cette cour, la permission de produire leur plaidoyer en réponse à la motion de forclusion du requérant. Le juge a accordé au requérant cinq jours pour répondre par écrit.

Les souhaits du lieutenant-gouverneur

Québec, 30 (D. N. C.). — Voici les souhaits que formule S. E. le lieutenant-gouverneur à l'occasion du Nouvel An:

"Au début de 1931, il me fait plaisir de présenter aux citoyens de cette province mes souhaits les meilleurs.

"Je suis convaincu que, restant fidèle à son esprit traditionnel d'initiative et d'économie, notre population aura, grâce à Dieu, au cours de la nouvelle année, la large part de bonheur et de prospérité qu'elle mérite."

Le nouveau pavillon universitaire à Québec

Québec, 30 (D. N. C.). — L'Université Laval vient d'accorder les contrats pour le nouveau pavillon qui abritera l'école de Droit, l'école Normale Supérieure et l'Institut biologique, au coin des rues Hébert et Sainte-Famille. Ce sera un édifice d'environ \$300,000. Les travaux de démolition des maisons qui se trouvent sur l'emplacement du futur pavillon commenceront sans retard.

Six mois de prison pour Art. Langlois

Arthur Langlois a été condamné à six mois de prison pour le juge Monet, ce matin, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir tenté de cambrioler un magasin et d'avoir été trouvé en possession d'instruments de cambrioleur.

"Je m'en vais", dit Joffre

LE VIEUX MARECHAL DE FRANCE, APRES QUELQUES HEURES DE COMA, A REPRIS CONSCIENCE, CE MATIN

Paris, 30 (S.P.A.). — La mort du maréchal Joffre est imminente, d'après les médecins. Le malade toutefois est sorti du coma et a repris connaissance ce matin. Mais les médecins font observer qu'ils n'empêchent la paralysie artérielle qu'au moyen d'injections.

A un vieux compagnon d'armes, le général Gouraud, qui lui rappelle Tombouctou, le maréchal a répondu: "Je m'en vais".

La maladie du maréchal s'est déclarée en juillet dernier. Les médecins ont dès lors diagnostiqué une artérite. En novembre, la gangrène



LE MARECHAL JOFFRE — On attend sa mort d'une heure à l'autre.

se manifestait dans la jambe gauche. Le mal ayant soudain empiré le 19 décembre, le malade fut transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Jean de Dieu et le soir du même jour, les médecins devaient amputer, à mi-cuisse, la jambe gangrénée. Le maréchal refusa de se laisser endormir pour l'amputation, disant aux médecins qu'il désirait voir ce qu'ils allaient lui faire. Ceux-ci appliquèrent simplement un anesthésique local et le maréchal regarda calmement l'opération. Dix minutes plus tard, il recevait le général Lissaly, son chef d'état-major.

Pendant l'agonie de l'illustre guerrier le gouvernement annonçait que le maréchal Joffre était nommé de nouveau membre du conseil de guerre suprême.

M. Robertson n'a rien à déclarer

Ottawa, 30 (D. N. C.). — Le sénateur Gideon Robertson, ministre du travail, a répondu ce matin qu'il n'avait rien à déclarer en réponse à la nouvelle déclaration faite par M. L.-A. Taschereau à la Rivière-du-Loup hier soir. Le ministre du travail a fait remarquer que sa propre déclaration d'hier est finale et qu'elle explique très bien la politique du gouvernement fédéral au sujet des octrois aux provinces et aux municipalités. En la matière, la province de Québec est tarifiée sur le même pied que les autres provinces du Canada.

Les pompiers fouillent les décombres

POUR TROUVER LES CADAVRES DES VICTIMES DE L'HOTEL QUEEN, A COCHRANE

Cochrane, Ontario, 30 (S.P.C.). — Les pompiers se sont mis à l'oeuvre dès les premières heures du jour ce matin pour fouiller dans les décombres de l'hôtel Queen, détruit de bonne heure hier matin par un incendie qui a peut-être coûté la vie à dix personnes. Bien que la température soit descendue jusqu'à 5 au-dessous de zéro au cours de la nuit dernière, les cendres sont encore chaudes et les pompiers sont retardés dans leur travail par la fumée et la vapeur qui se dégage à cause du froid.

On n'a pas recouvert de débris humains depuis hier après-midi alors que l'on retrouvait deux cadavres et des membres de deux autres. Le chef Caswell a déclaré que les pompiers auraient terminé leur travail ce soir. Il est persuadé qu'il est des cadavres que l'on ne retrouvera jamais car certaines parties de l'édifice étaient de véritables four crématoires. On a retrouvé quelques vêtements et l'on espère qu'ils fourniront des indications qui permettront de dresser la liste des victimes.

Mort accidentelle

Maniwaki, 30 (S. P. C.). — Le coroner du district déclare accidentelle la mort de Théodore Guérin, un enfant de quatre ans, qui s'est empoisonné en absorbant de la strychnine.

Lord Willingdon quittera Ottawa le 14

Ottawa, 30 (D.N.C.). — S. E. le gouverneur général Lord Willingdon et la vicomtesse Willingdon quitteront la capitale le 14 janvier prochain à midi et quart, par train spécial. Ils s'embarqueront à St-Jean, Nouveau-Brunswick, le 16 janvier. En route cependant, ils feront un bref arrêt à Québec. Ce sera leur dernière visite à la vieille capitale.

La dernière fonction officielle que remplira Son Excellence sera sa réception au Sénat au jour de l'An.

Le gouverneur général et la vicomtesse Willingdon seront accompagnés du capitaine et de Mme E.-C. McVieille, du colonel Fuller et du capitaine Stratfield.

Les obsèques de lord Melchett

Londres, 30 (S.P.A.). — Les funérailles de lord Melchett ont eu lieu ce matin. Le service a été célébré suivant la religion juédique. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Pancrace.

Parmi ceux qui étaient présents, il y avait les ambassadeurs de France, de Pologne, d'Autriche et de Grèce, le maharajah de Brudwan, lord Dawson de Penn, sir George Davies, représentant M. Lloyd George, chef politique de lord Melchett avant que celui-ci devint conservateur.

L'Australie restreint l'immigration

Canberra, Australie, 30 (S.P.A.). — Le gouvernement a décidé aujourd'hui de restreindre l'immigration tant que l'état des affaires au pays ne sera pas amélioré. Le gouvernement désire coopérer avec tous les pays intéressés, aussi a-t-il averti les compagnies de transport qu'il n'est pas désirable qu'elles facilitent le voyage aux immigrants qui veulent se rendre en Australie. A l'exception des immigrants britanniques, seront seuls admis les immigrants qui ont déjà en leur possession des permis d'entrée délivrés par le gouvernement. Cette décision n'affecte pas les touristes et les hommes d'affaires.

Deux Anglais éminents décédés

York, Angleterre, 30 (S.P.C.). — Deux des hommes les plus en vue du Yorkshire sont morts au cours de la nuit dernière. Sir Harold Reckitt était à la tête d'une grande fabrique d'empois de Hull et avait siégé aux Communes avec les libéraux de 1895 à 1906; il était âgé de 62 ans. Sir Charles Wilson, qui était âgé de 71 ans, avait pris une part active aux affaires municipales de Leeds; il était conservateur en politique et représentait Leeds-centre aux Communes de 1923 à 1929.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 30 (S.P.C.). — Voici les prévisions atmosphériques pour ce soir et demain:

Bassins de l'Ontario et du haut Saint-Laurent: beau et un peu plus froid ce soir et demain.

Grands Lacs inférieurs et baie George: ce soir, modérément froid et chute de neige à certains endroits; mercredi, légère élévation de la température.

Bassin du Saint-Laurent inférieur: ce soir, neige; mercredi, vent ouest, beau et un peu plus froid.

Golfe et rive nord: vent fraîchissant, légère chute de neige, ce soir et mercredi.

Provinces maritimes: vent fraîchissant, nuageux, ce soir et demain.

Lac Supérieur: vent sud-ouest puis ouest, un peu plus doux, ce soir et demain.

Manitoba, Saskatchewan et Alberta: beau et un peu plus froid, ce soir et mercredi.

Les vœux du cardinal Rouleau

Québec, 30 (D.N.C.). — S. E. le Cardinal Rouleau, qui est présentement à Fall River, a fait parvenir ce matin à S. G. Mgr Omer Plante, son auxiliaire à Québec, le message télégraphique qui suit, à l'occasion de la Nouvelle Année:

Mgr Plante,

Archevêché Québec,

"Veuillez agréer par vous-même, le personnel de l'archevêché, le Clergé, les Communautés, les fidèles, spécialement les pauvres et les malades, mes vœux ardents pour une année remplie chez tous d'amour divin et comblée des faveurs du ciel. Daigne le Seigneur bénir toutes nos oeuvres diocésaines. Au revoir, à bientôt.

(signé) Cardinal Rouleau.

Une statue miraculeuse

Tulyehuelco, Mexique, 30 (S.P.A.). — Les habitants des villages de Pueblos, de San Javier et de San Antonio Atlinco se disputent la possession d'une statue de l'Enfant Jésus qu'on dit miraculeuse. Attendant les villageois de San Antonio à coups de pierres, pendant une procession, ceux de San Javier se sont emparés de la statue. Des arbitres ont empêché les habitants de San Antonio de chercher à reprendre par la violence la statue dérobée. Présentement des délégués de chaque village cherchent à conclure une entente.

A l'hôtel de ville

LES ECHEVINS SIEGERONT CET APRES-MIDI — DIVERSES REQUETES — LE CONTRAT DES TRAVAUX DE CHOMAGE — LE BUDGET DE 1931 — UN EMPRUNT DE \$3,500,000

Le conseil municipal tiendra une assemblée cet après-midi.

Diverses requêtes sont devant le conseil. Le conseil des Métiers et du Travail a envoyé une résolution pour protester contre le projet de règlement contre les bruits nocturnes. Le conseil demande à la ville de payer certains employés municipaux à raison de 85 cents de l'heure, au lieu de 55 cents, prix actuel.

Un jury de la cour du coroner demande à la ville de ne pas laisser les enfants jouer dans la rue, afin d'éviter des accidents.

Le Cercle des Bienheureux Martyrs Canadiens envoie une protestation contre les voix du C. N. R. de Val-Royal à Longue-Pointe.

La Commission des tramways avertit le public que la nuit du jour de l'An, les taxis seront les mêmes que durant le jour, à partir de minuit.

Le comité exécutif attend le contrat des travaux de chômage qui a été envoyé, hier, par Ottawa. Un projet de règlement a été préparé à l'avance et si le contrat n'arrive pas à temps pour cet après-midi, la séance sera probablement ajournée à demain.

Le conseil adoptera cet après-midi le budget pour l'année 1931, soit une somme de \$38,500,000.

Le comité exécutif fera adopter un règlement d'emprunt pour \$3,500,000 pour travaux en vertu de la loi du chômage.

Le comité recommande d'élargir la rue Jean Talon, à 80 pieds, de Québec à McEachran. Un autre rapport stipule l'enlèvement des fils électriques aériens rue Saint-Denis, de Craig à Bellechasse.

Le comité fera voter \$50,000 à la St-Vincent-de-Paul, le Montreal Council of Social Agencies, et la Jewish Federation.

Le procès Davis-Shaughnessy

M. le juge Coderre a continué au 7 janvier ce matin une motion des demandeurs dans la cause du Royal Trust Company et al., ex-qual, contre lord Shaughnessy et al., ex-qual, pour assigner lady Henriette Meyer Davis, comme mise-en-cause.

Les requérants alléguent que les défendeurs prétendent que la nomination des demandeurs comme fiduciaires est nulle; que la fiduciaire est en faveur de lady Henriette Meyer Davis et de ses enfants à naître; que les demandeurs ont intérêt à ce que les jugements à être rendus en cette cause soient chose jugée contre lady Henriette Meyer Davis.

Le juge a accordé aux défendeurs deux jours pour contester par écrit, et l'audition a été fixée au 7 janvier.

A la Chambre de commerce de Québec

Québec, 30 (D.N.C.). — M. A.-G. Penney, rédacteur en chef au Chronicle Telegraph, a été réélu hier président de la Chambre de Commerce locale pour un deuxième terme.

M. Victor Châteauevert a été élu premier vice-président et le major Watson, deuxième vice-président.

La révolution en Birmanie

Rangoon, Birmanie, 30 (S. P. A.). — D'après une information encore incomplète, les rebelles de la forêt de Tharawaddy résistent aux troupes britanniques avec l'énergie du désespoir. Leurs morts se chiffrent à plus de 50, de même que leurs blessés. On ne connaît pas les pertes des troupes britanniques.

Feu M. Alex. Dionne

Québec, 30. — M. Alex. Dionne, beau-frère de M. L.-A. Taschereau, est décédé aujourd'hui.

Le départ de M. Moloney

LE MINISTRE AUSTRALIEN DES MARCHES ABREGE SON SEJOUR AU CANADA POUR ASSISTER AUX REUNIONS DE SON PARTI — CONVERSATIONS AVEC M. STEVENS

Sydney, Australie, 30 (S.P.C. et Reuter). — D'après le correspondant du "Sydney Sun", M. Parker Moloney, ministre des marchés, abrégant son séjour au Canada, reviendra promptement dans son pays pour assister aux réunions que tiendra son parti avant l'ouverture de la session parlementaire. Cette session sera vraisemblablement une des plus importantes dans les annales du parti travailliste. Le premier ministre Scullin arrivera à Canberra dans moins de deux semaines. M. Scullin et ses partisans auront à faire face à une offensive de l'extrême gauche travailliste. On croit que les dissidents exigeront un remaniement du cabinet.

Ottawa, 30 (D.N.C.). — M. Parker Moloney est en conférence aujourd'hui avec M. H. H. Stevens, ministre du Commerce. M. Stevens est arrivé de Vancouver ce matin même et le représentant du gouvernement australien est entré en conférence avec lui cet après-midi.

A onze heures les ministres du cabinet se réunissent et après l'assemblée, M. Moloney poursuivra ses entrevues avec les ministres fédéraux. Jusque-là rien d'officiel ni de compréhensif n'a été déclaré au sujet de notre future entente commerciale avec l'Australie.

Vingt coups de fouet et treize ans de prison

Le juge Lacroix a entendu ce matin le procès de Georges Gratton, Paul Robert, André Bédard et Wellie Racine. Les quatre accusés d'avoir commis un vol avec violence chez Fournier, rue Saint-Laurent, et d'avoir causé des blessures graves à M. L.-A. Charron, un vieil employé de cet établissement.

Les quatre accusés avaient fait des déclarations par écrit, admettant la part respective qu'ils avaient prise à ce vol avec violence. C'est Gratton qui a frappé M. Charron, lui causant des blessures graves. Bédard l'accompagnait et Robert se tenait dehors en compagnie de Racine, qui n'entra que le coup fait pour prendre l'argent dans la caisse.

Les détectives ont trouvé tout un arsenal à la chambre de Robert. Il y avait un revolver de fort calibre, une boîte de balles, une gascette, un marteau et plusieurs paquets de cigarettes provenant de vols antérieurs.

Wellie Racine et André Bédard ont témoigné. Racine a dit qu'il n'avait pas frappé M. Charron et qu'il n'avait pris que l'argent. Bédard a déclaré qu'il était dans la misère après s'être fait voler son argent et un habit qu'il avait et que sur les conseils d'un ami d'occasion il avait décidé de voler. Il n'a pas frappé M. Charron. C'est Georges Gratton qui l'a blessé.

Le juge a déclaré les quatre accusés coupables et il a condamné Georges Gratton à 13 ans de pénitencier et à 20 coups de fouet en deux séries de dix coups.

Il prononcera sa sentence contre les trois autres accusés le 8 janvier prochain.

Réceptions contremandées

Québec, 30 (D.N.C.). — Les réceptions du clergé et des fidèles à l'archevêché, à l'occasion du nouvel An ont été contremandées cette année, en raison de l'absence de S. E. le cardinal Rouleau.

Vachon quitte Roberval

D'après une communication téléphonique à la Canadian Press, l'aviateur Irénée Vachon a quitté Roberval ce matin, pour chercher les cadavres des aviateurs Bill Cannon et Léonce Lizotte, qui gisent près du lac du Coteau et du lac Chibougamau, depuis une quinzaine de mois.

Le R. P. Louis Geoffrion, C.S.C.

IL FETE AUJOURD'HUI LE 65EME ANNIVERSAIRE DE SON ORDINATION SACERDOTALE. — MALGRE SES 92 ANS, IL A PU DIRE LA MESSE CE MATIN. — BANQUET AU COLLEGE NOTRE-DAME.

Les religieux de Ste-Croix fêtent aujourd'hui le R. P. Joseph-Pierre Louis Geoffrion, qui célèbre ce jour même le 65ème anniversaire de son ordination sacerdotale. Le Père Geoffrion a pu dire lui-même ce matin à 9 heures la messe au Collège Notre-Dame, malgré ses 92 ans, et son neveu, le Père Louis Guertin, C.S.C., a prononcé le sermon de circonstance. A midi il y avait banquet intime auquel assistaient Sa Grandeur Mgr E.-A. Deschamps, les RR. PP. Alfred Charron, provincial; P. Cousineau, supérieur du Collège St-Laurent; P. Clément, recteur de l'Oratoire St-Joseph; le Père D'Orsonnes, supérieur du Collège Jean-le-Breboeuf, M. le curé Chartier, de St-Edouard et autres.

BIOGRAPHIE

Le Père Geoffrion est né à Varrennes, comté de Verchères, le 23 novembre 1838, de Pierre Geoffrion et de Thérèse Brodeur, entra chez les Pères de Ste-Croix; fut ordonné prêtre à Montréal en décembre 1865. Il occupa successivement les postes suivants: Préfet des Etudes au Collège St-Laurent; préfet et ensuite supérieur au Collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges. Il était en plus

Marguerite Bourgeoys

La conférence de M. l'abbé Bouhier, P. S. S., à la Pointe-Saint-Charles

On lira avec intérêt le texte de la conférence donnée ces jours derniers par M. l'abbé Louis Bouhier, P. S. S., curé de Notre-Dame, devant la section Saint-Charles de la Société Saint-Jean-Baptiste, sur Marguerite Bourgeoys.

"Parmi les noms glorieux que nous trouvons aux premières pages de nos annales, il en est un qui brille d'un éclat particulier, c'est le nom de celle qu'on a appelée très justement "la Mère de la colonie", Marguerite Bourgeoys.

Vous professez pour elle, vous, paroissiens de Saint-Charles, un culte spécial parce que cette partie de la ville que vous habitez est remplie de son souvenir. Elle l'a habitée elle-même; elle y a construit une maison qui existe encore et que les Soeurs de la Congrégation conservent comme une relique précieuse. Tout près de cette maison vénérable, vous avez créé un beau parc, ornement du quartier, et vous l'avez appelé le "Parc Marguerite Bourgeoys".

Je voudrais esquisser devant vous l'attachante figure de cette noble et admirable femme.

Premières années

Marguerite Bourgeoys est née à Troyes, vieille capitale de la Champagne, un vendredi saint, 17 avril 1620. Elle fut baptisée le même jour à l'église Saint-Jean. C'est dans cette église que, deux siècles plus tôt, en 1420, avait été signé le fameux traité de Troyes, qui livrait la France à l'Angleterre, mais dont la honte avait été lavée quelques années après par Jeanne d'Arc. Et Jeanne fut marraine d'une petite Troyenne la même où Marguerite Bourgeoys devait être baptisée deux cents ans plus tard.

Ses parents, Abraham Bourgeoys et Guillemette Garnier, étaient des chrétiens fervents. Dès l'âge le plus tendre, Marguerite Bourgeoys montra les plus heureuses dispositions. Elle était douée d'un naturel aimable. Sa précoce intelligence et sa bonté lui donnèrent sur ses petites compagnes un ascendant extraordinaire. Elle avait dix ans à peine et déjà — indice de sa future vocation — elle aimait à les réunir pour les faire travailler et les faire prier.

Elle n'avait que douze ans lorsqu'elle perdit sa mère. Cependant le père n'hésita pas à lui confier la conduite de la maison et l'éducation des deux autres enfants plus jeunes, un frère et une sœur. La fillette fut à la hauteur de ses nouveaux devoirs de petite maman et de petite maîtresse de maison.

Un jour, — c'était le premier dimanche d'octobre 1640, elle avait 20 ans, — elle suivait la procession du Rosaire, quand, passant devant l'abbaye des Nonnains, et levant les yeux sur la statue de la sainte Vierge qui ornait le portail, elle vit cette statue s'animer et Marie, d'une beauté ravissante, arrêter sur elle son doux regard chargé de tendresse. Aussitôt elle se sentit l'âme transportée et inondée d'une lumière surnaturelle. "Je me trouvais touchée et si changée, dit-elle dans ses Mémoires, que je ne me reconnaissais plus". Jésus aussi lui apparut, le jour de l'Assomption 1650, dans les rayons de l'ostensoir, sous la gracieuse figure d'un enfant.

Son cœur dès lors est embrasé de l'amour divin. Elle n'aspire qu'à se donner à Dieu. Son âme ardente rêve de la vie et des austérités du cloître.

Sur le conseil de son directeur, elle fait des démarches pour entrer au Carmel; elle n'est pas acceptée. Elle va frapper à la porte des Clarisses; elle n'a pas plus de succès. Dieu la réservait pour une mission

quelle émotion sacrée elle contemplait cette terre nouvelle, avec sa forêt sauvage, au feuillage d'automne éclatant et doré, qui abritait le frère berceau, si souvent ensanglanté déjà, de Montréal.

Sa joie avait été grande de trouver une compagne et une sœur en Jeanne Mance, la vaillante ouvrière de la première heure, qui était allée à Québec au-devant de Maisonneuve. L'amitié la plus étroite unira toujours les deux héroïnes que l'histoire a appelées les deux anges de Ville-Marie.

Un des premiers soins de Marguerite Bourgeoys fut de relever au sommet du mont Royal la croix que Maisonneuve y avait érigée en 1643, et que les Iroquois avaient abattue en son absence.

Puis la généreuse femme se met au service de tous, prodigue de son dévouement. Elle est comme une véritable mère pour tous les colons. Elle blanchit leur linge, raccommode leurs vêtements, s'ingénie à soulager leurs souffrances, à subvenir à tous leurs besoins. Elle s'attendrissait surtout sur les pauvres soldats qui étaient de garde, le long du fleuve, par de rigoureuses nuits d'hiver, pour protéger les habitations menacées. Elle se dépouillait de tout pour eux; comme Jeanne d'Arc, elle donna jusqu'à son lit.

Aussi tous l'entouraient d'affection et de vénération. Le gouverneur lui avait donné toute sa confiance. Il trouvait auprès d'elle sage conseil dans ses difficultés, réconfort aux heures d'abattement et de tristesse. Il lui faisait part de ses projets, de ses craintes, de ses rêves.

La première école

Mais Marguerite Bourgeoys était venue pour instruire les enfants. La première qui reçut ses soins fut la petite Jeanne Loysel, âgée de quatre ans. Après l'arrivée des Sulpiciens qui avaient amené quelques familles, elle ouvrit sa première école. Oh! elle fut modeste cette première école de Montréal! C'était une étable de pierre, "de 36 pieds de long et de 18 de large, qui avait servi de colombier et de loge pour les bêtes à cornes. Et y avait un grenier au-dessus, où il fallait monter par une échelle, par dehors, pour y coucher". Marguerite Bourgeoys y entra le jour de la Sainte-Catherine, 25 novembre 1657.

C'est là, dans une étable, qui rappelle celle de Bethléem, que l'illustre fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame commença l'œuvre admirable que nous connaissons. Toutes les petites filles de la colonie passèrent par ses mains; elles furent l'objet de sa maternelle tendresse, de ses soins intelligents et dévoués; elles subirent sa douce et sainte influence.

La grande éducatrice aimait ardemment ces petites âmes d'enfants. Elle leur apprenait la lecture, l'écriture, les premiers éléments des connaissances humaines; surtout elle leur inspirait, par ses leçons et par les exemples de sa rayonnante vertu, l'amour du bon Dieu, la dévotion à la sainte Vierge et le goût du travail; elle leur inculquait des habitudes de politesse, de douceur, de bonté; elle les préparait aux futurs devoirs du foyer, car en formant ainsi leurs esprits et leurs cœurs, elle songeait à l'avenir. "Son but, dit l'historien Charlevoix, était de préparer de bonnes familles chrétiennes, et par là une société vraiment chrétienne, et finalement un grand pays chrétien."

Son esprit de pauvreté

Bientôt elle sentit qu'elle ne pourrait suffire seule à la tâche. Elle retourna en France pour y chercher des compagnes d'héroïsme. Elle ne leur cacha pas les souffrances et les privations qu'elles auraient à endurer; elle ne pouvait leur assurer, disait-elle, "que du pain et du potage". Trois jeunes filles répondirent à son appel: sœur Châtel, sœur Crolo et sœur Raisin. Monsieur Raisin vint lui remettre mille francs pour sa fille; elle ne les ac-

cepta pas. Un peu plus tard, un membre de la Compagnie de Montréal lui offrit une somme considérable pour assurer un revenu à sa fondation; elle refusa absolument. Elle ne veut fonder son œuvre que sur Dieu; elle veut laisser en héritage à ses filles un trésor plus précieux que toutes les richesses: "son esprit de pauvreté et sa prodigieuse charité". Certes, elle savait par expérience quelles privations et quelles souffrances entraînaient la pauvreté; mais elle était une passionnée de la croix, et elle voulait imiter en tout son Maître adoré, Jésus pauvre et souffrant.

Cependant l'étable donnée par Maisonneuve n'avait pas tardé à devenir insuffisante. On l'avait remplacée par une maison très humble aussi, mais plus vaste. Marguerite Bourgeoys et ses compagnes réalisaient de zèle et d'ardeur dans leur dure et sublime tâche. Elles instruisaient les enfants gratuitement. Elles devaient subsister au travail de leurs mains. Aussi, dit l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, sœur Morin, "elles travaillaient nuit et jour, à coudre, à tisser, pour habiller les femmes et pour vêtir les pauvres, tout en faisant les écoles; elles se contentaient de la nourriture la plus grossière, d'une paillasse avec de simples couvertures, sans draps, tout cela afin de pouvoir assister les nécessiteux. Elles se privaient de tout pour soulager le prochain dans ses besoins".

Dieu avait sans doute pour agréable cet esprit de pauvreté et de charité, car plusieurs fois il opéra des merveilles pour procurer à ces pauvres sœurs les choses nécessaires à leur subsistance. Un jour, il ne restait plus qu'un minot de farine; cet unique minot donna une grande quantité de pain. On n'avait presque plus de blé au grenier; ce peu de blé se multiplia aussi longtemps que cela fut nécessaire. Une barrique de vin, "déjà levée sur le fond" et presque vide, suffit pendant trois mois aux besoins de la maison et aux malades de l'hôpital.

En 1667, les habitants de Ville-Marie, sur le conseil de l'intendant Talon, adressèrent au roi une requête demandant que la Congrégation de Notre-Dame fût autorisée par lettres patentes à fonder des écoles, cédant à leurs vœux, repassa en France, n'ayant pas même dix sous dans sa poche. A la demande de Colbert, Louis XIV accorda les lettres patentes les plus élogieuses; et le ministre les fit enregistrer au Parlement de Paris.

Cependant, à Québec, l'autorité épiscopale hésitait à approuver l'Institut de Sœur Bourgeoys. Jusque-là, les congrégations cloîtrées seules s'adonnaient aux œuvres d'enseignement. Marguerite Bourgeoys avait compris qu'il fallait autre chose dans la Nouvelle-France: il fallait des religieuses qui pussent voyager, à l'exemple de la sainte Vierge dans le mystère de la Visitation, et aller, partout où cela était nécessaire, instruire les enfants pauvres.

A mesure que le pays se développait, des que s'ouvrait une paroisse nouvelle, elle y allait ou elle y envoyait ses filles. "Pensez, mes chères sœurs, leur disait-elle, que vous allez recueillir les gouttes du sang de Jésus-Christ qui se perdent."

C'est ainsi qu'elle fonde des missions, non seulement dans la région de Montréal, à Lachine, à la Pointe-aux-Trembles, à Boucherville, mais à Québec, à l'île d'Orléans, à Champlain, à Château-Richer. Et toutes sont marquées du sceau de la pauvreté. C'est le dénuement partout. Quand Sœur Anne et Sœur Barbier partirent à pied pour fonder une école à l'île d'Orléans, elles n'emportèrent pour tout bagage qu'un petit paquet de linge et une couverture.

Dès les premières années, elle avait ouvert un pensionnat pour les élèves plus fortunées. Elle recueillait également les petites filles sauvages, et elle établit pour elles une école au fort de la Montagne. L'éducation de ces pauvres enfants des bois était particulièrement difficile; cependant elle les transforma si bien que deux d'entre elles devinrent d'excellentes sœurs de la Congrégation, remarquables par leurs vertus.

"Sans autre ressource que son courage et sa confiance en Dieu, dit Charlevoix, Marguerite Bourgeoys entreprit de procurer à toutes les jeunes personnes, quel que pauvres et abandonnées qu'elles fussent, une éducation qui n'ont point, dans les royaumes les plus policés, beaucoup de filles même de condition". Et l'intendant de Meules écrivait à Colbert: "Vous ne sauriez croire combien les Filles de la Congrégation font de bien au Canada. Elles instruisent toutes les jeunes filles dans la dernière perfection".

Mais Marguerite Bourgeoys ne s'occupait pas seulement des écoles. Elle avait pris à sa charge, — et Dieu sait de quel maternel dévouement elle les entourait, — les "filles du roi". On appelait ainsi les orphelins que le roi avait fait élever et qu'on envoyait de France pour s'établir dans la colonie. A chacun de ses voyages, on lui en confia un bon nombre. Celles que les bateaux amenaient ensuite, elle va "les quérir au bord de l'eau", elle les accueille avec sa délicate et souriante bonté; elle les loge, les nourrit, les instruit, les prépare à la rude vie qui les attend, voyant à tous les besoins jusqu'à leur mariage, avec une tendre et infatigable sollicitude. Même après leur mariage, elle les suit dans leurs modestes ménages; elle continue à les former à ces humbles vertus qui font les femmes fortes. Car il en fallait, du courage, dans ces temps héroïques!

Ses épreuves et son courage

Les épreuves ne lui manquèrent pas. En 1683, par une froide nuit de décembre, un incendie réduisit en cendres sa maison de la Congrégation, anéantissant tout ce qu'elle possédait. Deux de ses religieuses périrent dans les flammes; l'une d'elles, Sœur Marguerite Sommeiller, était sa nièce.

Monseigneur de Laval, jugeant que la Congrégation ne pourrait se relever de cette catastrophe, proposa à Marguerite de l'agréer avec les Ursulines de Québec. La courageuse femme refusa respectueusement au prétexte que les règles d'une communauté cloîtrée étaient in-

compatibles avec la mission qu'elle croyait avoir reçue de Dieu. Du reste, elle comptait sur la protection de Marie. L'évêque n'insista pas; et elle se remit à construire, ayant pour toute fortune quarante sous!

C'est ainsi qu'elle avait entrepris la construction de Notre-Dame de Bonsecours. Dès le commencement, elle avait rêvé, d'ériger un sanctuaire en l'honneur de Marie, dont elle aimait à répandre la dévotion. Elle avait rempli les âmes des colons d'un saint enthousiasme. Elle-même, chaque soir, après la classe, se rendait avec ses sœurs au chœur, et l'on voyait ces femmes délicates servir les maçons et travailler de leurs mains à l'érection du temple.

Marguerite devait bientôt donner une autre preuve de son héroïque courage, en même temps que de son obéissance à l'autorité ecclésiastique. Mgr de Saint-Valier songeait à fonder un hôpital général. Au mois de mars 1689, il écrivit à Sœur Bourgeoys, lui demandant de se rendre à Québec pour en conférer avec lui. Elle avait alors 69 ans. Sans hésiter, elle se met en route, à pied, de Montréal à Québec, à travers les bois pleins de neige, endurant des fatigues inouïes, parfois obligée de se traîner à genoux sur la glace.

L'évêque voulait lui confier l'établissement de l'hôpital général. Simplement, la généreuse femme accepta, et se mit à l'œuvre avec un zèle admirable et touchant. Cependant, au bout de trois ans, les Soeurs de la Congrégation furent déchargées de ce soin et purent se livrer uniquement à l'instruction et à l'éducation des enfants.

beauté et s'illumina d'un éclat tout céleste.

Le deuil fut universel dans la colonie; et il y eut à ses funérailles un concours de peuple extraordinaire. Un prêtre écrivait ce jour-là même à l'un de ses amis: "Si les saints se canonisaient comme autrui, demain on dirait la messe de sainte Marguerite du Canada".

Hâtons de nos prières et de nos vœux le jour prochain où nous aurons la joie de la voir placée sur les autels à la vénération de l'Unité catholique. Et nous l'invoquerons de toute la ferveur de notre âme: Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, priez pour nous!

Vœux de l'Hôpital du Sacré-Cœur

A l'occasion du Jour de l'An, l'Hôpital du Sacré-Cœur de Cartierville offre à tous ses amis et bienfaiteurs l'hommage de sa reconnaissance et ses vœux de bonne, heureuse et sainte année.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241)



C'EST avec un très vif plaisir que j'adresse à tous mes clients et amis mes plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'ils m'ont témoigné et la confiance qu'ils ont placée en moi, dans le cours de l'année qui est sur le point de finir.

Si, en dépit de mes efforts pour donner satisfaction à tous, j'ai, d'une façon quelconque, créé chez quelconque le sentiment qu'il a eu à souffrir de ma part, je l'invite cordialement à venir à mon bureau et nous réglerons nos différends amicalement, afin que nous puissions commencer la Nouvelle Année dans les meilleurs termes possibles.

Depuis 30 ans, j'ai conduit mon commerce presque exclusivement dans la Cité de Verdun, Ville La Salle et Côte St-Paul, en immeubles et assurances, et depuis 20 années consécutives, j'ai été, grâce à la confiance placée en moi par mes concitoyens, membre du Conseil de Ville de Verdun, et je crois fermement que, durant mes 30 ans en affaires, je n'ai abusé de qui que ce soit.

Si, cependant, je le répète, quelqu'un ne se trouve pas entièrement satisfait, je serai heureux de lui expliquer mes actions et, s'il est dans son droit, je réparerai tout tort que j'aurais pu causer, quoique involontairement.

J'invite aussi toutes personnes auxquelles je puis devoir quelque chose à venir à mon bureau, et nous réglerons notre compte comme nous l'avons toujours fait dans le passé et nous commencerons la nouvelle année satisfaits et heureux tous les deux.

A tous mes clients, mes amis et mes concitoyens, j'offre mes meilleurs vœux.

CASIMIR ALLARD

Quartiers généraux en Immeuble et Assurance
3645, RUE WELLINGTON, VERDUN
Téléphone: YOK 1512



Aux Bermudes
les visiteurs avisés favorisent les **BERMUDA HOTELS ASSOCIATED**

où le service est irréprochable et où vous pouvez loger selon votre préférence particulière... Admirablement situées... Golf, bains de mer, promenades en bateau, tennis... tous les sports en plein air.

Pour plus de détails, s'adresser à n'importe quelle agence de voyages.

La COMPAGNIE des TRAMWAYS de MONTRÉAL

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le Jour de l'An (le 1er janvier 1931).

AVIS

Tarif de nuit— du Jour de l'An

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le Jour de l'An (le 1er janvier 1931).

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le Jour de l'An (le 1er janvier 1931).

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le Jour de l'An (le 1er janvier 1931).

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le Jour de l'An (le 1er janvier 1931).

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le Jour de l'An (le 1er janvier 1931).

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le Jour de l'An (le 1er janvier 1931).

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le Jour de l'An (le 1er janvier 1931).

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le Jour de l'An (le 1er janvier 1931).

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le Jour de l'An (le 1er janvier 1931).

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le Jour de l'An (le 1er janvier 1931).

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le Jour de l'An (le 1er janvier 1931).

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le Jour de l'An (le 1er janvier 1931).

GRANDE IRRADIATION DU C.N.R.



Des milliers d'employés du Chemin de fer National du Canada seront aux écoutes, par tout le pays, le premier janvier prochain, pour entendre les vœux de bonne année exprimés à leur intention par sir Henry Thornton, président du réseau. Cette irradiation marquera aussi le septième anniversaire du service de la radio du Canadian National.

Il est matériellement impossible pour le chef d'une organisation comme celle du Canadian National qui compte environ 100,000 employés, d'établir un contact per-

sonnel avec chacun, mais, grâce à la radio, sir Henry Thornton peut s'adresser directement à tous ses subalternes une fois par année et il le fait avec un plaisir évident. Son discours occupera seulement quelques minutes du programme qui sera irradié de Montréal le premier janvier prochain, de 10.00 à 11.30 p.m., et radiodiffusé par seize postes échelonnés à travers le Canada.

M. W.-D. Robb, vice-président, qui dirige entre autres services celui de la radio, prononcera un discours en français. Les solistes

de la soirée seront Mlle Joan Elwes, célèbre soprano et Henri Pontbriand, ténor. M. le professeur J.-J. Gagnier, de Montréal, dirigera l'orchestre.

Le Canadian National fut le premier chemin de fer au monde à installer la radio dans ses trains et à créer une chaîne de postes émetteurs.

En haut, sir Henry Thornton, au microphone. En bas, de gauche à droite, M. Henri Pontbriand, ténor, M.-J. Gagnier, chef d'orchestre et Mlle Joan Elwes, soprano lyrique.



LE PAGE FÉMININE

LETTE DE FADETTE

Une fin d'année est toujours triste, et de la tristesse de ce que nous laissons dans le passé et de l'inquiétude de ce qui nous attend dans l'avenir.

Et aujourd'hui avec ces récits de grande misère due au chômage, l'époque des fêtes et des cadeaux paraît narguer les malheureux, ceux qui n'ont pas de travail, ceux qui tremblent de perdre leur position, ceux qui ne travaillent qu'une partie du temps, tous ces hommes enfin, accablés par leurs charges et dont les ressources diminuent.

Il faut que les riches, ceux qui ne comptent pas quand ils veulent jouir de la vie, comptent moins quand il s'agit d'aider les pauvres.

Il se gaspille tant d'argent de nos jours! Pas seulement par ceux qui en ont beaucoup, mais par tous ceux qui sont gâtés, ceux qui sont endettés, c'est comme une contagion qui se répand de haut en bas.

Dans la classe ouvrière que de familles vivent péniblement parce que le mari dépense, pour s'amuser avec ses camarades, une partie de son salaire.

Insensiblement, l'habitude est prise de distraire du budget familial de petites sommes dont le total, au bout de l'année, le surprendrait, et sa femme a travaillé comme un esclave et n'a pas eu l'argent nécessaire pour répondre aux besoins de la famille!

La femme de l'employé modeste, du jeune médecin, de l'avocat débutant est souvent portée à dépenser inconsidérément. Son manque d'ordre, ses dépenses inutiles commencent l'état de malaise des jeunes ménages qui amène la grève masculine du courage, de la sobriété et quelquefois de la probité.

C'est le manque d'économie qui est la cause la plus fréquente du naufrage du bonheur domestique, et les dépenses inutiles, soit du mari, soit de la femme, entraînent infailliblement la gêne, les comptes en souffrance et les querelles des ménages.

Et là où le bien-être de la famille n'est pas compromis, on devrait économiser au lieu de gaspiller.

Parler de faire des économies, dans notre pays, c'est raconter un conte de fée. Personne ne le croit possible. — "Le coût de la vie est si élevé! C'est juste pour joindre les deux bouts, on ne peut rien mettre de côté." Mais allez voir comment la maison est conduite, les provisions gaspillées, les toilettes extravagantes, les bibelots inutiles.

C'est la femme qui devrait prendre l'initiative d'une sage administration après s'être entendue avec son mari pour régler leur vie selon leurs ressources.

Ne voit-on pas au contraire les femmes accuser leur mari de mesquinerie s'il conseille l'économie, ne les entendent-on pas se plaindre amèrement quand elles sont forcées de restreindre leurs dépenses?

Il est prouvé qu'avec de l'ordre, du travail, une économie intelligente, on peut toujours équilibrer son budget, si modeste qu'il soit, et presque tous ceux qui sont devenus riches ont commencé par là.

Soyons sages, apprenons à ne gaspiller ni l'argent, ni le temps, ni les forces. Avec l'argent gaspillé, que de malheurs seraient prévenus, que de misères seraient soulagées!

Avec les jours que nous perdons, par pure négligence, on ferait une vie.

Avec la santé et les forces que nous dépensons futilement, on aurait une existence utile et bienfaisante.

Il y a des êtres délicats et généreux qui ont le désir sincère d'être secourables et qui ne savent comment y arriver.

Les occasions ne manquent pas actuellement. Hâtons-nous de les saisir, une à une, à mesure qu'elles passent; autrement les autres feront le bien que nous étions appelés à faire.

Il y en a qui rêvent sans cesse de faire du bien et qui, chaque soir, ne trouvent pas une action charitable à leur crédit. Leur vie se passe ainsi, vague et vide: vide d'action, vide de bonté efficace, vide de vérité, peuplée seulement de chimères insaisissables. Il faudrait à ces rêveurs le courage de voir la misère de près, la volonté de vivre leur idéal, la persévérance et l'ordre dans l'action, et leur vie se transformerait et deviendrait féconde et heureuse. Rien ne procure plus de joie que de faire du bonheur pour les autres, et je vous souhaite à tous, pour la nouvelle année, d'essayer de cette recette vieille comme le monde, mais toujours nouvelle.

FADETTE

Aux Ecoles ménagères

461 SHERBROOKE EST

Dès le 7 janvier, les inscriptions se prendront pour les nouveaux cours qui s'organisent: cours de diététique, d'ouvrages de fantaisie, chapeaux, cours de cuisine, pour sièges réservés, etc., etc. Avis à celles qui tiennent à conserver les mêmes places, ou à en réserver d'autres.

Les annonces seront détaillées la semaine prochaine, ainsi que les menus des cours de cuisine qui offriront toujours un intérêt si palpitant.

Lundi matin, le 12 janvier, tous les cours recommenceront. La direction espère qu'aucune élève ne manquera à l'appel. Elle présume que l'exposition des travaux de l'année 1931 sera supérieure à toutes celles des années précédentes.

A l'école même, 461, est, rue Sherbrooke, le 20 janvier (8 heures du soir), M. A. Desilets, directeur de l'Enseignement agricole ménager, fera une conférence sur le mobilier ancien et moderne. Les élèves sont cordialement invitées à assister à ce cours.

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrochers): Auteur de la Maison. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. "Livre d'aujourd'hui, chef-d'œuvre du terroir", ainsi le qualifie notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de talent, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir, \$1.00; franco, \$1.05. Librairie du Devoir.

Soir de décembre

Je remets sur le feu qui s'éteint une bûche.
Elle crépite et ronfle avec un bruit de ruche,
Et la flamme joyeuse, ici d'un rouge sang,
Là bleue, a des effets, dans l'ombre, ravissants.
Je songe en écoutant ce que le bois chantonne,
Et voici que, soudain, son refrain monotone
Me ramène en plein cœur des forêts de chez nous.
N'est-ce pas ce murmure un peu triste et si doux,
La brise qui, le soir, s'épanche dans nos chênes?
Puis l'ouragan, là-bas, dont la voix se déchaine?
Et, s'échappant aussi de la bûche, parfois,
Ce parfum, n'est-ce pas le parfum de nos bois?
Or, j'évoque, charmé, le sifflement des merles,
Les taillis, les mugets où frissonnent des perles...
Et mille souvenirs, en revenant vers moi,
Ramènent avec eux mon enfance; et, d'émotion,
J'oublie et rêve, heureux, en ce soir de décembre:
Ma forêt tout entière est entrée en ma chambre!...

Aphonse BOURGOIN

UN MENU PAR SEMAINE

CERVELLE AU GRATIN. — POIREAUX A LA BOURGEOISE. — SAUCE AU LAIT ET AU BOUILLON DE POIREAUX. — CONSOMME. — DINDE FARCIE. — GATEAU AU CAFE.

CERVELLE AU GRATIN

2 cervelles, 1 oignon, 3 blancs d'œufs, chapelure, noisette de beurre, eau vinaigrée, sel. Faire cuire les cervelles dans de l'eau contenant 1 c. à table de vinaigre, un oignon et du sel. Après 25 à 30 minutes de cuisson, les retirer, les hacher finement et les lier avec les blancs d'œufs montés en neige très ferme. Remplir avec ce mélange de petits moules à gratin et parsemer de noisettes de beurre. Faire cuire au bain-marie dans un four-neau. Servir un moule par personne.

POIREAUX A LA BOURGEOISE

6 poireaux, eau sel. Faire cuire les poireaux jusqu'à ce qu'ils soient tendres, les égoutter, les couper, les servir avec la sauce suivante:

SAUCE AU LAIT ET AU BOUILLON DE POIREAUX

2 c. à table de beurre, 2 c. à table de farine, 1 tasse de lait, 1 tasse de bouillon de poireaux, sel et poivre. Chauffer le beurre, ajouter la farine puis le lait et le bouillon de poireaux. Laisser cuire 5 à 10 minutes et, au moment de servir, mettre les poireaux. Assaisonner et servir.

CONSOMME

5 livres de gigot, jarret, débris de rosbif ou de parure de viande, 1 oignon, 7 pintes d'eau, sel et poivre. Essuyer la viande, la couper par morceaux, la mettre à l'eau froide salée. Laisser mijoter 6 heures. Le consommé terminé, le passer au tamis et le mettre au froid. Dégraisser parfaitement avant de servir. Le consommé est un bouillon très concentré.

DINDE FARCIE

1 dinde, lard salé, eau, sel. FARCIE: 2 c. à table de beurre, 1 oignon, foie, cœur, gésier, patates, lait, sel et poivre. Remplir la dinde avec la farce composée de: patates à la vapeur, à laquelle on ajoute le beurre, les abats cuits, finement hachés et les assaisonnements. Coudre l'ouverture et déposer la dinde dans une casserole contenant des morceaux de lard salé. Arroser d'eau contenant du beurre fondu et faire cuire pendant environ 30 minutes pour chaque livre.

GATEAU AU CAFE

10 c. à table de beurre, 1 1/2 tasse de sucre, 4 œufs, 2 c. à table de mélasse, 1 tasse de café fort, 4 tasses de farine, 4 c. à table de poudre à pâte, 1 c. à thé de cannelle, 1/2 c. à thé d'épices moulues, 3/4 tasse de raisins de Malaga, 3/4 tasse de raisins de Corinthe, 2 c. à table de cognac. Défaire le beurre en crème et ajouter le sucre, les œufs battus, le café et la farine tamisée avec les épices et la poudre à pâte. Joindre le cognac et les raisins. Beurrer des moules et y verser la préparation. Cuire à four modéré.

Conte

La carriole

En ce pays pauvre de Sérignac du Quercy, le grand-père Chapuis hébergeait depuis trois mois par charité, dans sa maison du ravin de Ferrières, un Belge de douze ans, Albert Tilly, désormais sans parents. Chapuis était devenu aveugle depuis qu'il avait perdu quatre enfants il vivait seul au milieu de ses terres.

Un dimanche, Albert eut envie de visiter le pays au delà de Sérignac, qui lui-même est séparé de Ferrières par cinq kilomètres de belle route. Il demanda au grand-père la permission de se servir de la carriole. Celui-ci se récria:

— Tu n'es pas fou! Il y a plus d'un an que la carriole n'est pas sortie!

Raison de plus pour la dé-rouiller.

Marquise alla bon train, heureuse de se dégourdir au grand air et de revoir son paysage familier.

A la porte de Sérignac, au lieu de traverser le village, Albert emprunta le chemin qui longe la lisière des maisons.

Marquise avait ralenti son allure. Petit à petit, elle s'arrêta tout à fait. Après avoir largement reniflé la poussière, elle s'accroupit sur les genoux; puis, brusquement, elle se releva, quatre pattes en l'air, elle se gratta l'échine contre le sol en poussant un hennissement de plaisir.

Albert sauta de sa banquette, et à coups de fouet il obligea l'animal à se remettre debout. Quel malheur! Marquise avait cassé les brancards de la jolie carriole.

Il saisit Marquise par la bride, en portant sur ses épaules les morceaux des brancards, et tous les deux s'en allèrent au village. Justement, les camarades d'Albert jouaient sur la place de l'église. Dès qu'ils l'aperçurent, si penaud près de Marquise, ils comprirent son malheur. Bientôt ils l'entourèrent de leurs consolations:

— Le plus délégué des enfants, Pierrou de Baillie, qui était blond comme les blés, s'écria:

— Je sais de quoi tout arranger. Mon grand-père raccommode la carriole, et Chapuis n'y verra que du feu.

La maison de Pierrou était là, en face de l'église: une épicerie odorante de sucre, de sel et de ficelle.

Au récit d'Albert, le grand-père branla sa tête blanche et gémit:

— Si c'était pour moi l'arrangement la carriole. Mais Chapuis a l'œil trop expérimenté pour ne pas remarquer le raccommodage. Al-lons, mon enfant, redescends à Ferrières.

Alors trois camarades d'Albert ramenèrent à Chapuis Marquise et la carriole.

Ah! comme Albert avait eu raison de craindre son retour à Ferrières! Quand Chapuis vit dans les ombres du bosquet la petite troupe de Sérignac, il comprit le désastre, et, se frappant la tête de ses mains ridées, il vociféra de colère:

— Je l'avais deviné!... Voilà une pièce de 50 francs qui me faudra dépenser!...

Albert vous demande pardon, répondit Pierrou.

— Pas de pardon! Je ne veux plus le revoir!

A Sérignac, ce qui attrista le plus Albert, ce fut d'apprendre que le grand-père Chapuis n'éprouvait de se séparer de lui aucun déchirement. Il s'efforça de s'acclimater

ge et devenu trop lourd. — Attends-moi, Marie-Jeanne... Cette voix...? Il regarde mieux; cette démarche cadencée n'est guère semblable à celle des autres; la silhouette aussi, malgré la cape qui l'entoure et la masque, on la devine plus élégante...

La neige et le vent font toujours rage, mais voici le tournant du chemin et tout de suite les trois chaudières. Là, une des femmes se sépare des autres et se dirige vers la droite, et comme les deux autres vont entrer dans celle du milieu, l'officier presse le pas, arrive en même temps qu'elles et Marie-Jeanne dit:

— Un pauvre soldat qui cherche son chemin, bien sûr?

Mais déjà il salue:

— Est-ce bien à madame Marie-Jeanne que j'ai l'honneur de parler?

Mais au son de sa voix et comme mue par un ressort l'autre s'est retournée:

— Monsieur d'Ormontal!

Il s'incline:

— Lui-même, Mad... Madame, sans doute?



AUBAINES

Choix de croisières offertes à des prix très avantageux:

"PRINCE ROBERT"

Bermudes - Jamaïque et Cuba

Deux départs de Boston
Les samedis, 10 et 31 janvier 1931
14 jours, aller \$140.
et retour

"FORT GEORGE" et "NARISSA"

St-Thomas - Ste-Croix - Barbades - Trinidad

Départs de New-York
3-17-24 janvier - 7-14-28 février
7 et 21 mars
18 jours, aller \$135.
et retour

Dans tous les cas les paque-bots servent d'hôtel.

Pour tous renseignements

SERVICE DES VOYAGES LE DEVOIR

430, Notre-Dame Est

Tél. HARBOR 1241 Montréal

Liste complète des croisières d'hiver gratis sur demande

dans le village, travaillant tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre de ses camarades. Chez Pierrou de Baillie on lui avait offert un lit. Mais il demeurait sombre, souvent tourné du côté de Ferrières. Un soir qu'il soupait chez Pierrou, le grand-père lui dit:

— Ecoute, mon petit: tu es trop malheureux. Voici ce que nous avons décidé. La réparation de la carriole coûtera 50 francs à Chapuis, n'est-ce pas? Eh bien, dix de nos familles donneront chacune 5 francs, et tu pourras remettre à Chapuis la somme entière.

— Oh! non, merci, c'est trop de bonté.

— Quelle ténacité tu as! Mais nous l'avions prévu. Si tu as peur de le présenter seul à Ferrières, la Soeur Marthe consent à t'y accompagner.

— Dans ce cas, je n'hésite plus. Pierre s'en fut au couvent, tout contre le presbytère, chercher Soeur Marthe, la bonne Soeur qui pendant trente ans avait appris à lire et à écrire à tous les paysans de Sérignac et qui presque chaque jour, robuste et souriante, s'en allait, par tous les chemins, apporter aux pauvres et aux affligés le pain béni de son aumône et de son âme.

Elle entra délibérément dans l'épicerie des Baillie, et de sa voix fraîche dit à Albert, qu'elle connaissait bien:

— Viens avec moi, mon fils. Grand-père Chapuis t'accueillera de bon cœur, j'en suis sûre.

— Hum! nous allons voir. Par le beau soleil qui avait rafraîchi la pluie de l'aurore, ils furent vite rendus au ravin de Ferrières.

Grand-père Chapuis, au bruit des pas sur son chemin, leva la tête. Et il demeura de stupeur pétrifié une seconde. Puis, en brandissant sa bêche, il cria:

— Que me voulez-vous encore, mauvais garnement?... N'entre pas!

Soeur Marthe, que la haie de clôture avait cachée jusqu'à ce moment-là, se montra soudain et dit:

— Mais si, grand-père: Albert entrera chez vous!... C'est moi qui vous l'amène.

— Vous, ma Soeur!... Ce petit a donc toutes les chances?... Alors, vous l'aimez, vous aussi?

— Tout le monde l'aime.

— Cependant, il me coûte 50 francs.

— Non, puisqu'il vous les apporte.

Grand-père, qui avait ôté son chapeau de feutre, se gratta la tête.

— Non... pas encore. Mais vous ici, Monsieur, et par ce temps!

Elle ne peut en croire ses yeux, et pourtant c'est bien lui qui est là devant elle, tel qu'elle l'a vu pour la première fois, vêtu de ce même manteau, gravissant le perron d'Ormontal.

— Entrez, dit-elle.

— Non, merci... ce n'est pas nécessaire, j'ai seulement à vous remettre...

— Voyons, mon pauvre Monsieur, tranche Marie-Jeanne, vous n'allez pas rester là-dessous... voilà que ça redouble, on ne mettrait pas un chien dehors.

Il hésite encore cependant, mais la bourrasque se met de la partie, le vent s'engouffre sous la pèlerine du manteau, le pousse vers la porte et Maud répète:

— Entrez, je vous en prie...

Alors, il cède, pénètre dans la chaudière où une bonne chaleur se fait sentir en même temps qu'il retrouve le discret parfum qu'il aimait jadis.

Mais Maud ouvre la porte de la grande chambre coupée en deux qui fait petit salon à l'entrée et où,

EATON



Vous portez le

"Chesterfield" différemment

C'est le chapeau par excellence pour jeunes gens. La calotte n'est pas créusée au milieu comme celle des feutres souples ordinaires, mais est plutôt écrasée. Le bord est plus étroit, et il est élégant de le baisser en avant. Les couleurs sont des gris et une teinte nouvelle: "marronné", avec la doublure et la bande de cuir harmonisantes. Pointures 6 3/4 à 7 3/4. Ce sont des chapeaux de notre série

BIRKDALE

6.50

Deuxième étage - Rue Sainte-Catherine

T. EATON & CO LIMITED DE MONTREAL

ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège

958, avenue Duluth est
Tél. FRONTEAC 5344 Montréal

PARENTS:

Suggestions de cadeaux pour fêtes

Amusez vos enfants en les instruisant

Collections de timbres-poste
1,000 différents de tous pays 1.25
2,000 " " " 2.00
3,000 " " " 3.00

Grand choix d'albums et catalogues

A. H. VINCENT

294, Ste-Catherine Ouest
Près de Bleury.

le R. P. Salvator, au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045 St-Dominique, Montréal, BELAIR 8792, aura lieu du 9 au 13 janvier. Les jeunes filles, qui désirent y prendre part, sont priées de se faire inscrire à l'avance.

L'art d'être heureuse

PAR ANNETTE SAINT-AMANT

Grand nombre de lecteurs et de lectrices nous ont demandé de leur procurer un livre qui a eu beaucoup de succès et qui est introuvable à Montréal; nous venons d'en recevoir un envoi de Winnipeg. Cependant, comme le nombre d'exemplaires est limité, on fera bien de commander immédiatement.

L'art d'être heureuse, par Annette Saint-Amant, préface de l'abbé Lionel Groulx, volume de 207 pages, format 5 x 7 1/2, au comptoir et par la poste \$1.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

430 Notre-Dame est, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

Sur l'Honneur

Par José MYRE

66

(Suite)

Mais il n'écoute pas et part malgré tout, car la nuit va venir et il veut, ce soir même, accomplir ce pour quoi il est venu.

Un peu plus loin, deux femmes, emmitouflées dans leurs capes, débouchaient d'un chemin de traversée; il s'approche, salue et demande encore si elles connaissent l'ancienne servante de M. Augand.

— On ne connaît pas grand monde ici, nous, on est des réfugiées des Ardennes... Comment qu'elle est?

— Je ne la connais pas, mais elle est âgée déjà et son prénom est Marie-Jeanne.

— Ah! je vois... attendez... ça me revient maintenant. Est-ce qu'elle n'avait pas chez elle, ces

temps derniers, une jeune dame qui revenait des pays par là-bas?

— C'est fort possible, répond-il brièvement, les sourcils froncés.

— Oui, alors c'est bien ça... une jolie dame qu'avait des cheveux quasiment comme de l'or! Eh bien, tenez, prenez le chemin plus loin où vous voyez l'épicerie au coin, faites une centaine de mètres, vous en trouverez un autre et tout de suite là, en face, vous verrez trois chaudières, c'est celle du milieu.

— Bien, Merci, Mesdames.

Il s'éloigne, mais elles le rappellent:

— Tenez, Monsieur, je crois que la voilà là-bas, voyez-vous, elles sont trois qui reviennent de la prière... vous n'avez qu'à les sui-

vre, c'est sûr que c'est la Marie-Jeanne.

Il accélère le pas tant bien que mal, car, dans cette neige qui s'épaissit à mesure, on n'avance pas; pourtant, comme il les rejoint presque, il garde une distance raisonnable pour leur laisser le temps de rentrer chez elles. Mais ce n'est pas facile, derrière ces trois fantômes noirs tout pareils avec leurs capes uniformes et rabattues sur leur tête, telles des Petites Soeurs des Pauvres, de mettre un âge ou de faire une remarque utile, et il pense: "Celle qui entrera dans la chaudière du milieu sera Marie-Jeanne".

Le jour baisse et la neige tombe plus serrée encore, c'est la rafale annoncée par l'aubergiste. Cependant il ralentit encore sa marche, ses pas ne peuvent s'entendre et si elles venaient à se retourner, il leur ferait peur, sans doute.

Dans un patois qu'il ne comprend pas, elles parlent entre elles et ne s'occupent pas de ce qui peut venir derrière, mais l'une d'elles s'arrête et tape un peu du pied pour décaler son sabot botté par la nei-

ge et devenu trop lourd.

— Attends-moi, Marie-Jeanne... Cette voix...? Il regarde mieux; cette démarche cadencée n'est guère semblable à celle des autres; la silhouette aussi, malgré la cape qui l'entoure et la masque, on la devine plus élégante...

La neige et le vent font toujours rage, mais voici le tournant du chemin et tout de suite les trois chaudières. Là, une des femmes se sépare des autres et se dirige vers la droite, et comme les deux autres vont entrer dans celle du milieu, l'officier presse le pas, arrive en même temps qu'elles et Marie-Jeanne dit:

— Un pauvre soldat qui cherche son chemin, bien sûr?

Mais déjà il salue:

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir, jeudi 30 décembre 1915

Le Devoir publie un extrait du nouveau ouvrage de M. Bourassa: "Que devons-nous à l'Angleterre?" Dans cet extrait M. Bourassa rappelle que "c'est au nom des libertés garanties par la Constitution, par la tradition nationale et par les accords conclus avec la métropole, que les nationalistes ont combattu la loi navale, la contribution d'urgence et la participation obligatoire du Canada à la guerre actuelle."

D'après une dépêche de Londres, lord Kitchener déclare qu'il est temps pour la Grande-Bretagne d'adopter le service militaire obligatoire.

Les dépêches annoncent que les Alliés ont coulé deux contre-torpilleurs dans l'Adriatique.

Funérailles de M. J.-Horace Chabot

Samedi matin ont eu lieu les funérailles de Joseph-Horace Chabot, père de M. l'abbé J.-Horace Chabot, vicaire à Saint-Stanislas. La dépouille mortelle est partie de sa demeure au numéro 1357 rue Ontario est, précédée d'un landau de fleurs pour se rendre en l'église du Sacré-Cœur où le service funéraire fut chanté à 9 heures et quart, par M. l'abbé William Lessard, vicaire de la paroisse, assisté de MM. les abbés E. Belcourt, P.S.S., comme diacre, et M. l'abbé Y. Lacourse, vicaire, à Saint-Stanislas, comme sous-diacre. M. l'abbé J.-A. Bourassa, curé de la paroisse, avait fait la levée du corps. Dans le sanctuaire avaient pris place M. le chanoine Adélard Harboure, M. l'abbé C. Pigeon, M. l'abbé H. Bélanger, M. l'abbé M. Cloutier, le R. P. Remut, S.M.M., M. l'abbé Provost, du collège de Saint-Jean, M. l'abbé Paul Jarry, du collège de l'Assomption, MM. les aumôniers H. Quesnel et J. Fortin, M. le curé J.-A. Bourassa, MM. les abbés Thériault, P. Valois, D. Ricard et P. Presseault.

La chorale, sous la direction de M. A. Garand, chantait la messe funéraire de Pérois. Les solistes étaient MM. J.-A. Faucher, Albert Marier, le Dr J.-W. Desrochers, L. LaFontaine, Adrien Goulet, A. Goulet, T. Archambault, et L. Lecavalier.

Conduisaient le deuil: M. l'abbé J.-H. Chabot, MM. le docteur Ernest et Eugène Chabot, ses fils; MM. Pierre Chabot, Marcel Bélanger, ses petits-fils, M. Napoléon Chabot, son frère, M. le docteur S. Boucher, son beau-frère, M. l'abbé Alphonse Lachance, Edmond, Georges, Léon et Paul Boucher, ses neveux, Séraphin, Armand, Paul Venne, Edouard, Stanislas, Emile-Albert Barbe, cousins et neveux.

Dans le cortège, on remarquait: M. l'évêque J.-P. Ricard, MM. les docteurs J.-M. Pellerin, J. Pesent, A. Rouleau, A.-H. Prévoist, M. le notaire Charles Archambault, les avocats Jean Trudel et G.-E. Beaupré, le R. Frère André-Marie, supérieur de l'école de Saint-Stanislas, avec son sous-directeur, le R. Frère André-Marie, et un autre frère de l'école; MM. J.-A. Faucher, A. Melançon, M. Albion Jetté, P. Dubuc, Joseph Lefrançois, J.-Eugène Lefrançois, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Stanislas, MM. A. Melançon, N. Dupuis, J.-R. Germain, J.-A. Paré, Walter Pierre, M. Gilbert, S. Bourdon, A. Réal, C. Desjardins, J.-D. Legault, M. Cleroux, Arthur Bélanger, Arthur Vanier, A. Vaillancourt, Louis Parent, Maurice Renaud, Robert Lachance, Léopold Lachance, Camille Lefebvre, J.-M. Lefebvre, Sarto Lefebvre, Jacques Lefebvre, G. Corbeille, Chs Parent, Jos. Bélanger, M. Guimont, G. Touchette, B. Corbeille, E. David, G.-A. Lefebvre, Ulric Lamarche, A. Vaillancourt, B. Vanier, A. Rochon, O. Lefebvre, N. Laframboise, M. Perron, J. Corbeille, J.-A. Lacombe, O. Sévigny, F.-X.-E. Chartier, M. Pierre Camue, représentant de la *Sauvegarde*, Louis Chaput, E. Rivet, Chs Sarasin, D. Nadeau, J.-A. Bergeron, J.-A. Dubrue, E. Deslongchamps, U. Brosseau, J.-F.-E. Michaud et autres.

Le trafic des fêtes au C. N. R.

Le nombre de voyageurs continue à être considérable, dit M. C. W. Johnston, gérant général du service des voyageurs au *Canadien National*, en parlant du trafic du temps des fêtes. Des voitures spéciales ont été ajoutées à tous les grands trains de la compagnie et dans certains cas les trains circulent en deux sections. D'après le rapport reçu à date le nombre des voyageurs à Noël a été le plus grand qu'on ne s'y attendait et il a fallu mobiliser toutes les voitures disponibles.

Pour la commodité des voyageurs empruntant le réseau national et afin de créer pour eux l'atmosphère recherchée au temps des fêtes, la compagnie a fait préparer pour son service des wagons-restaurants des menus spéciaux. Plus de 100 tonnes de diinde et de pouce ont ainsi été servies. Les voyageurs dans les wagons-lits ont aussi reçu le matin du jour de Noël un message de bons souhaits en voyé par sir Henry Thornton, le président.

L'on s'attend à ce qu'un grand nombre de personnes voyagent encore cette fin de semaine et au jour de l'an.

Gigli

Il est bien peu d'artistes qui puissent faire goûter l'opéra, qui puissent retenir de semaine en semaine les mêmes auditeurs. Il faut pour cela un talent extraordinaire. C'est pourtant ce que Gigli a fait pendant sa dernière saison d'opéra à New-York. Depuis la mort de Caruso, lorsqu'on parle des grands ténors, il est un nom qui vient aussitôt sur les lèvres et c'est celui de Gigli. Ce grand artiste ne s'en tient pas à l'opéra. Il donne assez souvent des concerts et c'est ainsi que les Montréalais auront l'avantage de l'entendre sous peu. Gigli doit en effet donner un récital au théâtre Saint-Denis le 19 janvier.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE MONTREAL-NORD
COMTE LAVAL

Ville Montréal-Nord

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ART.-E. CHEVRIER, Secrétaire-Trésorier de la Ville Montréal-Nord, que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique, au bureau du Conseil, en l'Hôtel de Ville de la Ville Montréal-Nord, mardi, le (27) vingt-septième jour de janvier mil neufcent trente et un (1931) à (10) dix heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales, spéciales, scolaires et autres, avec intérêt, mentionnés dans l'état ci-dessous, ainsi que des frais subéquentement encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Nom du propriétaire	Cad. et Subdv.	Taxes et redevances municipales (chaque lot)	Taxes scolaires (chaque lot)	Int.	Montant dû
Vanasse, Sylvio	12-513	0.60	1.10	0.07	77
Meunier dit Lagacé, Hormidas	18-2	21.30	2.25	3.27	26.82
Viret Alexandre	30-69	9.18	1.34	1.34	11.22
Guy, Auror, Vve de	31-816 à 823	1.20	1.10	1.18	11.84
Rosario Ménard	30-210	3.18	1.10	4.2	3.70
"	30-211 à 213	1.96	1.10	2.9	7.05
"	31-637	23.66	2.20	1.96	25.82
"	31-638 à 640	1.96	1.10	2.9	14.10
"	31-701	23.46	3.0	1.90	25.66
"	31-703	23.99	3.0	2.56	26.85
"	31-704	1.98	1.10	2.7	2.35
"	31-705 et 706	2.57	1.10	4.2	6.18
Gauthier, Eva, Vve de	30-285 à 287	8.0	1.10	1.0	3.00
Hector Demers	30-288	7.10	1.10	1.7	8.97
"	30-289 et 290	2.80	1.10	1.0	2.00
Généreux, Wilfrid, Vve et al.	31-53	32.64	1.60	2.96	37.20
Thémens, Clérinda, épse	31-93 et 94	42.17	1.05	3.98	94.40
Chapagne, Chs, Vve Succ.	31-197	6.98	1.05	0.98	8.56
Lancaster, Arthur	31-370	6.78	1.05	1.03	8.21
Lavoie, Arthur	31-443	16.74	1.05	1.78	18.92
"	31-444	15.84	1.05	1.78	18.02
Lefebvre, Louis-A.	31-518 à 523	3.78	1.05	4.8	27.96
Girwood, Edmund James	31-643 à 646	1.38	1.05	2.1	7.96
Lefebvre, Alphonse	32-19	25.04	1.80	2.75	29.59
Dazé, C. épouse de	32-20-21	30.11	1.80	3.79	71.40
Zéph. Beauchamp	32-22	30.12	1.80	3.76	35.68
Beauchamp, Zéphirin	32-41	10.48	1.25	1.28	13.01
Perron, Arsène	32-45	15.58	1.25	2.30	19.13
Ferland, Francis	32-60	40.94	1.45	4.50	49.89
Wood, Thomas	32-87	29.91	1.45	3.83	35.19
Lemay, Florida	32-88	17.58	1.45	2.58	21.61
Brodeur, Charles	35-52 à 54	37.74	2.15	3.95	131.52
"	35-109 et 110	35.74	1.80	3.70	82.48
"	50-1346 à 1350	1.80	1.10	2.8	10.90
Villeneuve, Aquila	35-200, 36-159 et 35-201, 36-160	36.24	1.80	3.60	83.28
Mireau, Rosa, Vve de	37-4, 36-100 et 37-5, 36-101	29.14	2.25	3.73	70.24
J.-L. Cloutier	(tutrice à ses enfants)	37-81, 36-207	76.78	6.00	8.83
Gauthier, Clovis	37-384, 36-655	1.70	1.10	2.4	2.04
Tremblay, Alphonse	38-43	41.69	2.45	4.11	48.25
Perron, Arthur	38-80	16.98	2.85	1.85	21.68
Lapointe, Eugène	38-863	61.26	2.15	6.53	69.94
Campion, Georges	38-878	158.11	11.15	14.54	183.80
Young, Rosa, épse de	38-885	238.26	22.15	29.92	290.33
Chs Guérard	38-886	232.60	27.15	24.40	284.15
Chartrand, Sergius	38-890	72.08	4.28	6.55	82.91
Desrochers, Adhémar	38-952	59.14	6.70	7.16	73.00
Chapleau, Léo	38-996	33.58	1.05	3.45	38.08
Faucher, Joseph	38-997	70.35	9.05	7.00	86.40
Durocher, Edouard	38-998 et 999	35.56	1.05	3.76	80.74
Larivée, Ivanhoe	38-1000	75.58	9.05	7.87	92.50
Desrosiers, Hervé	38-1023	20.74	1.05	2.35	24.14
Céré, Frs-Xavier	38-1044 & 1045	19.34	2.35	2.01	47.40
Richardson, Thomas	38-1155	30.72	1.50	3.30	35.52
"	38-1156 & 1157	28.86	1.00	3.12	65.96
Sauvé, Donat	38-1354	2.60	1.10	4.8	3.18
"	38-1355	2.40	1.10	3.9	2.89
"	38-1356	2.79	1.10	5.0	3.39
Pagé, Corinne, épouse d'Armand	45-789	60.31	2.45	6.52	69.28
Gravel, A., et al.	45-837 & 838	27.34	2.15	3.11	65.20
Dussault, François	45-901 & 902	36.41	1.50	3.80	83.42
Picard Jos-Emile & al	45-975	43.58	3.05	4.49	51.12
Judd, Noé	45-976 & 977	34.36	1.05	3.59	78.00
Bois, Samuel	45-997	31.87	1.37	3.20	36.44
Montreal Island & Inv. Co.	45-1036	16.31	1.78	1.69	18.78
"	45-1037	17.49	1.78	1.89	20.16
Brisebois, Joseph	45-577	2.00	1.10	3.0	2.40
"	45-578	1.60	1.10	2.3	1.93
Montreal Island & Inv. Co.	45-1287 & 1289	3.70	2.10	1.10	20.70
St. Regis Land Co.	48-262	14.00	5.52	1.98	21.50
"	48-29-2	15.40	6.06	2.18	23.64
"	50-55	33.70	10.08	4.98	48.76
"	50-87	25.83	5.08	3.25	34.16
"	50-88, 94 & 95	26.94	5.30	3.39	106.89
"	50-255 à 257	13.38	5.10	1.85	60.99
Bolduc, Séraphine, veuve de Louis	50-347	19.63	2.90	2.40	24.93
Bolduc	50-348	43.12	3.26	4.90	51.28
Bellechambre, Henri	50-406	24.46	1.10	3.04	28.60
"	50-407	47.30	1.10	5.38	53.78
Corbeil, Donat	50-477	49.94	4.70	6.27	60.91
"	50-478 & 479, 489-490	21.94	7.0	2.68	101.28
Piché, Aléda	50-495 & 496	17.54	7.0	1.88	40.24
Marion, Joseph	50-565 & 566	18.74	7.0	2.03	42.94
Dearden, Edith-Emily, épouse de F.-S. Davey	50-606 & 607	21.56	7.0	2.64	49.80
Roux, Louis	50-608 & 609	18.33	7.0	2.07	42.20
St. Regis Land Co.	50-627	17.34	1.98	2.05	21.37
"	50-710	16.45	1.98	1.97	20.40
"	50-711	14.45	1.32	1.75	17.32
"	50-712	63.28	8.20	7.07	78.55
"	50-713	16.06	2.25	1.79	18.10
St. Regis Land Co.	50-750 & 751	15.16	1.38	1.83	36.74
Quérel, Jean	50-757 & 758	16.03	2.25	1.82	36.20
Renaud Raoul	50-759 & 760	16.06	2.25	1.79	36.20
"	50-927 & 930	16.33	1.10	1.99	73.68
"	50-765 & 767	22.22	2.25	2.77	75.72
Recompte, Médard	50-958	4.00	1.10	6.8	4.78
Faubert, John	50-1030	14.16	1.10	1.66	15.92
Provost, A., épouse de S. Fournier	50-1097	9.30	0.96	3.8	10.64
Archambault, Achille	50-1143 à 1148	1.60	0.84	3.6	16.80
St. Regis Land Co.	50-1149 & 1150	1.80	0.84	3.6	5.60
"	50-1151	1.20	0.90	3.7	3.07
"	50-1289	1.10	0.90	2.4	2.07
"	50-1290	1.10	0.90	2.4	2.07
"	50-1330 à 1335	1.00	0.84	2.1	1.85
La Cie Petit & Petit, Ltee	52-36	19.27	6.06	2.67	27.99
"	52-37 & 38	19.87	6.30	2.72	27.78
Larivière, Idor	52-56	25.34	6.30	3.14	31.14
Duffy, Patrick	61-119	27.16	1.60	2.98	30.74
Ouellette, J.-R.-A.	61-158	26.76	2.25	3.50	30.51
Vincent, Carolus	61-594 et 595	5.60	2.25	9.2	13.54
St-André, Joseph-E.	61-637	4.20	2.25	6.7	5.12
Ouellette, J.-R.	61-647	3.80	2.25	5.9	4.64
Champoux, J.-A.	62-12	35.10	2.25	4.20	41.55
Petit & Cie, Ltee	62-51P.	111.36	20.00	11.28	142.64
Pageau, J.-A.	62-108	8.70	1.85	1.10	10.65
Champoux, J.-A.	62-109	13.50	1.85	2.00	16.35
Champoux, M.-A. Mlle	62-110	35.30	1.85	4.40	41.55
Raymond, Adélard	62-113	45.17	1.00	4.88	51.05
Duval, Yvonne, épse d'Omier Clément	62-154 et 155	10.90	0.65	1.60	26.30
"	62-202 et 203	8.90	0.45	1.34	21.50
Prévost, Hélène, Vve	62-210 et 220	9.46	0.50	1.54	23.00
Télesphore Beaudoin	62-313 à 317	7.00	0.50	1.07	42.85
Télesphore Beaudoin	62-344	7.60	0.55	1.15	9.30
Duchesne, Adolphe	62-427 à 429	8.80	1.94	2.05	12.79
Duchesne, Adolphe	62-430	8.80	1.94	2.05	77.34
Duchesne, Adolphe	62-431, 438 à 442	8.80	1.94	2.05	51.45
Jalancette, Georges	65-82	44.93	1.50	5.02	63.63
Champoux, J.-A.	65-122	54.99	1.20	7.44	63.63
Champoux, J.-A.	65-123 et 124	50.80	1.20	6.75	117.50
Leconte, Ida et al.	65-140	50.36	1.20	6.72	58.28
Girard, M. épse de Elzéar Tremblay	65-157	34.84	1.20	3.69	39.73
Laroche, Joseph	66-9	65.74	3.05	7.27	76.06
Dufresne, Pierre-H.	73-81 et 82	20.56	0.90	2.34	47.60
Laplante, Elzéar	73-95P.	232.56	21.30	37.48	291.34
Doucet, Dame Vve de Félix Grenier	73-100	15.36	1.40	2.21	18.97
Tison, J.-Bte	73-104	12.56	1.40	1.97	15.23
Launou, E. Vve Ernest Morier	73-105 et 106	15.46	1.40	2.98	37.38
Dostert, Arthur	73-139, 366 à 370	9.16	1.40	1.36	67.32
Dostert, Arthur	73-467 à 469	18.80	1.40	2.32	64.68
Laforest, A.-P.	73-250 et 251	2.90	1.40	4.6	9.22
Laforest, A.-P.	73-252	2.90	1.40	3.9	3.54
Laforest, A.-P.	73-253	1.90	1.40	2.3	2.38
La Cie Blvd Pie IX	65-81	151.67	27.22	37.70	216.79
La Cie Blvd Pie IX	65-138	118.99	21.18	32.70	172.87
Payette, Jean	65-180	94.46	16.14	22.28	132.88
La Cie Blvd Pie IX	66-229 à 233	123.67	22.08	32.74	

Mort de M. le chanoine Pratte

LE SUPERIEUR DU SEMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE EST DECÉDÉ À L'ÂGE DE 66 ANS

Saint-Hyacinthe, 30. (D.N.C.) — M. le chanoine Léon Pratte, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, est décédé hier après-midi vers 3 heures à l'hôpital St-Charles de cette ville. Il était malade depuis une dizaine de jours. A son chevet se trouvaient M. l'abbé Lucien Beauregard, son neveu, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, ainsi que ses deux nièces, les RR. Soeurs Sainte-Madeleine de Pazzi et Sainte-Agnès de Jésus, des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. M. le chanoine Pratte, qui était supérieur du séminaire depuis une dizaine d'années, était âgé de 66 ans et 9 mois.

Il était né à Saint-Charles-sur-Richelieu, comté de Saint-Hyacinthe, le 28 mars 1864, et était le fils de Léon Pratte, cultivateur, et de Philomène Geoffroin. Il fit ses études classiques et sa théologie à Saint-Hyacinthe et fut ordonné prêtre à Saint-Hyacinthe le 16 septembre 1888, par S. G. Mgr Louis-Z. Morneau. Il avait été successivement professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, de 1888 à 1893, directeur des élèves, de 1893 à 1906, professeur de 1906 à 1909, de nouveau directeur pendant une période d'une dizaine d'années, puis supérieur du séminaire, succédant comme tel à M. le chanoine F.-Z. Decelles, devenu depuis évêque de Saint-Hyacinthe.

La date des funérailles n'a pas encore été fixée.

LES VICTIMES DE COCHRANE

L'INCENDIE DE L'HOTEL QUEEN'S A CAUSE UNE VINGTAINNE DE PERTES DE VIES, PEUT-ÊTRE PLUS

Cochrane, 30 (S. P. C.). — L'incendie de l'unique hôtel de Cochrane, l'hôtel Queen's, a peut-être causé une vingtaine de pertes de vies, peut-être même une trentaine ou davantage. Il est tout probable qu'on ne saura jamais exactement le nombre des victimes. Présentement on est sûr que dix personnes ont perdu la vie dans ce sinistre. Ces dix victimes sont l'hôtelier, Charles Palangio, sa femme et leurs quatre enfants, Baptiste Zarde, de Kirkland, et trois autres personnes. Beaucoup de sans-travail se réfugièrent à l'hôtel, la nuit. Certaines nuits, l'hôtel a abrité jusqu'à quatre cents sans-travail, enlaides dans le sous-sol. La nuit de l'incendie, il y avait au moins une trentaine de réfugiés et sans doute plusieurs parmi eux ont perdu la vie. Jusqu'à présent on n'a trouvé que quatre cadavres. On ne croit pas qu'il soit possible d'en trouver d'autres.

Feu M. J.-V. Gourdeau

Québec, 30 (S. P. C.). — Un des plus anciens pilotes du Saint-Laurent, M. J.-V. Gourdeau, est décédé à l'île d'Orléans. Il était âgé de 83 ans.

Déclaration de M. Robertson

Le ministre fédéral du travail donne des explications sur les travaux de chômage dans la province de Québec — La construction ou la réparation des églises

Ottawa, 30 (S.P.C.). — Voici la déclaration du sénateur Robertson au sujet de la répartition des \$20,000,000 votés par le Parlement fédéral pour remédier au chômage. On sait que le gouvernement provincial avait l'intention d'attribuer une partie de ces fonds à la réparation d'églises et d'écoles et que le gouvernement fédéral s'est objecté à cette clause du bill adopté à la Législature.

"M. Francoeur, dit le sénateur Robertson, le ministre des travaux publics et du travail, est venu le 10 octobre au nom du gouvernement de Québec et il a eu une conférence avec le ministre du travail, conférence à laquelle assistaient aussi les ministres fédéraux de Québec. La politique du gouvernement fédéral d'action coopérative avec les provinces et les municipalités fut expliquée à M. Francoeur, qui l'approuva pour son compte propre mais ajouta qu'il lui faudrait faire rapport au gouvernement de Québec et discuter plus tard la question. On lui donna une copie signée le 2 octobre avec l'Ontario pour l'information de son gouvernement. En ajoutant que toutes les autres provinces avaient accepté les mêmes principes généraux et que le gouvernement fédéral désirait traiter le peuple de la province de Québec avec la même mesure que les autres provinces. Le 22 octobre, M. Francoeur est revenu à Ottawa, a annoncé au gouvernement fédéral que ses propositions étaient satisfaisantes et a remis au ministre du travail une résolution adoptée par le cabinet de Québec autorisant M. Francoeur à signer au nom de Québec le même accord qu'Ontario avait accepté, avec cette exception que l'on donnerait à Québec un mois de plus pour terminer les travaux, étant donné que la saison était un peu plus avancée.

"Dans tous ses accords avec les provinces, le gouvernement fédéral ne cherche pas à se substituer à elles, mais à aider aux municipalités et aux provinces à s'acquitter de leurs obligations constitutionnelles vis-à-vis de tous les citoyens qui sont placés sous leur juridiction sans aucune distinction.

"Ces accords ne mentionnaient certainement pas et n'envisageaient certainement pas l'assistance financière à même les fonds fédéraux pour la construction ou la réparation d'églises ou d'édifices qui ne sont pas la propriété des municipalités.

"De toute évidence, le gouvernement de Québec a d'abord compris l'accord, mais vers le 12 décembre, alors que la Législature siégeait et que l'on était à discuter le bill du secours aux chômeurs, un amendement fut présenté, par le premier ministre, le crois, par lequel on donnait une nouvelle interprétation à l'accord de cette province avec le gouvernement fédéral. Cette interprétation — je crois que nos amis de Québec le savent — n'a jamais été envisagée par les autorités fédérales.

"Je puis maintenant dire qu'il est venu de nombreuses plaintes, de nombreuses protestations de la province de Québec à l'effet que l'on faisait des distinctions selon les opinions politiques et que l'on violait les termes de l'accord puisque les municipalités exigeaient un salaire de 20 sous l'heure la journée de 10 heures. Le 19 décembre, M. Francoeur était avisé et une copie de cette note était envoyée au premier ministre — que la journée de huit heures définie dans l'accord devait être respectée afin de mettre l'avantage d'obtenir du travail à la portée du plus grand nombre de chômeurs possible et qu'on ne considérerait pas comme un salaire raisonnable moins de 30 sous de l'heure.

"M. Francoeur a accusé réception de la lettre; il accepte les conditions mentionnées et admet que les municipalités qui ne s'y conforment pas n'auront aucun droit à leur portion des octrois provinciaux ou fédéraux.

"Des plaintes nous arrivent aujourd'hui à l'effet que l'on représente à la population du Québec rural que le gouvernement provincial porte tout le coût des travaux si l'on met de côté les contributions municipales, et que le gouvernement ne paie rien. Cela vient d'un député qui affirme que c'est vrai. Est-ce que la presse aura l'obligance de rappeler à la bonne population de la province de Québec que le gouvernement fédéral a fourni \$2,850,000 pour les travaux destinés à remédier au chômage dans la province en plus de payer un tiers toutes les fois qu'il s'agit de secours directs? Le premier ministre de la province a d'abord prétendu qu'il n'y avait pas de chômage ou bien peu, puis dans la suite il s'est décidé à coopérer à parts égales avec Ottawa.

"Il ne s'est élevé de malheureuses controverses de ce genre dans aucune autre province où l'on s'en tient exactement aux mêmes accords. Je veux rendre justice à M. Francoeur qui semble s'efforcer de toutes façons d'obtenir des municipalités placées dans des conditions difficiles qu'elles se conforment aux conditions de l'accord."

"Le coeur est le maître"

"Le roman de M. Antonin Proulx, *Le coeur est le maître*, nous a plu extrêmement.

Sans doute parce qu'il nous vient du Canada français; tout ce qui est canadien nous tient au coeur. Mais l'ouvrage vaut par lui-même, tout à la fois par son sujet habilement agencé, et par sa manière heureuse.

Je ne raconterai pas l'histoire. Vous la lirez, si le volume vous parvient. Vous serez émerveillés de sa richesse et de sa chaleur de sentiments. Au passage, vous admirerez combien habilement l'auteur a révélé les richesses littéraires du Canada français.

Peut-être y relèverez-vous trois ou quatre fautes d'orthographe — ou d'inattention — c'est-à-dire trois fois rien en face de la beauté de l'oeuvre."

Charles BOURDON,
Revue des Lectures,
Paris, France.
Volume de 350 pages. Au comptoir et par la poste \$1.00. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

MORT DE L'ABBÉ J.-E. FUSEY

LE CURÉ DE SAINT-FAMILLE DU CAP EST DECÉDÉ AUX TROIS-RIVIÈRES

Les Trois-Rivières, 30 (D.N.C.). — M. l'abbé Joseph-Ephrem Fusey, curé-fondateur de la paroisse Saint-Famille du Cap de la Madeleine, est décédé à l'hôpital Saint-Joseph, où il avait été transporté depuis les premiers jours de novembre.

M. l'abbé Joseph-Ephrem Fusey était né à Sainte-Ursule, comté de Maskinongé, le 2 octobre 1876. Il était le fils de M. Georges Alphonse Fusey, notaire, et de Léocadie Dugas. Il fit ses études au Séminaire des Trois-Rivières. Ordonné prêtre le 16 septembre 1900, il fut nommé vicaire à la cathédrale des Trois-Rivières.

Le défunt laisse, outre sa mère, qui est âgée de 85 ans; son frère, le R. P. Aldéric Fusey, Oblat de Marie-Immaculée; ses soeurs, Soeur Marie-Alphonse, Soeur Marie-Juliana, de Vancouver, Soeur Philomène, de l'hôpital Saint-Joseph, Soeur Marie-Antonia, de l'hôpital Saint-Eusebe, à Joliette, Soeur Marie-Justine, de l'hôpital du Sacré-Coeur, toutes de la Communauté des Soeurs de la Providence; Mlle Catherine Fusey, du Cap de la Madeleine; ses frères, M. Lucien Fusey, de La Tuque, et Ernest Fusey, ingénieur civil, de Montréal.

Cet après-midi, à 3 heures, aura lieu la translation de la dépouille mortelle du presbytère à l'église Saint-Famille.

Les funérailles se feront à 9 h. 30 demain, à l'église Saint-Famille. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le téléphone dans le monde

Londres, 30. — Suivant le *Telegraph and Telephone Journal*, le nombre approximatif des téléphones dans le monde entier s'élevait au 31 décembre de l'année 1929, à 34,400,000, en augmentation de 1,750,000 sur le nombre de 1928. De ce total mondial, l'Amérique possède de environ 32 millions, l'Europe 10 millions et l'Asie 1,500,000.

Vient de paraître

Le curé Labelle par l'abbé Elie J. Auclair.
Beau volume de 270 pages, format 7 1/4 x 10 3/4, avec portrait du curé Labelle, illustrations.
Edition brochée, \$1.00; édition reliée, \$1.50.
Service de librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

Les ventes d'immeubles

1 y a eu hier 19 ventes d'une valeur totale de \$132,761.00; 12 ventes de \$2,000.00 ou plus. La principale vente a eu lieu dans le quartier Villieray au cours de l'après-midi alors que M. G.-H. Robert a vendu à M. P. Trudel des bâisses et terrain au prix de \$36,000.00. Voici la liste complète des ventes subdivisées par ordre de quartier et d'importance.

Cité de Westmount. — Ave. Sunnyvale. Bâisses nos 58, lot no 2308, 36 x 110 pds. J.-A. Fortier vend à F.-E. Stevard, \$250.00. — Rue Lajeunesse. Bâisses nos 7985, 1987. Lot no 2628-32. Terrain 25 x 75 pds. A. Dagenais vend à W. Dussureault et Uxor, \$7,500. E. Godin, notaire, 1930.

Quartier Villieray. — Rue Lajeunesse. Bâisses nos 7985, 1987. Lot no 2628-32. Terrain 25 x 75 pds. A. Dagenais vend à W. Dussureault et Uxor, \$7,500. E. Godin, notaire, 1930.

Quartier Villieray. — Rue Villieray et de Berri. Bâisses nos 500 à 620 Villieray et no 7691 de Berri. Lot no 2645-221, 222. Terrain 4,752 pds. G.-H. Robert vend à F. Trudel, \$36,000. R. Meloche, notaire, 1930.

Les visites de M. Venizelos

Athènes, 30. — M. Venizelos, président du Conseil, a quitté Athènes pour se rendre à Varsovie, à Vienne et à Rome. Il va échanger les ratifications du traité d'amitié et d'arbitrage austro-grec. Il s'arrêtera en route à Belgrade où il verra le roi Alexandre.

Congé du Nouvel An aux Hautes Etudes

La direction de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales porte à la connaissance des intéressés que tous les services de l'Ecole, y compris la bibliothèque et le musée, seront fermés au public à partir de mercredi, le 31 décembre, à midi, jusqu'au lundi, 5 janvier, à 9 h. du matin.

M. Taschereau à Drummondville

Le 5 janvier prochain, il y aura un grand ralliement libéral à Drummondville. MM. L.-A. Taschereau, premier ministre, et Hector Laferte, ministre de la colonisation, adresseront la parole. Les discours seront irradiés par le poste CKAC, de 9 heures à 11 heures du soir.

"Board of Trade" des jeunes

Un *Board of Trade* pour les jeunes sera très probablement établi dès après les fêtes. M. Henry W. Morgan, membre du conseil du *Board of Trade*, a lancé l'idée hier soir devant un auditoire de jeunes au Temple maçonnique. Cette organisation serait profitable à la communauté comme aux jeunes gens eux-mêmes. Le *Board of Trade*, l'association des aînés n'a pas été lente à en saisir le fonctionnement. Le *Board of Trade* pour les jeunes fournirait à ces jeunes l'avantage d'étudier les problèmes économiques et de se préparer à faire partie du *Board of Trade*.

Nouveauté

Nous venons de recevoir les Ebauches critiques du R. P. M.-A. Lamarche, O.P. Ce volume a obtenu le prix David de 1930. Il serait oiseux d'insister sur sa valeur: le P. Lamarche est universellement connu et le jury du prix David n'a fait que ratifier le sentiment du public en lui décernant un prix.

Ebauches critiques est en vente au prix de 75 sous franco au Service de Librairie du Devoir.

Votre voyage en CALIFORNIE

et retour

devrait inclure le

Canal de Panama

(\$135 et plus, y compris repas et cabines)

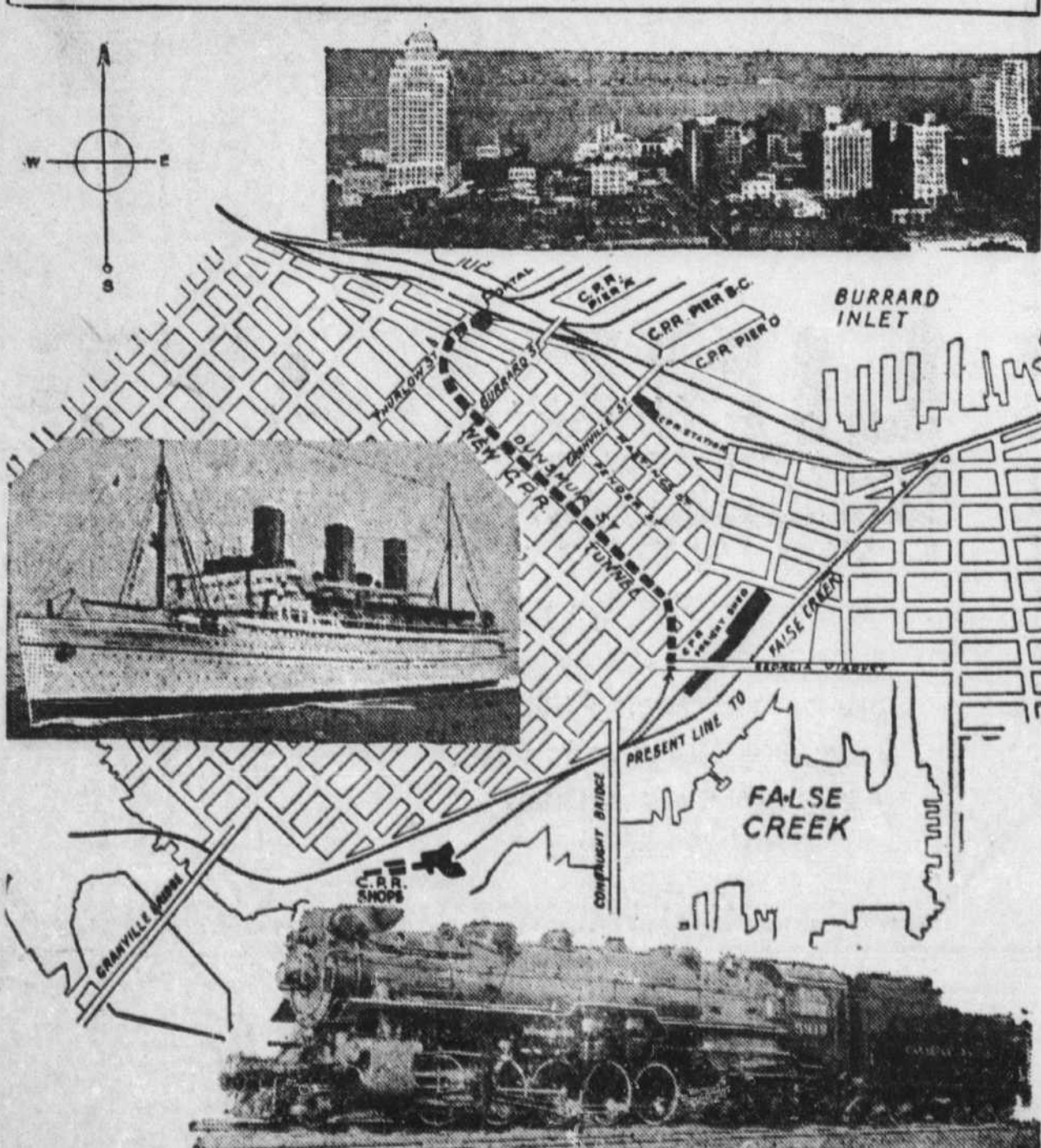
Aventure magnifique que cette traversée en 7 heures du Canal de Panama. Elle offre de ces sensations que l'on n'oublie jamais! Des milliers de personnes ont fait le voyage pour le simple plaisir de contempler cette formidable oeuvre de génie. La vie à bord offre des divertissements exquis et la visite de La Havane et de la Zone du Canal recèle une abondance de joies pour le voyageur.

13 jours d'un océan à l'autre, par les NOUVEAUX et spacieux paquebots électriques CALIFORNIA, VIRGINIA, PENNSYLVANIA, au jeuage de 33,000 tonnes. Cabines extérieures seulement; piscines de natation; cuisine exquise. Itinéraire: New-York, La Havane, la Zone du Canal, San Diego (Plage de Coronado), Los Angeles, San Francisco. Excursions spéciales par eau ou par voie ferrée dans l'une ou l'autre direction. Accommodements faciles et économiques pour groupes familiaux — l'économie est particulièrement appréciable en classe tourist.

S'adresser à M. Laurent Turcotte, chef du département français, ligne White Star, immeuble McGill, Montréal, ou à tout agent autorisé des services maritime ou ferroviaire.

Panama Pacific Line. INTERNATIONAL MARITIME COMPANY

Un tunnel sous la ville de Vancouver



La Compagnie du Pacifique Canadien a décidé de faire exécuter dans le cours de l'hiver, à Vancouver, des travaux considérables qui vont assurer un emploi rémunérateur à plus de 300 hommes d'ici au printemps. Il s'agit du percement, sous la partie centraie de la ville, d'un tunnel de près d'un mille de longueur, qui aura pour but de relier d'une manière plus commode et plus économique les voies de garage de la Compagnie sur le port, avec celles du district de False Creek, surtout utilisées pour fins industrielles et commerciales.

On aura une idée de l'ampleur de cette entreprise lorsque l'on saura que ce tunnel, de plus de 5,000 pds de longueur, aura une hauteur de 22 1/2 pds, une largeur variant de 16 à 19 pds et que son forage nécessitera l'enlèvement de 80,000 verges cubes de terre et de pierre. Par l'élimination de la voie de surface actuellement utilisée, sept traverses à niveau disparaîtront presque en plein centre de Vancouver, et des terrains d'une grande valeur pourront être affectés à la construction. La réalisation de ce projet assurera en outre des communications plus rapides entre le port et les cours de garage de False Creek.

La carte reproduite ci-dessus fait voir en pointillé le tracé du nouveau tunnel. Le vignette du haut représente la partie centrale de Vancouver sous laquelle passera le tunnel; celle du centre gauche montre l'"Empress of Japan", nouveau paquebot du Pacifique Canadien qui détiert le record de vitesse pour la traversée du Pacifique; la vignette du bas fait voir l'une des puissantes locomotives du Pacifique Canadien, en usage en Colombie Britannique.

CHEZ NOUS... au temps des Fêtes



Les temps des Fêtes

Charles Simpson

C'EST toujours avec joie que l'on voit arriver, au pays de Québec, le temps des Fêtes du jour de l'An, car la population de la vieille province a su conserver les anciennes coutumes chères aux ancêtres. De Noël aux Rois, c'est pour les Canadiens-français une période active de réjouissances, où la danse n'occupe pas la dernière place. Depuis plus de 150 ans, la Bière Molson a joué son rôle dans ces pittoresques et joyeuses réunions... et aujourd'hui encore, elle est aussi appréciée qu'au temps jadis.

MOLSON

LA BIERE QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PERE BUVAIT

LA NAVIGATION

LA LIGNE HOLLANDE-AMÉRIQUE

Commentant la décision que la conférence de l'Atlantique du Nord a prise de diminuer les taux de traversée en première, le gérant de la ligne Holland-Amérique au Canada, M. F.-M. Vaz, fait observer que, grâce à cette mesure, il est maintenant possible de voyager en première à bord des principaux navires de sa ligne pour à peu près la même somme qu'en cabines. On sait, rappelle M. Vaz, que la classe cabines, relativement récente, est une deuxième classe améliorée, et se trouve, par le fait, une classe intermédiaire entre la première et la deuxième. La ligne Holland-Amérique se fait une spécialité de la première classe. Cinq des paquebots de cette ligne, le *Statendam*, le *Rotterdam*, le *New Amsterdam*, le *Volendam* et le *Veendam*, fournissent un service de première hebdomadaire entre l'Amérique, l'Angleterre, la France et la Hollande. Toutefois, le plus récent de ces navires, le *Statendam*, un paquebot de 30,000 tonnes, compte quatre classes.

La ligne Holland-Amérique, comme les autres de la conférence, accorde un rabais de cinq pour cent sur les billets d'aller et de retour.

CROISIÈRES AUX ANTILLES

Le *Duchess of Bedford*, du Pacifique Canadien, se rend présentement de Liverpool à New-York, où il arrivera le 4 janvier. Le 9 janvier, ce paquebot quittera New-York pour une croisière de vingt-neuf jours aux Antilles.

En février, le *Duchess of Bedford* fera une seconde croisière aux Antilles. Un autre paquebot de la même catégorie, le *Duchess of Richmond*, fera aussi une croisière de New-York aux Antilles, cet hiver. Le *Duchess of Richmond* quittera Liverpool pour New-York, pour cette croisière, le 21 janvier.

Les trois croisières dont il est question ici comprennent des escales à quatorze ports.

LE LADY RODNEY

Halifax, 30 — Le *Lady Rodney* est arrivé de la Jamaïque, des Bahamas et des Bermudes avec une forte cargaison de fruits, notamment 12,000 régimes de bananes et 10,000 caisses de tomates.

Ce paquebot entre maintenant au bassin de radoub pour subir des améliorations qui lui permettront de transporter un plus grand nombre de passagers de première classe.

LE STANLEY A SAUVE LA DOREN

Halifax, 30 (S.P.C.) — Le *Stanley*, navire du gouvernement canadien, est parvenu à joindre la goélette *Doren*, il y a quelques heures, pour la remorquer au port. On sait que la *Doren* était à la dérive sur l'océan depuis près d'une semaine, par suite de la rupture d'un câble qui la liait à un remorqueur.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

Le "Minnedosa", du Pacifique Canadien, parti de Glasgow, arrivera à Saint-Jean vendredi.

Le "De Grasse", de la Compagnie générale transatlantique, parti du Havre, arrivera à New-York vendredi.

L'"Eastern Prince", de la Furness-Withy, parti de Buenos-Ayres, arrivera à New-York vendredi.

Le "Mauritania", de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à New-York vendredi.

Reconstruction d'un quartier de Londres

Londres, 30. — Whitehall, le quartier de Londres, où se trouve la plus grande partie des édifices du gouvernement, et les bureaux des différents ministères, sera reconstruit au coût de \$10,000,000. Par divers changements, on pourra former des parcs et reconstruire plusieurs maisons historiques.

Promotions au "Québec Central"

Sherbrooke, 30. (D.N.C.) — De nouveaux changements viennent d'être effectués dans les postes supérieurs de l'administration du "Québec Central", à Sherbrooke, changements qui entreront en vigueur le 1er janvier 1931.

M. G.-D. Wadsworth, qui prend la direction effective du chemin de fer le 1er janvier comme gérant général succédant à M. J.-H. Walsh, mis à sa retraite après vingt-cinq années à ce haut poste important, a publié une circulaire officielle annonçant les nouvelles promotions suivantes qui ont été ratifiées par M. Grant Hall, président du "Québec Central".

M. F.-H. Hibbard, ci-devant ingénieur, devient ingénieur en chef du chemin de fer.

M. J.-T. Hawkins, comptable au service du fret et agent des réclamations du fret est nommé gérant général du fret.

M. W.-E.-A. Brooks, assistant agent général des voyageurs, devient agent général des voyageurs.

M. G.-C. Brooks, assistant agent général du fret, devient comptable du fret et agent des réclamations du fret.

Trois de ces promotions, à savoir, MM. J.-T. Hawkins, W.-E.-A. Brooks, et G.-C. Brooks, sont des citoyens de Sherbrooke, et M. F.-H. Hibbard est natif d'Ottawa.

Les "Livres chez eux"

Volume de 300 pages 25 x 32 et 60 gravures hors texte en plusieurs couleurs et par tous les procédés graphiques, ainsi que cent pages de modèles en typographie (les mêmes textes reproduits de cent manières différentes) par les meilleurs ouvriers typographes de Paris et de province, ils seront une révélation des progrès accomplis depuis quelques années dans l'art d'assembler filets, caractères et vignettes.

Après avoir suffisamment considéré le Livre dans ses origines, dans sa technique, dans la gloire de ses apothéoses, voire dans ses tares et dans ses déchéances, le *Bulletin Officiel des Maitres Imprimeurs* a voulu, cette année, mettre à l'honneur les sanctuaires où se célèbre et se perpétue son culte: les bibliothèques publiques et les cabinets d'amateurs.

L'impression de cet important ouvrage est très luxueuse, sa mise en pages et ses hors-texte suscitent l'admiration des professionnels français et étrangers. — Il est publié par le *Bulletin Officiel des Maitres Imprimeurs*, qui, dans un but de propagande pour le beau livre français, ne fait aucun bénéfice sur la vente de ce bel ouvrage. Chaque année, un volume analogue paraît; son tirage à 6,000 exemplaires est toujours épuisé l'année de sa parution (1). Les personnes avisées qui en font l'achat sont certaines d'en trouver preneurs, si elles le désirent, à un prix plus que doublé. De l'avis unanime, cet album publié chaque année est le plus bel ouvrage sur les Arts du Livre, paraissant dans le monde entier.

Adresser les demandes, avec la valeur, au *Bulletin Officiel des Maitres Imprimeurs*, 7, rue Suger, Paris VIe. Prix: 70 fr. Etranger: 85 fr. franco et recommandé. (Communiqué)

Décès du capitaine J.-B. Blanchard

Le capitaine J.-B. Blanchard est décédé subitement à son domicile, no 2552 rue Centre, à 6 h. hier matin. Il était âgé de 86 ans. Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Charles, à 8 h., mercredi.

Lui survivent: son fils, J.-B.-S. Blanchard, de Boston, et trois filles, Mmes Gouin, C. Gopette et H. Décaré, de Montréal.



Le facteur au temps des Fêtes...

A Westmount

L'Association municipale de Westmount a tenu hier soir, salle Victoria, son assemblée annuelle; elle a procédé à ses élections et a adopté une liste de candidats pour les prochaines élections municipales, le 19 janvier 1931. L'Association, qui compte environ 10% des électeurs de Westmount, appuiera la major J. Colin Kemp et le colonel C. Basil Price en remplacement des échevins R.-L. Scott, commissaire des finances et des édifices municipaux, et S.-F. Rutherford, commissaire de la voirie.

L'Académie Girouard

UN APPEL AUX ANCIENS

L'Académie Girouard de St-Hyacinthe, complétera son demi-siècle sous la direction des Frères du Sacré-Cœur avec la présente année scolaire, nous communique le Frère Eméric, directeur de cette académie.

Le Frère Directeur et les professeurs actuels de la maison, dit-il, offrent à tous les anciens élèves l'hommage de leur très vif attachement, et à l'occasion du Jour de l'An, leurs souhaits de bonne et heureuse année. Ils prient, en outre, les anciens de leur faire parvenir leur photographie la plus récente, indiquant quelle position ils occupent et en quelle année ils furent élèves. De plus, tous les anciens qui ont fréquenté l'Académie Girouard entre les années 1881 et 1887 sont priés d'envoyer leur nom au Frère Directeur qui désire compléter les listes de ces années-là dont une partie a été détruite par le feu.

M. Charles Manning fête

Les principaux fonctionnaires de divers services du Chemin de fer National du Canada se sont réunis hier pour présenter à M. C. Manning, assistant du vice-président, M. W.-D. Robb, un pupitre-secrétaire, et un beau sac de voyage. M. Manning prend sa retraite après 47 ans de service avec le Canadien National et le Grand-Tronc, son prédécesseur.

Un naufrage

Oslo, Norvège, 30. (S. P. A.) — On croit que la vapeur "Torebjell", portant un équipage de 24 personnes, a coulé au large d'Egersund au cours d'une tempête, samedi soir. Une épave provenant de ce navire a flotté jusqu'au rivage.

Les projets du C. N. R.

LE CLUB SOCIAL OUVRIER SAINTE-MARIE PROTESTE CONTRE L'OPPOSITION DU GROUPE HOUDE

Le Club social ouvrier Sainte-Marie a adopté une résolution hier soir à son assemblée spéciale condamnant la conduite et l'attitude du maire Houde et du comité exécutif à l'égard du projet du *Canadien National* et a dénoncé la campagne organisée par eux contre les projets de cette compagnie. Voici le texte de la conclusion de la résolution:

"Il est résolu et adopté unanimement que les membres du Club Social ouvrier de Sainte-Marie Enregistré condamnent publiquement, en assemblée spéciale tenue ce 29e jour de décembre 1930, la conduite du maire Houde et du comité exécutif dont les seuls effets seront de

discrediter Montréal et de priver les chômeurs du travail qu'ils demandent avec tant d'insistance".

L'assemblée était sous la présidence de M. Oscar Gignac, président du club, qui a exposé en quelques mots les buts de ce club qui se résument à trois: étude de la question du chômage, débat sur la question de savoir si l'administration municipale fait son devoir, et enfin le traitement des ouvriers.

M. F.-X. Moisan, qui agissait comme secrétaire, a parlé en faveur de la résolution et a déclaré qu'il est du devoir des ouvriers de surveiller attentivement les agissements de nos administrateurs. Nous constatons, aujourd'hui, dit-il, que l'administration municipale surveille son capital politique qu'elle ne se préoccupe du sort des ouvriers. Il ajoute que la fondation du Club Camillien Houde, dans la même paroisse, est l'indice d'un mouvement capitaliste, et par conséquent en parfaite opposition aux buts que poursuit le Club Social ouvrier Sainte-Marie. Le Club Camillien Houde, dit-il, tire ses

fonds de la caisse du parti conservateur et, par ricochet, du gousset des électeurs. Ces clubs, dit-il, qui sont fondés pour le bénéfice d'une ou deux personnes, tombent dans un court espace de temps. Ils n'ont pas d'avantages mutuels. Mais les clubs fondés pour le bien général de chacun sont les seuls qui survivent.

M. Moisan ajoute, en parlant de la situation actuelle qu'elle serait plus satisfaisante si les ouvriers avaient le travail promis par les "houdistes". Mais, loin de là, ils mettent tout en oeuvre pour empêcher le *Canadien National* d'entreprendre des travaux qui fourniraient du travail à des milliers de personnes. Une telle campagne n'est pas justifiable car de partout on approuve maintenant les projets du *Canadien National* dans le nord de Montréal comme dans Saint-Henri.

MM. J.-E. Brissette, Alfred Dumont et Léopold Lanouette ont aussi parlé sur la résolution et celle-ci fut ensuite adoptée à l'unanimité.

... UN ...

RADIO à PRIX D'AUBAINE

POUR LE

JOUR DE L'AN

Voici la dernière offre spéciale de radio de 1930, — et c'en est une excellente. Nous n'avons pu nous procurer un grand nombre de ces instruments, c'est pourquoi nous vous pressons de faire votre choix immédiatement.

WESTINGHOUSE

MODELE CONSOLE TOUT ELECTRIQUE A SEPT LAMPES

\$97.50

Magnifique cabinet en noyer, puissant haut-parleur électrique, contrôle simple éclairé pour le cadran.

Complet et raccordé à votre antenne.

CONDITIONS FACILES:

\$10 Comptant

ET

\$6 par mois



Magasins ouverts tard chaque soir d'ici au Jour de l'An.

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

J.-A. HEBERT

Prés. et Gér. gén.

SIEGE SOCIAL

1112

rue Sainte-Catherine ouest (Juste à l'ouest de Peel)

6885 rue St-Hubert (Près Bélanger)

580 rue Ste-Catherine Est (angle Saint-Hubert)

4232 rue Wellington Verdun

MONTREAL

Une *Dow* ou deux
chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal



La tragique histoire de Burke

Tout le monde connaît la tragique histoire de l'aviateur Burke qui est mort de froid et de privations dans les immensités glaciales de l'Arctique et que l'on n'a retrouvé que deux mois plus tard. Ces trois photographies ont été prises lors d'un des nombreux avions qui s'étaient mis à la recherche des aviateurs perdus ont enfin retrouvé les compagnons de Burke: 1) Joe Walsh qui pilotait l'avion de secours auprès de l'avion de Burke; 2) et 3) Bob Marten et Emil Kading, les compagnons de Burke, tels qu'on les a retrouvés.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et Potins

Progrès comparés

On parle souvent des progrès du pays dans tous les domaines. En relativement peu de temps, nous sommes parvenus à nous classer, de la petite colonie ignorée que le Canada était il y a cinquante ans, au rang des grandes puissances économiques dans le monde. En fait, nous tenons le quatrième ou cinquième rang pour ce qui est du volume des affaires transigées avec l'étranger et au premier pour ce qui est du volume d'affaire par habitant.

Un journal financier a publié des statistiques particulièrement intéressantes sur les progrès de l'industrie minière chez nous. Nous savons que notre production a suivi une marche ascendante peu ordinaire. En 1886, notre production dépassait à peine 10 millions de dollars en valeur. L'an dernier elle atteignait près de 311 millions. Cette année, à cause de la baisse des prix, il y a eu une certaine diminution de la production pour ce qui est de quelques métaux, mais le recul est surtout accentué quant à la valeur et on estime notre production aux environs de 280 millions de dollars. Il n'en reste pas moins qu'en 45 ans la valeur de notre production minière s'est multipliée par 30. Comme pendant la même période notre population a doublé à peine, il en résulte que la valeur de la production par habitant s'est multipliée par 15, passant de \$2.23 par habitant en 1886 à \$31.70 en 1929. Pour 1930, on estime la valeur de la production par habitant aux environs de \$30. Et nous ne faisons que commencer à exploiter nos mines d'une manière suivie et sérieuse.

C. H.

Bourse de New-York

Cours fermés par la maison GEORGIN & CIE, courtiers, 231, rue Notre-Dame, Montréal

Cour.	Haute	Bas	Chang.
Air Reduction	97 1/2	97 1/2	
Allied Chemical	180	182 1/2	
American Can	108 1/2	109 1/2	
American & Foreign Power	26 1/2	26 1/2	
Auburn	100 1/2	100 1/2	
American Power & Light	40	41 1/2	
American Smelting	32 1/2	33 1/2	
American Water Works	42 1/2	43 1/2	
American Tel. & Tel.	174 1/2	176	
Anacosta	175 1/2	175 1/2	
Atchafalaya	17 1/2	17 1/2	
Atlantic Refining	20 1/2	20 1/2	
Baldwin Locomotive	20 1/2	20 1/2	
Baltimore & Ohio	48 1/2	49	
Barnhart Steel	38 1/2	39 1/2	
Canadian Pacific	38 1/2	39 1/2	
Commercial Solvents	14 1/2	15 1/2	
Chicago Rock Island	32	32	
Chrysler Motors	15 1/2	15 1/2	
Columbia Gas & Electric	80 1/2	81	
Cons. Gas of New York	46 1/2	46 1/2	
Continental Can Co.	72 1/2	72 1/2	
Corn Products	25 1/2	25 1/2	
Commonwealth Southern	85 1/2	85 1/2	
Dupont	36 1/2	37 1/2	
Electric Power & Light Corp.	28 1/2	28 1/2	
Erle Railroad	28 1/2	28 1/2	
Freight Texas	28 1/2	28 1/2	
General Foods Corp.	47 1/2	47 1/2	
General Motors	21 1/2	21 1/2	
Gillette	42 1/2	42 1/2	
General Electric	22 1/2	22 1/2	
General Railway Signal	22 1/2	22 1/2	
Irish Canadian	18 1/2	18 1/2	
Int. Tel. & Tel. Co.	34 1/2	34 1/2	
Kennecott Copper	34 1/2	34 1/2	
Knock Trunks	15 1/2	15 1/2	
Montgomery & Ward	15 1/2	15 1/2	
Nash Car Co.	110 1/2	111 1/2	
New York Central	110 1/2	111 1/2	
New Haven	69 1/2	71	
Packard Motors	8 1/2	8 1/2	
Pennsylvania R. R.	129 1/2	131	
Phillips Petroleum	69 1/2	70 1/2	
Public Service of New Jersey	15 1/2	15 1/2	
Radio Corporation	10 1/2	10 1/2	
Remington Rand	10 1/2	10 1/2	
Republic Iron & Steel	10 1/2	10 1/2	
Sears Roebuck	13 1/2	13 1/2	
Simmons Steel	9 1/2	9 1/2	
Sinclair Oil	15 1/2	15 1/2	
Southern Railway	15 1/2	15 1/2	
Standard Brands	57 1/2	57 1/2	
Standard Oil of New Jersey	45 1/2	45 1/2	
Standard Oil of New York	21 1/2	21 1/2	
Studebaker	20 1/2	20 1/2	
Union Pacific	17 1/2	17 1/2	
United Gas Improvement	11 1/2	11 1/2	
U. S. Rubber	12 1/2	12 1/2	
U. S. Industrial Alcohol	50 1/2	50 1/2	
U. S. Steel	137 1/2	137 1/2	
Westinghouse	80 1/2	81 1/2	
Woolworth	53 1/2	54 1/2	

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATIERE
Cours fermés par la maison BEAULIEU & DUNCAN, 220, rue Notre-Dame

Valeur	Cour.	Haute	Bas	Chang.
Aspic	20	20	20	
A. D. O.	14 1/2	14 1/2	14 1/2	
B. D. O.	14 1/2	14 1/2	14 1/2	
Can. Malt	13	13	13	
Calumet	21 1/2	21 1/2	21 1/2	
Dist. Saginaw	9 1/2	9 1/2	9 1/2	
Home Oil	17 1/2	17 1/2	17 1/2	
Imperial Oil	17 1/2	17 1/2	17 1/2	
Inter. Petroleum	13 1/2	13 1/2	13 1/2	
Wainwell	1 1/2	1 1/2	1 1/2	

Cours des trusts fixes

Canada - America (ex-div.)	7.17
Canadian International	9%
Corporate (ex-div.)	6
Cumulative Trust Shares	7 1/2
North American	6%

A l'occasion du Nouvel An

A l'occasion de la nouvelle année, nous prions nos clients et amis de bien vouloir agréer l'expression de nos vœux les plus sincères.

Lajoie, Robitaille & Cie
LIMITÉE

MONTREAL
QUEBEC

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES
Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal samedi et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée.

	1930	1929
DECEMBRE		
29	22	30
Beurre	570	792
Fromage	14	31
Oeufs	382	2049

PRIX DE GROS A MONTREAL
GRAINS
(Prix au boisseau pour commandes par wagons.)
Blé no 4 58
Orge no 3 39
Orge no 4 37
Orge no 5 35
Avoine no 3 37
Avoine d'alimentation no 1 35
Blé argentin 75

FARINES
(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)
Première patente \$5.20
Seconde patente \$4.60
Forté à boulanger \$4.30

ENGRAIS
(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)
Son \$21.25
Gru rouge \$21.25
Gru blanc 29.25

FOIN
(Prix la tonne.)
Extra no 2 \$15.00
No 2 \$13.00
No 3 \$12.00

BEURRE
(Prix la douzaine au détail.)
De crémère, en boîtes 33
De crémère, en blocs 34

FROMAGE
de Québec 10 3-4
d'Ontario 11 1-4

OEUF
(Prix la douzaine au détail.)
Frais 52
Extras 50
Premiers 45
Extras de poulette 40
Seconds 35
D'entreposés: 39
Premiers 35
Seconds 30

VOLAILLES
(Prix la livre au détail.)
Poussins d'un jour 43 à 45
Poussins de 4 jours 37 à 41
Poussins de 10 jours 31 à 35
Poulets à rôti 30 à 33
Poules 25 à 33
Jeunes cannetons 31
Canards à rôti 26
Oisons à rôti 25
Dindons 33 à 37

POMMES DE TERRE
Green Mountains, 80 lbs 95

La Bourse
Comme la veille de Noël, la Bourse ferma à 1 heure demain, veille du Jour de l'An.

Winnipeg Electric
Les bénéfices de Winnipeg Electric au cours de novembre ont marqué un recul substantiel sur l'an dernier. Ils n'ont été que de \$156,308 comparativement à \$203,227 en novembre 1929 et après le service des intérêts il ne restait plus que \$55,269, une diminution de moitié.

La situation du blé en France
M. Hercule Barré, commissaire du commerce canadien à Paris, écrit: "Il s'est produit de nombreuses fluctuations sur le marché français du blé au cours des deux dernières semaines, comme résultat des différents rapports des récoltes argentines et australiennes. Durant la même période, il ne s'est pas dit que pas de blé russe en France, et quoiqu'on sût qu'il y avait de grosses quantités de céréales en cours de transport et entreposées en Angleterre, il n'y eut aucune activité."

Plusieurs ventes de blé du Manitoba ont été conclues récemment, et on s'attend que ce soit là le prélude de grosses transactions dans un avenir prochain. Le blé domestique s'écoule rapidement, mais la qualité offerte est d'une moyenne plutôt médiocre, le poids ne dépassant pas 70 à 72 kilos l'hectolitre. Les minotiers se plaignent et insistent pour que le pourcentage de blé étranger dans la minoterie soit accru à 15%. Cette mesure aurait été prise il y a longtemps si elle n'avait pas soulevé l'opposition du ministère de l'Agriculture, qui refusa son consentement jusqu'à ce qu'il soit persuadé que tout le blé indigène est vendu. On prévoit donc que vers le début de la nouvelle année la porte sera ouverte à la céréale étrangère.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Mid	Chang.
10 Abitibi préf.	38	—	—	38	
300 Alb. Grain	5	—	—	5	
17 Bell Telephone	141 1/4	—	—	141 1/4	+ 1 1/4
300 Brazilian	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	+ 1/2
125 B.C. Electric "A"	35	—	—	35	
65 Can. Car	18	—	—	18	
10 Canada Cement préf.	91	—	—	91	
375 Cockshutt Plow	10	10	9 1/2	9 1/2	— 1/2
255 Can. Ind. Alcohol	2 1/2	3	2 1/2	3	+ 1/2
25 Can. Pow. and Pap.	4 1/2	—	—	4 1/2	
20 Can. Steamship	5	—	—	5	
70 Dom. Bridge	51	—	—	51	
170 Dom. Textile	80	—	—	80	
80 Fraser	2 1/2	—	—	2 1/2	
1065 Int. Nickel	14 1/4	14 1/4	14 1/4	14 1/4	+ 1/4
10 Lake of Woods	24	—	—	24	
120 Massey-Harris	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	— 1/2
2250 Mont. Power	55	56	55	55 1/2	+ 1/4
355 Nat. Breweries	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	+ 1/4
25 Ogilvie Flour	285	—	—	285	
195 Pennams	72	—	—	72	— 1
50 Power Corp.	51 1/4	51 1/4	51	51	— 1/4
100 Price Bros préf.	95	—	—	95	
100 Quebec Power	41	—	—	41	— 1
644 Shawinigan	50 1/2	50 1/2	50	50	
20 Simon and Sons	21	—	—	21	
175 So. Can. Power	30	—	—	30	
40 Steel of Canada	39 1/2	—	—	39 1/2	
25 Steel of Canada préf.	35	—	—	35	
10 Winn. Electric	14	—	—	14	— 1/2

flocons de pommes de terre est obtenu, reste en vigueur.

Le droit sur le mil est porté de 1.50 RM à 1.50 RM les 100 kg.

Le droit sur toutes les sortes de son est fixé généralement à 10.00 RM les 100 kg. Celui sur le son de seigle ne sera plus basé sur le droit du seigle, et le son de blé qui avait été jusqu'ici en franchise, deviendra assujéti au droit sur le son. D'un autre côté, les résidus du riz resteront en franchise de droit.

A WALL STREET
Les nouveaux droits sur le mil et le son entreront en vigueur le 5 décembre 1930.

Le décret autorise le ministre des denrées alimentaires et de l'agriculture à fixer le pourcentage du houblon domestique qui doit être employé par les brasseries allemandes. Le gouvernement peut aussi régler les quantités de suif et de saindoux domestiques que peuvent utiliser les fabriques de margarine allemandes. Les autres mesures pour la protection de l'agriculture renfermées dans le décret sont destinées à améliorer les conditions de vente des produits agricoles allemands.

Le 29 novembre 1930, le gouvernement allemand a émis, par l'intermédiaire du ministre des denrées alimentaires et de l'agriculture, un décret prolongeant durant les mois de décembre 1930 et janvier 1931 l'emploi obligatoire d'au moins 80 pour cent de blé domestique, tel que prescrit dans les lois du 4 juillet 1929 et du 24 juillet 1930.

Nouveau gérant
M. Jules Thibaut, président de la maison Thibaut et Cie, limitée, annonce la nomination de M. Daryl G. Peters, autrefois gérant du bureau de Montréal de la Fidelity Insurance Co. of Canada, en qualité de gérant du Casualty Department de la maison Thibaut et Cie, limitée. Cette distribution de dividendes représente bien au delà de deux fois le minimum fixé de 30 sous l'action payable semi-annuellement. Ces coupons sont payables aux bureaux de The Royal Trust Company au Canada ou aux bureaux-chefs provinciaux canadiens de la Banque de Montréal.

La position excellente manifestée par ce dividende est due à la force financière exceptionnelle des trente importantes compagnies sur lesquelles repose la Canada-America Trust Shares, dont: Montreal Light, Heat and Power Consolidated, Imperial Oil Company, General Electric Company et Amer-

Canada-America Trust
SA DISTRIBUTION SERA DE 62 SOUS

La Canada-America Trust Shares, dont le fiduciaire est The Royal Trust Company, payera un dividende semi-annuel de 62.50 sous l'action le 31 décembre 1930, d'après les renseignements qui nous sont fournis par la maison Gauthier, Panet-Raymond, Masson et Cie, limitée. Cette distribution de dividendes représente bien au delà de deux fois le minimum fixé de 30 sous l'action payable semi-annuellement. Ces coupons sont payables aux bureaux de The Royal Trust Company au Canada ou aux bureaux-chefs provinciaux canadiens de la Banque de Montréal.

La position excellente manifestée par ce dividende est due à la force financière exceptionnelle des trente importantes compagnies sur lesquelles repose la Canada-America Trust Shares, dont: Montreal Light, Heat and Power Consolidated, Imperial Oil Company, General Electric Company et Amer-

Canada-America Trust
SA DISTRIBUTION SERA DE 62 SOUS

La Canada-America Trust Shares, dont le fiduciaire est The Royal Trust Company, payera un dividende semi-annuel de 62.50 sous l'action le 31 décembre 1930, d'après les renseignements qui nous sont fournis par la maison Gauthier, Panet-Raymond, Masson et Cie, limitée. Cette distribution de dividendes représente bien au delà de deux fois le minimum fixé de 30 sous l'action payable semi-annuellement. Ces coupons sont payables aux bureaux de The Royal Trust Company au Canada ou aux bureaux-chefs provinciaux canadiens de la Banque de Montréal.

La position excellente manifestée par ce dividende est due à la force financière exceptionnelle des trente importantes compagnies sur lesquelles repose la Canada-America Trust Shares, dont: Montreal Light, Heat and Power Consolidated, Imperial Oil Company, General Electric Company et Amer-

Canada-America Trust
SA DISTRIBUTION SERA DE 62 SOUS

La Canada-America Trust Shares, dont le fiduciaire est The Royal Trust Company, payera un dividende semi-annuel de 62.50 sous l'action le 31 décembre 1930, d'après les renseignements qui nous sont fournis par la maison Gauthier, Panet-Raymond, Masson et Cie, limitée. Cette distribution de dividendes représente bien au delà de deux fois le minimum fixé de 30 sous l'action payable semi-annuellement. Ces coupons sont payables aux bureaux de The Royal Trust Company au Canada ou aux bureaux-chefs provinciaux canadiens de la Banque de Montréal.

La position excellente manifestée par ce dividende est due à la force financière exceptionnelle des trente importantes compagnies sur lesquelles repose la Canada-America Trust Shares, dont: Montreal Light, Heat and Power Consolidated, Imperial Oil Company, General Electric Company et Amer-

Canada-America Trust
SA DISTRIBUTION SERA DE 62 SOUS

La Canada-America Trust Shares, dont le fiduciaire est The Royal Trust Company, payera un dividende semi-annuel de 62.50 sous l'action le 31 décembre 1930, d'après les renseignements qui nous sont fournis par la maison Gauthier, Panet-Raymond, Masson et Cie, limitée. Cette distribution de dividendes représente bien au delà de deux fois le minimum fixé de 30 sous l'action payable semi-annuellement. Ces coupons sont payables aux bureaux de The Royal Trust Company au Canada ou aux bureaux-chefs provinciaux canadiens de la Banque de Montréal.

La position excellente manifestée par ce dividende est due à la force financière exceptionnelle des trente importantes compagnies sur lesquelles repose la Canada-America Trust Shares, dont: Montreal Light, Heat and Power Consolidated, Imperial Oil Company, General Electric Company et Amer-

Canada-America Trust
SA DISTRIBUTION SERA DE 62 SOUS

La Canada-America Trust Shares, dont le fiduciaire est The Royal Trust Company, payera un dividende semi-annuel de 62.50 sous l'action le 31 décembre 1930, d'après les renseignements qui nous sont fournis par la maison Gauthier, Panet-Raymond, Masson et Cie, limitée. Cette distribution de dividendes représente bien au delà de deux fois le minimum fixé de 30 sous l'action payable semi-annuellement. Ces coupons sont payables aux bureaux de The Royal Trust Company au Canada ou aux bureaux-chefs provinciaux canadiens de la Banque de Montréal.

La position excellente manifestée par ce dividende est due à la force financière exceptionnelle des trente importantes compagnies sur lesquelles repose la Canada-America Trust Shares, dont: Montreal Light, Heat and Power Consolidated, Imperial Oil Company, General Electric Company et Amer-

Canada-America Trust
SA DISTRIBUTION SERA DE 62 SOUS

La Canada-America Trust Shares, dont le fiduciaire est The Royal Trust Company, payera un dividende semi-annuel de 62.50 sous l'action le 31 décembre 1930, d'après les renseignements qui nous sont fournis par la maison Gauthier, Panet-Raymond, Masson et Cie, limitée. Cette distribution de dividendes représente bien au delà de deux fois le minimum fixé de 30 sous l'action payable semi-annuellement. Ces coupons sont payables aux bureaux de The Royal Trust Company au Canada ou aux bureaux-chefs provinciaux canadiens de la Banque de Montréal.

La position excellente manifestée par ce dividende est due à la force financière exceptionnelle des trente importantes compagnies sur lesquelles repose la Canada-America Trust Shares, dont: Montreal Light, Heat and Power Consolidated, Imperial Oil Company, General Electric Company et Amer-

Canada-America Trust
SA DISTRIBUTION SERA DE 62 SOUS

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C.
G. Papineau, I.C. et Arpentier.
M. Cailloux, I.C.
Les Ingénieurs Associés
LIMITÉE
INGENIEURS CONSEILS
Béton armé - Arpentage - Expertise
EDIFICE THIEMIS
10, St-Jacques ouest - Harbours 0482
MONTREAL

Raymond Beausoleil, I. C.

Spécialité: COMBUSTION
CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE - INSTITUTIONS
HOPITALS - CONCIERGERIES
132, rue St-Jacques O., H.A. 1841
Chambre 325

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN, COUDRAULT & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. Exch., 276 ouest, rue St-Jacques
Ernest Bertrand, C.R.
Substitut Senior du Procureur Général
C. E. Guérin, C.R. Meur. Goudreau, C.R.
Antonio Garneau, M.L.L. Hon.-N. Garneau

Aldéric Blain, L.L., L. M.A.L.
Roger Pinard, L.L.L.

Blain & Pinard
AVOCATS
Imm. Duluth, chambre 22 - L.A. 4

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Les fervents du hockey attendent avec impatience la suite de ce soir, au Forum, qui mettra aux prises les deux clubs montréalais et nous pourrions prédire une assistance record à la rencontre entre le Canadien et le Montréal, car dès hier matin tous les billets réservés étaient vendus et l'affiche "Debout seulement" était placée au contrôle et ce soir il n'y aura que les billets de la section non réservée des millionnaires qui seront à la disposition des amateurs qui n'ont pas encore obtenu de sièges.

La partie entre nos deux clubs locaux suscite beaucoup d'intérêt, d'abord parce que la rivalité entre le Bleu Blanc Rouge et les Maroons est chose reconnue depuis que ces deux équipes font partie du circuit Calder et ensuite parce que ces deux rivaux luttent actuellement pour la première position de la section canadienne. Les habitants occupent actuellement la première place mais comme ils n'ont qu'un avantage de deux points sur le Montréal ce dernier pourrait se mettre sur un pied d'égalité avec le club du syndicat Calta-Leon en sortant victorieux de la joute de ce soir.

Lors de la première partie entre ces deux clubs, au commencement de la saison, le Canadien a déclaré le Montréal en le battant par 7 à 1 mais il faut ajouter que lors de cette rencontre les Maroons n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui car les anciens équipiers du M.A.A.A. étaient à leurs débuts comme professionnels et n'avaient pas l'expérience qu'ils ont maintenant. De plus le trio Siebert-Smith-Stewart n'avait pas en le temps de se mettre en conditions et ces trois joueurs avaient plutôt fait piètre figure.

Les amateurs qui ont été témoins des joutes du Montréal depuis trois semaines ont pu se rendre compte que l'équipe du président Starr s'est grandement améliorée et qu'elle est maintenant de taille à lutter avec avantage contre tous les autres clubs du circuit professionnel.

Il serait difficile de pronostiquer le résultat de la partie de ce soir mais cependant nous ne croyons pas faire erreur en disant que cette rencontre sera intéressante, rapide et contestée et que les "retailles" seront pelées.

Naturellement nos sympathies sont pour le Canadien car ce club représente l'élément canadien-français dans la Ligue Nationale et nous désirons le voir sortir victorieux mais pour obtenir ce résultat il faudra que nos hommes ne pêchent pas par excès de confiance et qu'ils surveillent leurs adversaires de près. Nous ne voulons pas encourager nos porte-couleurs à jouer l'homme au lieu de la rondelle mais cependant nous conseillons à nos favoris de surveiller de près Nelson Stewart et Babe Siebert ainsi que Howley Smith car ces vétérans sont de fins joueurs et possèdent plusieurs trucs dans leur sac.

Stewart excelle surtout à se tenir près de la ligne bleue où il attend une passe d'un coéquipier pour immédiatement assigner les buts du club rival tandis que Babe Siebert semble se spécialiser sur les lancers de loin et Hainsworth devra suivre la rondelle, non seulement lorsque le caoutchouc sera près de ses filets mais bien du commencement à la fin. Smith est beau patineur et manie très bien le bâton et de plus il sait très bien faire mine d'être blessé lorsqu'un adversaire le tient de près ou qu'il lui touche avec son bâton. Son jeu a déjà réussi en plus d'une circonstance et il ne manquera pas de profiter de l'occasion si elle se présente ce soir.

Dane Trotter et Bill Phillips sont deux autres joueurs qui devront être suivis de près et nos habitants devront se méfier d'eux. Le Canadien a fait excellente figure samedi soir contre Ottawa mais il ne faut pas que cette victoire fasse enfler la tête à nos hommes car ils auront à faire face à un plus rude adversaire que les Sénateurs et tous nos porte-couleurs devront se dépenser sans compter pour pouvoir s'assurer le succès tant désiré par leurs admirateurs.

Nous avons toujours conseillé à nos hommes d'éviter d'être bannis du jeu car un homme à la clôture ne peut aucunement aider un club. Il faut à tout prix demeurer sur la glace, même si le club adversaire a recours à la taquinerie ou même à la rudesse. Les arbitres sont chargés de punir les coupables et il n'appartient pas aux joueurs de se faire justice eux-mêmes.

Deux autres parties seront disputées ce soir dans le circuit de la Ligue Nationale. A Boston, les Bruins recevront la visite des Sénateurs et les deux clubs new-yorkais seront aux prises au Madison Square Garden.

Le résultat de la partie Ottawa-Boston ne semble pas être un problème très difficile à résoudre car depuis le commencement de la saison les Bruins se sont affirmés bien supérieurs au club de la capitale canadienne et les protégés d'Arthur Ross ne devraient avoir aucune difficulté à s'assurer la victoire.

Les deux clubs américains devraient se livrer un véritable duel ce soir. Ces deux équipes occupent la troisième position dans leur section respective et de chaque côté l'on fera des efforts pour remporter la palme.

Les Rangers sont supérieurs aux Américains sur l'attaque tandis que ces derniers semblent posséder une meilleure défense et peut-être même un meilleur gardien de buts mais comme dans tous les autres sports il faut compter des points pour vaincre et nous croyons que le système des Rangers est supérieur à celui de leurs adversaires et le club du colonel Hammond semble avoir des chances de battre les salariés de Bill Dwyer.

X.-E. NARBONNE

M. A. A. A. est en tête de la ligue

Le club de la Montreal Amateur Athletic Association mène de nouveau dans la course au championnat du groupe senior de la Q. A. H. A., grâce à sa victoire d'hier soir sur le Canadien dans la première joute au programme. Le M.A.A.A. a vaincu l'équipe de Doc Clément par un résultat de 3 à 1, grâce au magnifique travail de Ralph Saint-Germain, car c'est le joueur de centre du club anglais qui a compté tous les points de son club. Inutile de dire que Ralph fut l'étoile de la joute et qu'il fut chaleureusement applaudi chaque fois qu'il prit Gagnon en défaut.

Les joueurs n'ont compté aucun point au cours de la première période. Dans la seconde les clubs ont égalisé par 1 à 1. Saint-Germain, du M.A.A.A., qui avait égalisé le point du Canadien dans la seconde période, a donné l'avance à son club dans la dernière période, en comptant le troisième point de la partie et le second pour son club. Dans la première période, le M.A.A.A. a commencé l'attaque avec une furie endiablée, à tel point que les lignes d'attaques des deux clubs ont été changées deux fois en six minutes.

Les joueurs du M.A.A.A. entourent constamment les buts de leurs adversaires, mais Lucien Gagnon, le gardien du Canadien, a fait un travail de toute beauté, malgré le travail effectif de Saint-Germain qui a été l'étoile de la partie pour le M. A. A. A.

Les Canadiens sont revenus plus déterminés à la seconde période et à leur tour ils se sont lancés à l'offensive. Une minute plus tard Robert, du Canadien, déjouait toute la défense ennemie dans une montée sensationnelle et enregistrait le premier point de la partie. Encouragés par ce succès les Canadiens se multiplient et par deux fois faillirent compter des points.

Cinq minutes avant la fin de la seconde période, Grant a été puni, et les joueurs du M.A.A.A. en ont profité pour égaliser les chances. Brydson lança sur les buts sans succès, mais il reprit la rondelle au retour et la passa à Saint-Germain qui compta un point.

Wilson, Grant, Brydson et P. Gagnon ont dû aller au banc pour contraventions aux règlements. La troisième période s'est engagée avec une vive ardeur et chaque équipe a tenté de compter le point décisif, sans succès, pendant cinq minutes, mais Saint-Germain réussit cependant à compter deux fois avant l'expiration de cette période.

La seconde partie jouée au Forum, hier soir, alignait la Victoria contre le Columbus. Le Victoria a déclaré son rival par 4 à 1, dans une joute enlevante. Le Columbus a lutté courageusement jusqu'à la fin.

Alignement des équipes:

Canadien	M.A.A.A.
L. Gagnon	but
Brunt	défense
Grant	défense
P. Gagnon	centre
Berger	aile
Robert	aile
H. Wilson	

Substituts, Canadiens: Baril, Lapointe, Carroll, Pagé, Rivet.

M.A.A.A.: Scotland, Boyd, L. Wilson, Ward, J. Wilson.

Arbitres: H. Campbell et Sauvé.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Deuxième période

Canadiens: Robert 1.00

M.A.A.A.: St-Germain 15.00

Troisième période

M.A.A.A.: St-Germain 6.00

M.A.A.A.: St-Germain 8.00

Deuxième partie

Victoria

Columbus

Muir but

Smith défense

Slater défense

Weir défense

Mullan centre

Sutherland aile

Quinn aile

Vennor subs

Taylor subs

Thompson subs

Copland subs

Mullins

SOMMAIRE

Première période

1-Victoria, Slater 7.20

2-Victoria, Carlin 10.20

Deuxième période

Pas de point.

Troisième période

3-Victoria, Copland 4.28

4-Victoria, Vennor 3.00

5-Columbus, O'Connell 3.30

POSITION DES CLUBS

M.A.A.A. G. P. N. Pts

McGill 5 1 1 11

Columbus 4 2 1 9

Victoria 3 4 0 6

Canadien 2 5 1 5

Placés debout \$1.00 et \$1.25

Admission générale Taxe comprise. 50

Canadiens vs Montréal

Goodfellow mène dans la N. H. L.

Eberhard Goodfellow, joueur de centre du Detroit, est actuellement en tête de la Ligue de Hockey Nationale pour le nombre de points comptés depuis le commencement de la saison. Le joueur des Faucons a compté quinze points et a aidé ses coéquipiers à en enregistrer huit autres, ce qui lui donne un total de vingt-trois points, soit trois de plus que Bun Cook, qui occupe la deuxième position de la ligue, et quatre de plus que Morenz qui mène dans la section canadienne avec un total de 19.

Voici le nombre de points comptés par les joueurs des deux sections:

SECTION CANADIENNE

	P.	A.	P.	M.
Morenz, Canadien	14	5	19	27
Bailey, Toronto	10	6	16	26
Jackson, Toronto	4	7	11	28
Himes, Américain	4	7	11	8
Seibert, Montréal	8	2	10	22
Stewart, Montréal	7	3	10	30
Joliat, Canadien	5	5	10	45
Lamb, Ottawa	4	5	9	24
Smith, Montréal	4	5	9	25
Cotton, Toronto	4	5	9	10
G. Mantha, Canadien	3	6	9	6
Conacher, Toronto	7	1	8	28
Clancy, Toronto	3	5	8	28
Burch, Américain	6	1	7	29
Primeau, Toronto	1	7	8	12
Gagné, Ottawa	6	1	7	20
Kilrea, Ottawa	5	1	6	19
Gagnon, Canadien	4	2	6	4
Carson, Américain	4	2	6	18
Hughes, Américain	3	3	6	6
Finnigan, Ottawa	3	4	6	10
McVeigh, Américain	3	4	7	11
Lépine, Canadien	5	1	6	20
Touhey, Ottawa	5	0	5	4
Larochelle, Canadien	3	2	5	17
Patterson, Américain	2	3	5	32
Day, Toronto	1	4	5	14
Blair, Toronto	4	1	5	14
Massecar, Américain	0	5	5	8
Wassie, Canadien	4	0	4	8
Ward, Montréal	4	0	4	18
Gallagher, Montréal	3	1	4	16
Cox, Ottawa	2	2	4	8
Mondou, Canadien	2	2	4	0
Leduc, Canadien	2	2	4	42
Sheppard, Américain	2	2	4	2
Trotter, Montréal	2	1	3	2
McCaffrey, Canadien	2	1	3	10
Starr, Ottawa	2	1	3	17
McVicar, Montréal	1	2	3	8
Horne, Toronto	1	2	3	36
S. Mantha, Canadien	1	2	3	32
Grosvenor, Ottawa	1	2	3	11
Huggins, Montréal	1	1	2	2
Rivers, Canadien	0	2	2	4
Bourgeois, Ha-Ottawa	0	2	2	20
Conacher, Montréal	0	2	2	20
Neville, Américain	1	0	1	2
Haynes, Montréal	1	0	1	8
Ayres, Américain	1	0	1	8
Burke, Canadien	1	0	1	26
Huard, Toronto	1	0	1	0
Wilcox, Montréal	1	0	1	8
Phillips, Montréal	1	0	1	20
Dutton, Américain	0	1	1	34
D. Roche, Montréal	0	1	1	4
Alex. Smith, Ottawa	0	1	1	45
Emms, Américain	0	1	1	16
Brydson, Américain	0	1	1	28
Boucher, Montréal	0	0	0	14
Art. Smith, Ottawa	0	0	0	14
Connor, Ottawa	0	0	0	2
Simpson, Américain	0	0	0	8
Convey, Américain	0	0	0	2
E. Roche, Montréal	0	0	0	10
Pettigrew, Ottawa	0	0	0	2
Jenkins, Toronto	0	0	0	5
Hamel, Toronto	0	0	0	4

DIVISION AMERICAINE

	P.	A.	P.	M.
Goodfellow, Detroit	15	8	23	20
F. Cook, Rangers	11	9	20	30
W. Cook, Rangers	14	4	18	14
Boucher, Rangers	7	10	17	6
Olivers, Boston	8	8	16	8
Clapper, Boston	10	2	12	29
Wieland, Boston	6	6	12	4
Shore, Boston	3	8	11	57
Barry, Boston	7	3	10	12
Keeling, Rangers	6	4	10	10
Cooper, Detroit	7	2	9	6
Gossell, Chicago	7	2	9	6
Lewis, Detroit	5	3	8	18
Aurie, Detroit	6	1	7	10
T. Cook, Chicago	5	7	16	2
Beattie, Boston	4	3	7	0
Lowrey, Phila.	3	4	7	21
Ingram, Chicago	6	0	6	10
Milks, Phila.	6	0	6	27
Ripley, Chicago	3	3	6	5
Owen, Boston	3	3	6	9
March, Chicago	3	2	5	12
Somers, Chicago	3	2	5	17
Howe, Phila.	2	3	5	2
Chapman, Boston	2	2	4	8
Jarvis, Phila.	2	2	4	12
Sorrell, Detroit	2	2	4	4
Murdoch, Rangers	2	2	4	20
Hay, Detroit	2	2	4	20
Couture, Chicago	1	3	4	19
Waite, Rangers	1	3	4	4
Harris, Boston	1	3	4	12
Desjardins, Chicago	0	4	4	0
White, Phila.	3	0	3	2
McNenly, Detroit	0	4	4	24
Filmore, Detroit	2	1	3	2
Gainor, Boston	2	1	3	6
Noble, Detroit	2	1	3	20
Kilrea, Phila.	2	1	3	12
Adams, Chicago	2	1	3	2
Barton, Phila.	2	1	3	6
Evans, Detroit	1	2	3	4
Johnson, Rangers	1	2	3	27
Rodden, Rangers	0	3	3	8
Pratt, Boston	2	0	2	14
Carigan, Rangers	2	0	2	8
Arbour, Chicago	2	0	2	8
McCalmon, Phila.	2	0	2	4
Galbraith, Boston	1	1	2	16
Wentworth, Chicago	1	1	2	8
Darragh, Phila.	1	1	2	2
Thompson, Rangers	1	1	2	14
Frederickson, Detroit	1	1	2	4
Dutkowski, Chicago	0	2	2	28
Miller, Chicago	0	2	2	4
Romnes, Chicago	0	2	2	0
Creighton, Detroit	1	0	1	2
Bostrum, Chicago	1	0	1	14
Jerwa, Rangers	1	0	1	22
Shields, Phila.	0	1	1	46
Graham, Chicago	0	1	1	10
Regan, Rangers	0	1	1	27
Hutton, Boston-Phila.	0	1	1	2
Abel, Chicago	0	1	1	19
Lyons, Boston	0	1	1	2
Itchman, H.Boston	0	0	0	20
Fraser, Phila.	0	0	0	22
McKinnon, Phila.	0	0	0	22
Rockburn, Detroit	0	0	0	57
Hicks, Detroit	0	0	0	10
Peters, Rangers	0	0	0	31
McCabe, Detroit	0	0	0	14
Drury, Phila.	0	0	0	2
Smith, Phila.	0	0	0	2
Coulson, Phila.	0	0	0	23
Steele, Detroit	0	0	0	2

Jim Londres vainqueur

New-York, 30. — Plus de vingt mille personnes ont assisté au match de lutte d'hier soir au Madison Square Garden entre Jimmy Londres, reconnu comme champion du monde par la Commission de l'Etat de New-York, et le champion de la Hongrie, Ferez Holuban. Le lutteur grec n'a eu aucune difficulté à vaincre son rival car il lui colla les épaules au tapis en vingt minutes et quarante-sept secondes.

Londres pesait 201 livres, tandis que son adversaire pesait 235 livres.

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR A 8 H. 30
Canadiens vs Montréal
Places debout \$1.00 et \$1.25
Admission générale Taxe comprise. 50



M. CHARLES MANNING, assistant du vice-président M. W.-D. Robb, du Canadien National, qui prend sa retraite après 47 ans de service au Grand-Tronc et au Canadien National. (Photo Canadien National).

Chambly-Canton est défait

Ce fut une partie dure, rapide et contestée que celle jouée à Chambly-Canton, dimanche dernier entre le Canadien amateur et l'équipe locale.

Les deux clubs étaient de forces égales. Cependant le Chambly-Canton joua de malchance. Le point du Canadien Amateur fut compté à la première période par C. Larouche, qui lança de loin; la rondelle tomba à la défense, frappa le patin d'un joueur, ricocha et prit le gardien des buts par surprise.

C'est grâce à la belle tenue du gardien des buts du Canadien si son club s'en retourna avec la victoire. Forget, du Chambly-Canton, ne cessa, de toute la partie, de bombarder les buts de Joannette.

Clayton, pour le Chambly-Canton, se montra particulièrement efficace sur la défense. Il sauva plusieurs points. D'Avignon, Forget et Viens se dépensèrent beaucoup, Dumaine fut solide sur la défense et montra qu'il ne s'en laisse pas passer facilement.

La partie fut très rude. Douze punitions furent données, dont deux majeures à Dumaine et à Simonneau qui en vinrent aux prises. Le manque d'ensemble fut la cause de la défaite du Chambly-Canton. Trop de jeu individuel a toujours pour effet d'affaiblir un club surtout chez les amateurs.

M. Duranleau à Manchester

Le ministre de la marine représente le Canada et principalement la province de Québec à l'inauguration de l'immeuble de l'Association canado-américaine. — Il apporte aux Franco-Américains un message de la vieille patrie.

Manchester, New-Hampshire, 30. — M. Alfred Duranleau, c.r., et ministre de la Marine au Canada, représentait le Canada et principalement la province de Québec aux cérémonies d'inauguration de l'immeuble où seront logés les quartiers-général de l'Association Canado-Américaine. Il a prononcé à cette occasion un discours que l'on trouvera plus bas et qui fut comme le message de la vieille patrie aux Franco-Américains. On remarquait à cette fête des personnalités en vue tels que MM. Walter H. Husband, assistant-secrétaire du Travail des Etats-Unis; M. Duranleau; le sénateur George H. Moses, du New-Hampshire; le gouverneur Charles W. Tobey, du New-Hampshire; le maire Arthur E. Moreau, de Woonsocket, R.I.; et J.E. Daignault, de Woonsocket, aussi, président de l'Association Canado-Américaine, qui tous ont pris la parole.

M. le sénateur Moses a parlé en français.

M. DURANLEAU

"Je cède, dit M. Duranleau, à un sentiment irrésistible en vous exprimant mon admiration sans borne pour l'œuvre catholique et française que vous avez accomplie ici, sous un drapeau qui mérite toute votre allégeance, mais aussi avec ce beau caractère de race que vous avez apporté avec vous en passant la frontière. On a cru qu'Edmond de Nevers avait exagéré quand il a dit, en parlant des colonies franco-américaines, qu'elles "avaient grandi la patrie". Le ton même de cette fête, le souvenir pieux de votre patrie d'origine que vous avez voulu y associer, nous font voir jusqu'à quel point il avait raison. Et il ne faut pas oublier le mot de Mgr Paquet que je vous citerai: "Les sympathies de race ne connaissent pas de frontières." Quelle que soit en effet la vigueur des politiques nouvelles, il est certains faits géographiques qui résistent aux spéculations des politiciens.

"Nos luttes, nous les suivons, reprend M. Duranleau. Nous avons toujours les yeux sur vous, par conséquent nous sommes au courant de vos difficultés; vos victoires nous réjouissent comme vos revers nous attristent. Nous ne pouvons pas réprimer le sentiment de fierté que nous éprouvons en reconnaissant chez vous le vieil esprit héréditaire, l'esprit indomptable des pères de nos libertés religieuses et constitutionnelles, qui avaient puisé dans la force de leur droit l'entêtement et la détermination de vaincre.

Au Canada

"Et si je vous félicite pour les merveilles que vous avez accomplies, en moins de trois quarts de siècle, continue M. le ministre, je veux aussi vous dire qu'au pays natal, nous ne sommes pas restés inactifs et que l'admiration que vous ne cessez de nous témoigner est bien placée. Je puis affirmer qu'au Canada, la race française est la plus nombreuse et la plus dynamique de notre jeune et riche pays; au milieu des éléments divers qui composent sa population, nous essayons de conserver nos meilleures traditions, notre fierté nationale et notre douce langue française et, nous sommes convaincus que cette conservation est pour le plus grand bien de notre chère patrie.

"La population du Canada a presque doublé depuis que vous êtes partis. Mais elle ne dépasse pas encore 10,000,000 d'âmes. "Cependant, notre pays est à la tête des pays du monde pour ses produits agricoles; il est le deuxième parmi les pays manufacturiers de l'Empire Britannique, dont il fait partie; il occupe le cinquième rang dans le monde par le chiffre de son commerce; il est le premier pour ses exportations de blé, de papier à journal, de nickel, d'amiante; le premier pour sa richesse per capita.

"Nous fabriquons 65,000 groupes d'articles et nous avons plus de 1,600 maisons canadiennes qui sont engagées dans le commerce d'exportation. "Ceci, permettez-moi de vous le dire en passant, ne constitue pas une menace pour le marché américain, qui semble bien grand contre l'invasion étrangère. Vous nous avez donné, sur ce point, un exemple salutaire! Et nous n'oublions pas que vous êtes des voisins sympathiques, mais formidables.

"La vaste étendue de notre territoire — plus grand que celui des Etats-Unis, la province de Québec seule ayant plus de quatre fois l'étendue du Royaume-Uni — notre vaste territoire a fait de la question des transports une question vitale.

"Et si c'était ici l'occasion d'établir des chiffres, ou d'accumuler des statistiques, je pourrais vous tracer un tableau incomparable des progrès réalisés depuis la Confédération, en suivant les prévisions quasi prophétiques de ceux que nous appelons les Pères de la nation.

"Notre système ferroviaire, avec ses deux transcontinentaux que vous voyez chaque jour passer à votre porte, avec ses 42,000 milles de voie ferrée, transportait, l'année dernière, 40 millions et demi de voyageurs et 141 millions de tonnes de marchandises.

Organisation maritime

"Notre organisation maritime — et ceci intéresse plus particulièrement le ministre dont j'ai la direction, — notre organisation maritime couvre plus de 50,000 milles de côtes extérieures et intérieures. Les navires océaniques peuvent circuler à l'intérieur du Canada sur une distance de plus de 2,000 milles entre le golfe Saint-Laurent et la tête des Grands-Lacs. Ceux qui

tirent 30 pieds d'eau peuvent naviguer une distance de 1,000 milles jusqu'à Montréal; de là, ceux qui ne tirent pas plus de 14 pieds et n'ont pas plus de 255 pieds de longueur, peuvent poursuivre leur route 1,200 milles plus loin, jusqu'à la tête des Grands-Lacs, en se servant du canal Welland.

"Et pour vous donner un détail d'administration, je pourrais ajouter que tous ces services comprennent 1,771 phares, 374 signaux de brouillard, près de 10,000 bouées, ou en résumé, près de 12,000 secours différents pour la navigation, distribués — comme je vous l'ai dit — sur 50,000 milles de côtes.

"On m'a dit que le cornet d'alarme installé au Cap Race, à Terre-Neuve, a déjà été entendu à 45 milles de distance. Je n'ai pas eu le temps de vérifier!

"Il serait trop long de décrire nos ports maritimes, leur outillage. Vous les connaissez, du reste, suffisamment: Québec, Halifax, Vancouver et Montréal, surtout, qui, à part certains attraits particuliers également chers aux terriens et aux marins, est devenu le grand point de distribution des grains dans l'Amérique du Nord.

"Beaucoup de vos concitoyens, si j'ai bonne mémoire, l'ont proclamé — avec la province dont elle est la métropole — "Le dernier refuge de la liberté en Amérique."

Vous admettez qu'ils ont un peu raison.

"Je ne sais pas si les quelques détails superficiels que je viens de vous donner ont pu vous intéresser. M'étant donné pour mission de vous apporter des nouvelles du pays, j'ai voulu vous donner les meilleures, celles qui faisaient ressortir le mieux les beautés du pays, qui est toujours pour vous le pays des origines, pour nous le patrio-

moine ancestral, pour les Franco-Canadiens comme pour les Canadiens français; le berceau de la race. C'est donc une bonne nouvelle que je vous apporte.

"Augmentation de la population, agriculture, commerce, industrie, tout s'est accompli avec un élan qui n'a été ralenti que par des événements qui ont ébranlé le monde et que vous connaissez.

"Comme vous, nous traversons une crise économique de la plus grande intensité. Tous les efforts se portent, à l'heure actuelle, à en atténuer les effets tout en espérant, comme le disait Byron "qu'un meilleur printemps nous donnera peut-être des fruits moins amers".

"Il semble que le temps soit venu pour les hommes d'action de donner leur mesure. Ici, ces hommes ne manquent pas; chez nous, nous croyons en avoir trouvé quelques-uns il y a quatre ou cinq mois, en particulier qui a, depuis, atteint quelque notoriété et qui n'est pas autre que le nouveau premier ministre du Canada, monsieur Bennett.

"Mais quelle que soit la vigueur des politiques nouvelles, il est certains faits géographiques qui résistent aux spéculations des politiciens.

Ainsi, nous n'oublions pas que nous comptons au Canada plus de 1500 succursales de vos fabriques américaines, que nous achetons de vos marchandises, chaque année, pour plus de 300 millions de dollars, que vous avez chez nous plus de 20 pour cent de votre capital engagé.

"Nous disons bien "Le Canada d'abord", mais nous ne disons pas "Le Canada tout seul".

"Messieurs, je ne veux pas m'éloigner davantage de la conclusion que je veux donner à ces quelques remarques.

Couronnement

"Votre fête est le couronnement d'une œuvre qui, tout en étant éminemment américaine, est aussi canadienne-française que peut l'être notre Saint-Jean-Baptiste de Montréal, tout en étant de pays britannique.

"Elle place sous nos yeux, dans ce superbe édifice de l'Association Canado-Américaine, le résultat d'un quart de siècle d'efforts, de sacrifices, de volonté tenace pour le maintien d'un idéal qui, lui aussi, n'a pas connu de frontières.

"Vous avez ici, dans votre ville que l'on croirait plus française que Montréal ou que Québec, tant vos femmes rayonnent de beauté et savent grassement avec douceur, tant vos hommes d'affaires, vos professionnels, vos artisans ont su conserver le caractère de leur origine, le groupe-type qui place le Franco-Américain au premier rang des citoyens de la grande république.

"Mes amis, ce n'est pas en vain qu'un million et quart de Franco-Américains sont venus établir leurs foyers dans la Nouvelle-Angleterre, que je serais tenté d'appeler la sœur cadette de la Nouvelle-France.

"Sans doute, tout ne s'est pas fait sans misère. Vos luttes ne sont pas même finies. Les passions humaines, les ambitions et souvent les injustices des hommes les mieux placés pour être justes, vous ont parfois porté de rudes coups.

"Que vous ayez pu résister à tous les assauts et poursuivre sans défaillance la route que traçait votre destin, est déjà une belle récompense et le plus précieux des encouragements.

"Nous aussi, nous ne manquons pas de débâcles dans la poursuite de nos œuvres nationales; nous aussi nous avons, à maintes reprises, goûté l'amertume des pires ingratitudes. Notre marche n'en a pas été ralentie.

"Mais nous aussi, nous avons triomphé des obstacles. Et au moment de vous féliciter pour votre courage et pour vos œuvres, il me semble que je devrais vous remercier au nom de l'idéal français que vous avez si absolument servi.

Avec terminant, permettez-moi de vous demander deux choses:

Histoire du Canada

"Tout en restant fidèles au grand drapeau qui vous abrite, si vous voulez conserver et faire grandir, si possible, les liens d'affection qui vous unissent au Canada, étudiez son histoire et faites-la étudier par vos enfants. Car, comme le disait monsieur Thomas Chabais en 1925, à une séance de la "Semaine d'Histoire du Canada": "Il serait illogique de nous glorifier de notre histoire, de la grandeur des faits

Le banquet à M. Godbout

Les libéraux de la Rivière-du-Loup fêtent le nouveau ministre provincial de l'Agriculture — MM. L.-A. Taschereau, J.-F. Pouliot, Léon Casgrain et Hector Laferté étaient au nombre des orateurs.

Rivière-du-Loup, 30. — Les libéraux de la Rivière-du-Loup ont offert un grand banquet hier soir à M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture.

M. Godbout était accompagné de MM. L.-A. Taschereau, premier ministre, et Hector Laferté, ministre de la colonisation et des pêcheries. M. Eugène Godbout, père du nouveau ministre de l'Agriculture, était présent.

On remarquait aussi la présence de M. Jean-François Pouliot, député fédéral du comté. M. Pouliot a fait un discours où après avoir félicité cordialement M. Godbout, il a traité de questions fédérales.

M. Léon Casgrain, député provincial du comté, présidait. Étaient aussi présents: MM. Georges Bonchard, député fédéral de Kamouraska, Elisée Thériault, ancien député de l'Islet et maintenant conseiller législatif; Jules Lizotte, maire de St-Eloi; Alex. Michaud, c.r., L.-P. Lizotte, Philippe Pouliot, Réal Viel, Amédée Caron, député des Îles de la Madeleine; Charles Paquet, député de Montmagny; Dr L.-J. Moreault, député de Rimouski; Philippe Dufour, député de Matapédia; Pierre Gagnon, député de Kamouraska. Il y avait 300 convives.

Au cours du banquet, MM. Oscar Boulanger, député fédéral de Bellechasse, et Robert Taschereau, député de Bellechasse, sont entrés dans la salle.

Les orateurs ont été Jean-François Pouliot, Léon Casgrain, Jules Lizotte, Adélard Godbout, Eugène Godbout, Alex. Michaud, L.-P. Lizotte, L.-A. Taschereau, Hector Laferté, Philippe Pouliot, Pierre Gagnon et Réal Viel, soit 12 orateurs en tout.

M. J.-F. POULIOT

M. Jean-François Pouliot rappelle que le 16 octobre dernier, il rencontra M. J.-L. Perron. Ce dernier se sentait irrémédiablement atteint.

Il dit à M. Pouliot, que la maladie l'emporterait bientôt, et que M. Godbout lui succéderait au ministère de l'Agriculture. "Je suis heureux, dit M. Pouliot, que le premier ministre ait respecté le dernier désir du plus illustre de ses collègues".

M. Pouliot déclare que M. Bennett est un nouveau et faux Moïse qui n'a pas rempli sa promesse de conduire le peuple dans la terre promise, qui non seulement n'a pas diminué le chômage, mais a imposé de lourds fardeaux sur le contribuable, sur les gouvernements provinciaux et les municipalités. Le tarif de haute protection n'a pas amené l'établissement de nouvelles industries comme le promettait M. Bennett, mais la fermeture de nombreuses usines. Il avait promis de fermer nos portes à l'immigration et l'on voit encore les immigrants se diriger à pleins wagons vers l'Ouest. Le prix du beurre a baissé. On sait pourtant s'il devait monter avec l'élection de M. Bennett.

M. Bennett s'est rendu à la conférence impériale pour y vendre notre blé et nouer des échanges commerciaux. Qu'a-t-il rapporté de Londres? Il en est revenu les mains complètement vides. Bref l'administration Bennett est si fructueuse que les provinces de l'Ouest et des provinces maritimes parlent de se séparer de la confédération. M. Ferguson, le père politique de M. Bennett, a jugé plus prudent de se réfugier à Londres. Et si M. Meighen est nommé ministre canadien à Washington, il est capable de mettre la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis".

M. Pouliot termine en offrant ses hommages à M. Taschereau. Il formule le vœu que le gouvernement dans la distribution de ses faveurs se rappelle les vrais libéraux plutôt que ceux qui ont voté pour M. Bennett.

M. LEON CASGRAIN

M. Léon Casgrain, président du banquet fait l'éloge de M. Godbout. Il déclare que les attaques lancées par M. Camillien Houde sont mal fondées et ridicules.

M. Jules Lizotte a félicité également M. Godbout.

M. GODBOUT

M. Adélard Godbout dit qu'il attend les réformes que M. Houde a à offrir pour améliorer l'agriculture. Il craint que si les cultivateurs attendent ces réformes de M. Houde, ils aient à attendre fort

et gestes de nos ancêtres, si nous ne les connaissons que vaguement et surtout si nous ne sommes pas en mesure d'en tirer les enseignements qu'ils comportent".

La langue française

"Continuez à cultiver la belle langue française, à la parler de mieux en mieux; c'est ainsi que vous apprendrez à la mieux aimer et à la mieux respecter; c'est ainsi, de plus, que vous mettrez de la clarté dans l'expression de vos pensées et de vos aspirations. Et en possédant à fond les deux langues, la langue anglaise, celle de notre pays d'adoption et la langue française, celle de notre pays d'origine, vous ne manquerez pas de faire votre marque, comme par le passé, par une culture supérieure et à faire d'excellents citoyens.

Et en vous appropriant, ce soir, les vœux de vos compatriotes de Québec, c'est un sentiment fraternel que je vous exprime et j'y mets, croyez-le, toute la sympathie, toute l'émotion des vœux qui seront échangés demain dans toutes nos familles françaises à l'occasion du Nouvel An.

Mesdames et Messieurs, je vous la souhaite bonne et heureuse et vous propose la santé "AU CANADA".

longtemps. M. Godbout trouve que l'agriculture va beaucoup mieux. M. Godbout affirme que le programme éducationnel agricole de M. Laurent Barré, est déjà appliqué même dans Rouville.

M. Godbout déclare que la province est arriérée pour l'élevage chevalin, et il demande aux cultivateurs d'élever plus de chevaux. Il faudrait aussi faire l'élevage du porc sur une plus grande échelle.

M. Godbout dit que les cultivateurs s'organisent en coopératives et qu'ils conduisent eux-mêmes leur affaire. Il n'y a pas de politique dans ces organisations et M. Godbout ne favorisera jamais l'intrusion de la politique dans un tel domaine.

MM. Eugène Godbout, Alex. Michaud, L.-P. Lizotte ont dit ensuite quelques mots.

M. TASCHEREAU

M. Léon Casgrain présente ensuite M. Taschereau, il lui déclare que Rivière-du-Loup a besoin d'un orphelinat qui coûterait \$200,000.

M. Taschereau rappelle que la Rivière-du-Loup est une région qui lui est familière car il y a passé 30 ans.

Le premier ministre déclare que le parti libéral a été 33 ans au pouvoir, mais que ce n'est pas une raison pour rejeter le gouvernement parce qu'il a bien servi la province pendant 33 années.

Il déclare que si les élections fédérales avaient lieu actuellement, les contribuables voteraient autrement qu'ils ont voté le 28 juillet dernier. Jamais, dit-il, on n'a fait tant d'appels aux préjugés. M. Bennett a voulu régler la question du chômage, mais aux dépens de la province et des municipalités qui ont dû payer 75%.

"Nous avons convoqué une session de la Législature pour régler la situation. C'est notre province qui a agi le plus rapidement. Dans cette province nous aimons nos écoles et les clochers de nos églises à l'ombre desquels nos pères dorment leur dernier sommeil. Dans nombre de paroisses où il y a de la misère et du chômage, les seuls travaux qui pouvaient être exécutés étaient les réparations et constructions d'écoles et d'églises. Nous y avons pourvu par notre loi du chômage, mais Ottawa dit non maintenant. Le résultat sera que dans de nombreux endroits où il y aurait pu avoir de l'ouvrage pour le temps des fêtes, les chômeurs n'auront rien. Nous étions prêts et nous l'avons dit, mais Ottawa nous répond: non. Vous pouvez juger que c'est sincère lorsqu'il s'agit de remédier au chômage, d'Ottawa ou de Québec."

M. Taschereau rappelle que le prix du beurre au lieu d'augmenter a baissé. Quant à la promesse de pensions de vieillesse, M. Taschereau déclare que les hommes de son âge ne doivent pas compter sur une telle promesse pour leur vieillesse.

Le premier ministre parle de la voirie, des ponts et de ce que le gouvernement a fait à cet égard. Il rappelle que le gouvernement vient d'alléger le fardeau des dettes de voirie municipale par une loi qui sera soumise au cours de cette session. Il dit aussi que Québec a pris l'initiative de fournir aux cultivateurs un crédit rural approprié à leurs besoins.

M. Taschereau dit aussi que la loi des accidents du travail sera amendée à cette session. Il parle ensuite de la question des écoles juives.

M. Houde accuse le gouvernement d'avoir voulu former un ministère de l'instruction publique. Ce n'était pas le cas. Car la politique libérale dans notre province est de maintenir le système actuel.

M. Hector Laferté parle du rapatriement des familles canadiennes-françaises de la Nouvelle-Angleterre et du succès que le gouvernement a obtenu dans ce domaine. MM. Philippe Pouliot, Pierre Gagnon et Réal Viel ont aussi parlé.

LA VOIRIE QUEBÉCOISE

M. LEO DOYON DENONCE CERTAINS CONTRATS

Le club conservateur Camillien Houde a tenu hier soir une assemblée sous la présidence du Dr J.-C. Blais. Le conférencier était M. Léo Doyon, qui s'est attaqué à l'administration de la voirie québécoise. Le Dr Gaston Demers, échevin de Saint-Jean-Baptiste, a aussi adressé la parole.

Le ministre de la voirie, dit M. Doyon, s'en est pris tout dernièrement à l'administration de la ville de Montréal. Nous avons déjà dénoncé le ministère de la voirie avant la nomination de M. Perrault, mais depuis qu'il est sous sa tutelle, il est cent fois plus agressif. Avant de s'attaquer à l'administration de la ville de Montréal, le ministre aurait pu expliquer comment il se fait que des contrats au montant de \$5,000,000 ont été accordés sans soumission contractuelle à la loi et au sens commun.

Un contrat de \$2,500,000 a été accordé par le ministère de la voirie à une compagnie de New-York, sans soumission, prétend M. Doyon. On insère dans les contrats du gouvernement une clause par laquelle ceux qui obtiennent ainsi des contrats ne sont pas payés avant l'administration de la ville de Montréal, le ministre aurait pu expliquer comment il se fait que des contrats au montant de \$5,000,000 ont été accordés sans soumission contractuelle à la loi et au sens commun.

Un contrat de \$2,500,000 a été accordé par le ministère de la voirie à une compagnie de New-York, sans soumission, prétend M. Doyon. On insère dans les contrats du gouvernement une clause par laquelle ceux qui obtiennent ainsi des contrats ne sont pas payés avant l'administration de la ville de Montréal, le ministre aurait pu expliquer comment il se fait que des contrats au montant de \$5,000,000 ont été accordés sans soumission contractuelle à la loi et au sens commun.

Un contrat de \$2,500,000 a été accordé par le ministère de la voirie à une compagnie de New-York, sans soumission, prétend M. Doyon. On insère dans les contrats du gouvernement une clause par laquelle ceux qui obtiennent ainsi des contrats ne sont pas payés avant l'administration de la ville de Montréal, le ministre aurait pu expliquer comment il se fait que des contrats au montant de \$5,000,000 ont été accordés sans soumission contractuelle à la loi et au sens commun.

Un contrat de \$2,500,000 a été accordé par le ministère de la voirie à une compagnie de New-York, sans soumission, prétend M. Doyon. On insère dans les contrats du gouvernement une clause par laquelle ceux qui obtiennent ainsi des contrats ne sont pas payés avant l'administration de la ville de Montréal, le ministre aurait pu expliquer comment il se fait que des contrats au montant de \$5,000,000 ont été accordés sans soumission contractuelle à la loi et au sens commun.

Un contrat de \$2,500,000 a été accordé par le ministère de la voirie à une compagnie de New-York, sans soumission, prétend M. Doyon. On insère dans les contrats du gouvernement une clause par laquelle ceux qui obtiennent ainsi des contrats ne sont pas payés avant l'administration de la ville de Montréal, le ministre aurait pu expliquer comment il se fait que des contrats au montant de \$5,000,000 ont été accordés sans soumission contractuelle à la loi et au sens commun.

Un contrat de \$2,500,000 a été accordé par le ministère de la voirie à une compagnie de New-York, sans soumission, prétend M. Doyon. On insère dans les contrats du gouvernement une clause par laquelle ceux qui obtiennent ainsi des contrats ne sont pas payés avant l'administration de la ville de Montréal, le ministre aurait pu expliquer comment il se fait que des contrats au montant de \$5,000,000 ont été accordés sans soumission contractuelle à la loi et au sens commun.

Un contrat de \$2,500,000 a été accordé par le ministère de la voirie à une compagnie de New-York, sans soumission, prétend M. Doyon. On insère dans les contrats du gouvernement une clause par laquelle ceux qui obtiennent ainsi des contrats ne sont pas payés avant l'administration de la ville de Montréal, le ministre aurait pu expliquer comment il se fait que des contrats au montant de \$5,000,000 ont été accordés sans soumission contractuelle à la loi et au sens commun.

Un contrat de \$2,500,000 a été accordé par le ministère de la voirie à une compagnie de New-York, sans soumission, prétend M. Doyon. On insère dans les contrats du gouvernement une clause par laquelle ceux qui obtiennent ainsi des contrats ne sont pas payés avant l'administration de la ville de Montréal, le ministre aurait pu expliquer comment il se fait que des contrats au montant de \$5,000,000 ont été accordés sans soumission contractuelle à la loi et au sens commun.

Un contrat de \$2,500,000 a été accordé par le ministère de la voirie à une compagnie de New-York, sans soumission, prétend M. Doyon. On insère dans les contrats du gouvernement une clause par laquelle ceux qui obtiennent ainsi des contrats ne sont pas payés avant l'administration de la ville de Montréal, le ministre aurait pu expliquer comment il se fait que des contrats au montant de \$5,000,000 ont été accordés sans soumission contractuelle à la loi et au sens commun.

CHEZ DUPUIS

Rues Ste-Catherine - St-André - Demontigny - St-Christophe - Plateau 5151



Pour les sports d'hiver

La véritable élégance, au ski ou à la patinoire réside dans le confort.

Afin de faciliter le choix de votre tenue sportive nous vous donnons ci-dessous une liste sommaire des vêtements et accessoires les plus indispensables que nous offrons d'ailleurs, comme d'habitude, à des prix bas exceptionnels.

ENSEMBLE
Béret avec écharpe retenue à même le béret sur la nuque
AUTRE MODELE

CANTS LONGS
De laine bro-sée
BAS
Divers modèles

SKIS
En frêne

CHEMISES
1.95 et 2.50

GILETS DE CUIR
COUPE-VENT
En cuir ou en gros drap épais.

9.95 à 14.95

ENSEMBLE
En cheviote bleu foncé.
Le gilet
Le pantalon

GILET, PANTALON et BÉRET
En drap fini chamois. Bonne doublure. Bleu Alice, rouge, vert et brun

BATONS DE SKI
La paire

BOTTINES DE SKI
La paire

JUPES
En flanelle ou crêpe de laine et coton. Aussi en tweed léger.

2.95, 3.45, 4.95

CHANDAILS
"Pull-over" et gilets. Tricot jersey ou "JUMBO".

1.98 à 6.95

GILETS COURTS
De cuirette chaudement doublés. Ceinture et poches

PETIT CHAPEAU "TROTTEUR"
Forme cloche avec plumet; en feutre de laine ou semi-soleil

BERETS
De cuir, forme "aviateur"

BERETS "BASQUE"
Se portant sur les oreilles ou dégageant un côté, beige ou noir

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Une DOW ou deux chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal

The Atlas Construction Company, Limited

En vertu des dispositions de la Loi des Compagnies, THE ATLAS CONSTRUCTION COMPANY, LIMITED donne par les présentes avis qu'elle s'adressera au Secrétaire d'Etat du Canada, comme il y est prescrit dans la Section 30 (a) de la loi de 1913 pour faire accepter la remise de sa charte et à compter de telle date que fixera le Secrétaire d'Etat.

Daté à Montréal, ce 27ème jour de décembre 1930.

CASGRAIN & McDUGALL, Procureurs de The Atlas Construction Company, Ltd.

libéraux de la circonscription fêteront officiellement M. Hepburn dans deux ou trois semaines.

Mort du professeur Brachet

Bruxelles, 30. — Le professeur Albert Brachet, directeur de l'Institut d'anatomie de Bruxelles, est mort d'une tumeur méningée. Il était âgé de 61 ans.

M. Brachet était l'un des savants les plus remarquables de Belgique et était surtout connu pour ses travaux sur l'embryologie expérimentale. Il a fait des conférences aux Etats-Unis.

Au kiosque de la rue Amherst

Le kiosque à journaux municipal, situé au coin des rues Amherst et Ste-Catherine, cause bien des ennuis. On a voulu l'enlever en camion et le chef de police Langevin a dû envoyer des agents pour

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

La Loi de Faillite

Dans l'affaire de l'actif de "DAME K. N. BID", 3215 rue Ontario Est, Montréal. Avis est par les présentes donné que Dame K. N. Bid, de Montréal, a le 23ème jour de décembre 1930 fait session autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'hon. Jules Allard, sequestre officiel, m'a nommé gardien des biens de la débiteuse jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée